

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAÎT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 5 65 01

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

CAUSÉE PAR UN ÉCOULEMENT D'HYDROGÈNE EXPLOSION A ZURICH: 5 MILLIONS DE DÉGÂTS

LE TRAVAIL N'AVAIT PAS COMMENCÉ DANS L'USINE

ZURICH (UPI). — Il semble que les dégâts causés aux installations des laboratoires de la maison Philips par l'explosion qui s'est produite lundi matin puissent être évalués « jusqu'à cinq millions de francs ».

Le montant ne peut cependant pas encore être définitivement arrêté, étant donné que l'enquête suit son cours.

La police a déclaré lundi après-midi que c'est « littéralement par hasard » que l'explosion n'ait pas fait de victime. Celle-ci a dévasté le compartiment des semi-conducteurs qui devra suspendre son activité durant deux à trois mois.

La direction de Philips a souligné quant à elle que quelque 150 ouvriers et ouvrières continueront à recevoir leur salaire et qu'il n'y aura pas de licenciements.

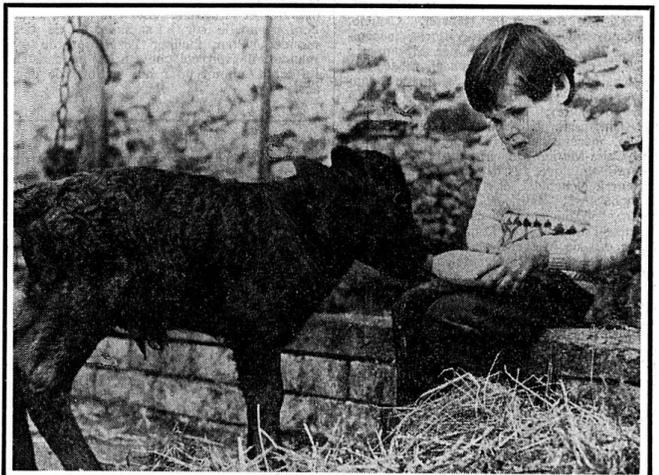
NEGLIGENCE ?

L'explosion, dont les causes n'ont pas encore pu être entièrement établies, s'est produite dans les sous-sols, à proximité d'une conduite d'hydrogène liquide. Le rez-de-chaussée a également souffert.

Le foyer d'explosion s'est trouvé très près des vestiaires du personnel féminin et 35 ouvrières venaient de quitter ces locaux pour gagner l'étage supérieur, lorsque l'explosion

a eu lieu. L'équipe suivante ne se trouvait pas encore dans la maison, au moment de la déflagration, à 5 h 40.

Selon les enquêteurs, la négligence pourrait être la cause de l'explosion.



UN VEAU NOMMÉ APOLLO

Apollo, un petit veau né dans l'étable de M. Tucker, à Parracombe, en Angleterre, ne pesait qu'un kilo à sa naissance ; M. Tucker le croyait mort, mais son cœur ne battait que très faiblement. Maintenant, nourri à la bouteille par Tucker junior, âgé de trois ans, Apollo a décidément meilleure mine. (ASL)

GROS INCENDIE EN GRUYÈRE

2 BLESSÉS - DÉGÂTS : 100,000 FR.

(PAGE JURA-FRIBOURG)

LES IDÉES ET LES FAITS L'obsédante prospérité rhodésienne

« UNE caractéristique de la dernière session annuelle de l'ONU, relève Geoffrey Myers dans le « Daily Telegraph », a été l'intensification de la campagne contre l'Afrique australe. »

Le résultat ? Néant. La République sud-africaine, la Rhodésie, les provinces portugaises de l'Angola et du Mozambique n'ont jamais été aussi prospères. De plus, la lutte contre les incursions de terroristes « encouragés » par l'ONU et armés par les communistes a été couronnée de succès. Le député Stephen Hastings, dans une étude publiée par le « Yorkshire Post », expose longuement comment le « terrorisme a été mis en fuite ».

Est-ce à dire que l'Afrique australe soit désormais à l'abri de tout danger ? Non, et les intéressés le savent parfaitement. Les Rhodésiens surtout qui, relate Hastings, disposent de « la force antisubversion probablement la plus efficace au monde actuellement ». Mais, militairement sûre d'elle, la Rhodésie reste victime d'une impitoyable campagne de harcèlement psychologique.

Et cette campagne va redoubler à l'occasion de la conférence du Commonwealth, qui s'ouvre aujourd'hui à Londres. Déjà, il y a deux ans, on s'était consacré, le gros du temps, à définir les moyens et les méthodes de « briser » le plus sûrement l'indépendance de la Rhodésie (longtemps promise, mais jamais accordée, si bien qu'elle avait fini par la prendre elle-même).

Il faut, certes, rappeler que le Commonwealth a de plus en plus tendance à faire penser à une mini-ONU. Club honorable groupant avant la guerre une demi-douzaine de nations liées par des traditions et une civilisation communes, il est devenu un magma informe et bigarré comptant vingt-huit pays dont certains sont parmi les plus avancés du globe. La Zambie, où, nous dit le « Times » avec un humour noir, les récentes élections n'ont « probablement pas causé plus de trois morts », en fait toujours partie. De même que la Tanzanie, base communiste en Afrique. De même que le Nigéria déchiré par une atroce guerre civile.

S'il ne faut pas s'attendre à voir en Mme Indira Gandhi une représentante de cette sagesse orientale tant vantée (férocement hostile à la Rhodésie, son gouvernement a refusé de condamner la mainmise militaire soviétique sur la Tchécoslovaquie), par contre le premier ministre de Malaysia, Tunku Abdul Rahman, vient de surprendre par son bon sens.

« Après tout, a-t-il déclaré le 31 décembre à Kuala-Lumpur, la Rhodésie est maintenant indépendante, et il serait temps de le reconnaître. » Curieusement, cette déclaration a été faite seulement quelques jours après que, selon une dépêche de New-York au « Guardian », ordre ait été donné par l'ONU d'empêcher de débarquer un navire transportant du chrome rhodésien destiné à... la Malaysia, ainsi qu'au Japon et aux Philippines.

Pierre COURVILLE

(Lire la suite en dernière page)

La route des Indes est bien coupée ESCADRE RUSSE DANS LES EAUX DU PORT D'ADEN

Fiévreux pourparlers entre Israéliens et Libanais

MOSCOU (ATS-AFP). — M. Seif Ahmed ad Dali, ministre des affaires étrangères de la République populaire du Yémen du Sud, a visité les navires de guerre soviétiques à l'ancre dans le port d'Aden, annonce l'agence Tass dans une dépêche d'Aden.

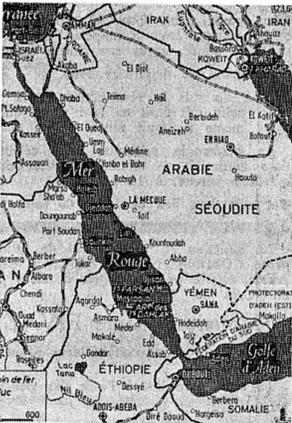
L'escadre soviétique, arrivée à Aden le 2 janvier, comprend le croiseur porte missiles « Admiral Fokine », le navire porte missiles « Gnevny », le torpilleur d'escadre « Vdolkhovny », un bateau citerne et un bâtiment transporteur de troupes.

Le capitaine Korostelev, commandant de l'escadre, a été reçu à Aden par M. Mohammed Saleh al Aulako, ministre de la défense. De son côté, M. Mohammed Ahmed, commandant des forces navales de la République, a offert une réception en l'honneur des équipages de la flotte soviétique.

A LA FRONTIÈRE

Pendant ce temps le gouvernement libanais, puis celui de Tel-Aviv, dans une déclaration radio-diffusée, ont confirmé que les autorités israéliennes et libanaises se sont rencontrées pour examiner les accusations de Tel-Aviv selon lesquelles des commandos palestiniens ont attaqué des agglomérations juives à partir du territoire libanais.

(Lire la suite en dernière page)



La carte des opérations ou... Aden après les Anglais.

Le rapport d'autopsie est formel LE DÉCÈS DU JEUNE LUCERNOIS K. BUFF: UN EMPOISONNEMENT

Aucun signe de violences extérieures

De notre correspondant :

La mort de Kurt Buff est attribuée à un empoisonnement. C'est ce qui a été annoncé au cours de l'importante conférence de presse convoquée pour lundi après-midi par le Conseil de ville de Lucerne.

Le préfet Waltensperger a rendu public pour la première fois un extrait du rapport d'expertise sur la mort du jeune Kurt Buff, âgé de 23 ans. Il a déclaré :

« Je suis autorisé, par le professeur Aufdermaur, médecin en chef de la clinique catholique de l'hôpital cantonal de Lucerne, à vous dire ce qui suit :

« L'autopsie a été pratiquée à Lucerne et pas ailleurs. Aucun des organes du défunt n'a été expédié où que ce soit. L'autopsie a révélé des signes évidents d'empoisonnement et la mort n'est certainement pas due à des causes violentes extérieures. Nous espérons pouvoir rendre publics, cette semaine encore, les résultats définitifs de l'autopsie. »

Les journalistes lucernois pensent que le rapport officiel de cette expertise pourra leur être communiqué aujourd'hui.

Un film sonore évoquant les manifestations de la nuit de dimanche devant le poste principal de police de Lucerne a été projeté au cours de la conférence de presse. Dans l'intervalle, on a procédé, à Zurich, à l'arrestation de sept meneurs.

CALME

Cependant, alors que certains inspecteurs de la police lucernoise craignaient de nouveaux troubles dans la nuit de dimanche à lundi, le calme devait pourtant régner, la plupart des manifestants ayant quitté Lucerne pour s'en retourner à Zurich, renonçant à une nouvelle épreuve de force.

Et pourtant, il n'est pas exclu que ces prochains jours soient à nouveau caractérisés par une arrivée massive de jeunes. Une nouvelle manifestation pourrait coïncider avec la nouvelle conférence de presse qui est attendue pour mercredi au plus tard.

CRISE POLITIQUE ?

L'affaire des troubles, qui aura finalement tenu en haleine non seulement la police et les habitants lucernois, mais également la population de tout le pays, risque bien de se terminer par une véritable crise politique. En effet, il faudra que le directeur de la police réponde aux questions posées lors de

certaines interpellations déposées à l'hôtel de ville.

A Lucerne, les avis sont partagés quant à l'action policière. Alors que les journalistes, surtout ceux qui ont vécu ces heures tragiques, trouvent que la passivité de la police

aura été la seule bonne solution, certains habitants ont laissé circuler des bruits, d'après lesquels c'est la peur qui aurait retenu les policiers dans leur caserne.

(Lire la suite en avant-dernière page)

Après une nuit tumultueuse NE PAS BIEN INFORMER EST LE PIRE DES MAUX

Dans sa chronique concernant la malheureuse affaire de Lucerne, notre correspondant parlementaire cherche à situer les responsabilités. Celles de certains « enragés » sont évidentes, mais pour être d'un tout autre ordre, le « bœuf sur la langue » auquel se complaisent certaines autorités ne doit pas être oublié au moment de faire les comptes...

Le 28 décembre, une femme demandait du secours à la police lucernoise contre son propre fils, qui se conduisait comme un forcené. Les agents eurent grand-peine à maîtriser le jeune homme qui les avait même menacés de son fusil d'assaut.

Emmené au poste, il fut, sur mandat régulier du juge d'instruction, mis aux arrêts. Mais son état donnant lieu à des inquiétudes, ses gardiens jugèrent prudent de le faire transporter à l'hôpital. Lorsque l'ambulance arriva, le jeune homme avait cessé de vivre.

Cette mort mystérieuse donna carrière à une rumeur qui s'enfla rapidement : le jeune homme aurait succombé à la suite des mauvais traitements subis pendant et après son arrestation.

Or, la chose, comme on le dit par ailleurs, est loin d'être vraie.

Un « comité » s'était constitué à Lucerne pour organiser une manifestation qui devait avoir lieu samedi dernier, après l'enterrement de la « victime ». Il renonça à son projet, après un entretien avec les autorités de police.

Mais cela ne faisait pas l'affaire de certains agitateurs professionnels et l'on a pu lire, hier, dans toute la presse, que des bandes de jeunes gens assiégeraient la caserne de la police municipale, empêchant la circulation entre 22 heures et 3 heures du matin, mais surtout se livrèrent à diverses dégradations lorsqu'ils constatèrent que les agents ne répondaient pas à leurs provocations.

G. P.

(Lire la suite en avant-dernière page)

Et à bientôt maman



NEW-YORK (AP). — Mme Aristote Onassis et ses deux enfants sont arrivés, dimanche après-midi, en avion d'Athènes à l'aéroport Kennedy.

Caroline et John-John Kennedy, qui ont passé les fêtes de fin d'année à l'île de Scorpios, reviennent pour la rentrée scolaire à New-York où ils poursuivent leurs études.

(Téléphoto AP)

Lire aujourd'hui

PROMOTIONS MILITAIRES

(Pages neuchâteloises)

PIÉTON TUÉ A SEMSALES

(Page Jura-Fribourg)

L'ACTUALITÉ RÉGIONALE : pages 2, 3, 6, 7 et 8

LES SPORTS : pages 10 et 11

LE CARNET DU JOUR — LES PROGRAMMES RADIO - TV LES BOURSES : page 13

L'ACTUALITÉ NATIONALE : page 15

IL SUFFIT D'Y CROIRE...

Se trouve-t-on au seuil d'une grande guerre Est - Ouest chaque fois qu'une crise éclate en Europe centrale ou qu'une alerte chaude est déclenchée au Moyen-Orient à la suite d'un raid de représailles israélien ? On pourrait le craindre, à lire par moments certains commentaires fébriles.

Mais la réalité, pour une fois, est probablement plus proche du... roman, telle que nous l'offre Roger Peyrefitte dans son dernier livre, « Les Américains » (chez Flammarion). Rendant visite à la Rand Corporation, véritable cerveau électronique des Etats-Unis, à Santa-Monica, en Californie, son héros y fait la connaissance d'ordinateurs capables de prévoir toutes les situations possibles et imaginables de l'activité humaine.

C'est ainsi que la Rand est en mesure de dire que le risque d'une Troisième Guerre mondiale n'existe que pour les vingt ans à venir. Encore n'existe-t-il que dans la proportion de 20 à 25 %.

« Ensuite, il sera complètement éliminé... pourvu que l'humanité ne l'ait pas été », poursuit l'auteur !

Les machines de haute précision de la Rand ont en outre calculé quelle pouvait être la cause de ce risque de 20 à 25 % pendant les vingt prochaines années. La cause est quadruple, de « probabilité » variable :

1° la négligence, 11 % (négligence dans le maniement des engins atomiques) ; que ne sommes-nous en l'an 2100, précise accessoirement l'ordinateur, car alors l'atome sera totalement contrôlé, pour n'être plus qu'une source prodigieuse d'énergie !

2° l'escalade d'une crise politique ; c'est le danger le plus grand : 45 % ; 3° l'escalade d'une guerre mineure en cours (du type Viet-nam) : 37 % ; 4° une attaque-surprise dans un temps où il n'y a pas de crise aiguë apparente : seulement 7 %.

Ces précisions, fruit d'un reportage authentique effectué par Roger Peyrefitte dans les usines et laboratoires de la Rand Corporation, aboutissent à la conclusion tout de même rassurante que « la guerre n'est pas inévitable ».

Il suffit parfois de croire que le pire n'arrivera pas, pour éviter qu'il ne se produise...

R. A.

ÉTAT CIVIL DE NEUCHÂTEL

NAISSANCES. — 30 décembre. Medeiros, Luis-Felipe, fils de José-Honorato, étudiant à Colombier, et de Maria-Candida, née Neves; Daetwyler, Michel, fils de Pierre-André, mécanicien à la Neuveville, et de Janine-Nelly-Madeleine, née Honsberger. 31. Pezzani, Miranda, fille de Silvio - Carlo, c plâtrier-peintre à Bôle, et d'Edith, née Oggier; Fleury, Richard, fils de Jean-Louis, chauffeur à Bôle et de Marlyse, née Perrin; Risoli, Laurent-Olivier, fils de Jean-Bernard, employé de bureau à Neuchâtel, et de Hildegard, née Bauer. 1er janvier. Camelo, Adriano, fils de Pasquale-Vittorio, mécanicien à Hauterive, et d'Eva, née Maramieri; Beck, Benjamin, fils de Michael, médecin à Pesoux, et de Sabine, née Sautmann; Jaurin, Myriam, fille de Jean-Daniel, agriculteur à Chabrey, et d'Antoinette-Lucienne, née Christinat. 2. Sebastiani, Sandra, fille d'Elio, mécanicien à Neuchâtel, et de Marina-Carla-Maria, née Mossutti; Jeanneret, Pierre-Dominique, fils de Marcel-André, professeur à Neuchâtel, et d'Ariane-Andrée, née Blanchard. 3. Balistreri, Melina, fille de Pietro, mécanicien à Frœnkappelen, et de Monika-Elisabeth, née Leuthard. 4. Richard, Serge, fils de Michel-Bernard, garagiste à la Neuveville, et de Renate-Elisabeth, née Wetzel; Richard, Michel, aux mêmes. 5. Lauper, Noémie, fille de Frédéric, employé de commerce à Auvernier, et de Suzanne, née Burla.

PUBLICATION DE MARIAGE. — 6 janvier. Menghini, Vitaliano, affineur, et Oliveiri, Marianne-Michèle, les deux à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 1er janvier. Pezzani, Miranda, née en 1968, fille de Silvio-Carlo, plâtrier-peintre à Bôle et d'Edith, née Oggier; Frey, Henri-Edouard, né en 1897, mécanicien. 2. Iseli, Edouard, né en 1897, agriculteur à Montmolin, époux de Louise-Adrienne, née L'Eplattenier; Décosterd, née Benoit, Alice, née en 1912, ménagère à Neuchâtel, épouse de William-Alfred; Ratzé, née Gland, Marthe-Yvonne, née en 1899, ménagère à Neuchâtel épouse d'Ernest. 3. Merz Anna-Maria, née en 1873, ménagère à Neuchâtel, célibataire; Blattner, née Liechi, Lina-Alice, née en 1884, ménagère à Neuchâtel, veuve d'Emile; Montandon, née Brodbeck, Jeanne-Hélène, née en 1897, ménagère à la Chaux-de-Fonds, veuve d'Albert-André; Pingeon, Lucie-Hélène, née en 1892, institutrice retraitée à Rochefort, célibataire. 4. Stähli, Roger-Fritz, né en 1908, gypseur-peintre à Neuchâtel, époux de Marie-Madeleine, née Nobs; Ziegler, Calixte-Violette, née en 1905, ancienne ouvrière à Fleurier, célibataire. 5. Perrin, Adrienne, née en 1893, ancienne horlogère à Pesoux, célibataire; Widmer, Gustave-Adolphe, né en 1904, ancien consul à Pesoux, époux de Margot, née Bättig; Junod, Ruth, née en 1895, ménagère à Neuchâtel, célibataire.

NATIONALE SUISSE ASSURANCES
A. BARMETTLER
 Fg Hôpital 9 — NEUCHÂTEL

AVIS TARDIFS

THÉÂTRE
 CE SOIR, à 20 h 30
 concert MAYOL
HIT-PARADE AUX NUES
 Location: Agence Strübin, librairie
 Reymond (tél. 5 44 66) et à l'entrée

LA GRAPPILLEUSE
 Neubourg 23
 EST FERMÉ jusqu'au 3 février 1969

On cherche
femme de ménage
 pour quelques travaux de nettoyage par semaine, dans petite villa au centre de la ville. Tél. (038) 5 38 26, ou écrire à M. Rosset, 1, Vieux-Châtel, Neuchâtel.

Académie
Maximilien de Meuron
 Réouverture des ateliers et cours
 Aujourd'hui à 20 heures:

Dessin avec modèle vivant
 par M. ANDRÉ RAMSEYER. Inscriptions dès 19 h 45 à l'entrée, cour de l'hôtel Du Peyrou, Neuchâtel.

Hôtel-Restaurant City
 Aujourd'hui soirée d'adieu de l'orchestre roumain

FRUNZA VERDE

CLUB DES PATINEURS
 En raison du match de hockey
 Young Sprinters - Bienne,
 mercredi soir,
 l'entraînement a lieu JEUDI

ECOLE CLUB MIGROS
 Cours de ski pour enfants:
COMPLET

SOMMELIÈRE
 Réunion de prières mercredi 8 janvier, chapelle de la Rochette, à 20 h 15

Alliance évangélique
 Réunion de prières mercredi 8 janvier, chapelle de la Rochette, à 20 h 15

L'ÉVANGILE, PUISSANCE RÉVÉLATRICE DU PÉCHÉ
 Bar de la ville cherche
DISC-JOCKEY
 mardi, mercredi, jeudi soirs
 Tél. 4 06 54

IMPRIMERIE CENTRALE
 et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
 S.A.
 rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel
 Direction générale: Marc Wolfrath
 Rédacteur en chef: Jean Hostettler

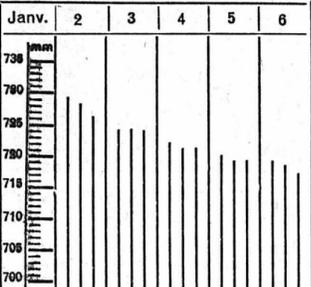
NEUCHÂTEL

Un pasteur neuchâtelois nommé au secrétariat des Eglises suisses à Berne

Le conseil de la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse a fait appel au pasteur Robert Grimm, amonéer de l'Université de Neuchâtel, pour seconder en qualité d'assistant le secrétaire théologique de la fédération. Ce dernier a été chargé de préparer et d'organiser une conférence inter-confessionnelle sur « La Suisse et le tiers monde ». Pour faciliter l'exécution de son mandat, il avait été convenu qu'un assistant lui serait adjoint pour une période de deux ans.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 6 janvier. Température: Moyenne: -4,7; min.: -5,8; max.: -3,7. Baromètre: Moyenne: 717,9. Vent dominant: Direction: est-nord-est; force: faible. Etat du ciel: couvert, brouillard.



Niveau du lac du 6 janv., à 6 h 30: 429,00
 Température de l'eau (6 janvier): 5° ½

Prévisions du temps. — Sur le Plateau et la région de Bâle, le brouillard ou le brouillard élevé, dont la limite supérieure se situe vers 600 à 800 mètres, se dissipera localement l'après-midi. Au-dessus de cette couche, dans le Jura et les Alpes, en Valais et dans les Grisons, le temps restera en général ensoleillé. Des passages nuageux pourront néanmoins se produire, surtout dans la moitié ouest du pays. La température en plaine, comprise entre -13 et -7 degrés en fin de nuit, atteindra -3 à +4 degrés dans l'après-midi. En montagne, moins froid par vent du sud. Tendances au foehn.

Evolution pour mercredi et jeudi: Au nord des Alpes, nébulosité modérée, par moment forte dans l'ouest, dans l'est généralement peu nuageux. Au sud des Alpes, très nuageux, par moment couvert et quelques précipitations locales possibles. Température en plaine au nord des Alpes peu changée. En hausse au sud des Alpes et surtout en montagne.

COMMUNIQUÉ

Tournée officielle du concert Mayol

Les 7 et 8 janvier, Jean Davan et le concert Mayol seront au Théâtre de Neuchâtel pour présenter « Hit parade aux nues », leur nouveau spectacle. Des filles splendides, des tableaux somptueux sur des musiques entraînantes, et des sketches d'actualité d'un comique sûr, puisque P. Dac, Ch. Vebél, M. Bernadet et P.-J. Vaillard sont les auteurs et Jean Davan le principal interprète.

Une revue entièrement nouvelle, que Paris n'a pas encore applaudie. Cette année, en effet, c'est une revue neuve qui part en tournée en France, Suisse et Belgique.

Une soirée à ne pas manquer.

Banque cantonale neuchâteloise

Les comptes de l'exercice 1968 de la Banque cantonale neuchâteloise présentent, après les amortissements d'usage et une attribution à la réserve de construction, un bénéfice net de 2,363,926 fr. 02, contre 2,177,384 fr. 15 en 1967. Compte tenu du report de l'exercice précédent de 135,108 fr. 98, le bénéfice à disposition permet la répartition suivante: 1,350,000 fr. pour l'intérêt du capital de dotation à 4 ½ %, comme l'an passé, 600,000 fr. versés à l'Etat de Neuchâtel à titre de part au bénéfice de la banque (500,000 fr. l'an passé), 400,000 francs versés à la réserve légale de la banque (300,000 fr. l'an passé), 149,035 francs reportés à nouveau. Le bilan au 31 décembre 1968 atteint le total de 559,054,316 fr. 88 contre 538,755,542 fr. 71 au 31 décembre 1967. A l'actif, les avances aux collectivités de droit public augmentent de 4 ½ millions, tandis que les placements hypothécaires s'accroissent de plus de 27 ½ millions, montant financé au passif par une élévation de 22 millions de dépôts d'épargne et 8 ½ millions de bons de caisse.

Naissances

Madame et Monsieur Frédéric LAUPER-BURLA ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Noémie
 Neuchâtel, le 5 janvier 1969
 Maternité des Pâcottes 18
 Cadolles 2012 Auvernier

Monsieur et Madame W. FRUTIGER ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Véronique - Francine
 6 janvier 1969
 Maternité des Ch. des Grillons 3
 Cadolles Neuchâtel

PALACE
 AUJOURD'HUI à 20 h 30
 DEMAIN 15 h - 20 h 30
ASTÉRIX ET CLÉOPÂTRE
 En couleurs — Enfants admis
 2 DERNIERS JOURS

VIGNOBLE

Marin-Epagnier devient très cosmopolite

(c) Selon une enquête établie par le bureau de la police des habitants, 690 étrangers dont 7 saisonniers résidaient dans la commune au 31 décembre 1968. Sur ce nombre, 338, dont 135 femmes exerçaient une activité lucrative. Les enfants de moins de 16 ans sont au nombre de 119. 177 personnes sont au bénéfice d'un permis d'établissement et 513 ont une autorisation de séjour révoquée.

Tout ce monde est réparti en 25 nationalités et tous les continents sont représentés à l'exception de l'Australie. Les 493 Européens recensés appartiennent aux pays suivants: Italie 226, Espagne 109, France 92, Portugal 22, République fédérale d'Allemagne 10, Belgique 5, Pays-Bas 5, Turquie 5, Yougoslavie 7, Autriche 2, Grèce 2, Grande-Bretagne 2, Norvège 2, Roumanie 2, Bulgarie 1, Finlande 1. Les autres pays représentés sont l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, les Etats-Unis d'Amérique, le Canada, l'Iran et le Viet-nam.

Marin devient ainsi un village de plus en plus cosmopolite et cette énumération donne une idée des problèmes auxquels le contrôle des étrangers doit faire face.

Dernières dépêches

Nixon donnera-t-il le feu vert à la station orbitale ?

CAP-KENNEDY (AP). — La politique spatiale de M. Richard Nixon, de l'avis des observateurs, sera orientée dans deux directions: l'élaboration du programme spatial après la conquête de la lune et l'application des techniques spatiales dans le domaine militaire. Au cours de sa campagne électorale, le président élu avait notamment déclaré devant le club spatial national: « Qui sait ce que nous allons trouver dans l'espace? Qui sait quel sera son intérêt réel pour le plan militaire et économique? Le fait est que les Etats-Unis doivent demeurer compétitifs dans ce domaine et que notre programme spatial ne doit être inférieur à aucun, c'est-à-dire en ce qui concerne ses objectifs à long terme.

ÉCONOMIES
 Néanmoins, au cours de l'année 1969, je crois que l'espace sera l'un des domaines pour lesquels le président recommandera des réductions de crédits. Je pense que nous devons nous concentrer sur les domaines qui offrent la plus grande possibilité de résultats positifs, mais, étant donné la grande crise financière à laquelle nous devons faire face les Etats-Unis, nous devons procéder à des coupes dans le budget.

Il apparaît donc que M. Nixon ne souhaite pas pour le moment s'engager

Correspondances

A propos du Noël de Perreux

Monsieur le rédacteur, Une phrase de l'article: « Sous l'arbre de Noël de Perreux », paru dans votre No 1, du 3 janvier dernier, page 3, demande une mise au point. Car à lire ce qui est écrit, on serait en droit de penser que les amonéers protestants qui se sont succédés dans l'établissement précité, depuis vingt-cinq ans, étaient des réformés bien exclusifs!

La réalité est, heureusement, moins noire. Depuis toujours, le culte protestant du dimanche du Noël des malades a été supprimé, au bénéfice de ladite Fête. En conséquence, il allait de soi, que le pasteur apporte, à cette manifestation, le message évangélique du jour.

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, etc...

Jehan Borel et Alcide Roulin, pasteurs, anciens amonéers de Perreux.
 Réd. — La phrase incriminée stipulait qu'il était réjouissant de constater qu'après près de vingt-cinq ans d'efforts et de vaines tentatives, pour la première fois un représentant de l'Eglise catholique prenait officiellement la parole au cours d'une manifestation publique à Perreux.

EN SUISSE

Dans un zoo de Zurich 600 animaux carbonisés

Plus de 600 animaux ont péri carbonisés, lundi, dans l'incendie d'un zoo privé, à Schoefflisdorf, dans le canton de Zurich. Le feu a pris, selon la police, à l'installation de chauffage probablement défectueuse, peu après minuit. Il s'agit pour la plupart d'oiseaux exotiques importés d'Asie et d'Amérique du Sud pour la vente en gros à des marchands. Mais dix chiens, un singe et deux chinchillas sont également demeurés dans les flammes. Les seules rescapées ont été une trentaine de perroquets enfermés dans une volière séparée. Les dégâts se montent à près de 50,000 francs. (UPI)

Chalet ravagé par le feu à Graechen

(c) Jamais deux sans trois... Après Verbier, Haute-Nendaz, c'est à Graechen, troisième station, qu'un violent incendie vient de se déclarer. Le feu ravagea lundi un chalet appartenant aux familles Joseph et Pius Ruppen. Les premières flammes jaillirent, comme à Verbier, dans les combles du bâtiment. Les pompiers de la station furent rapidement à pied d'œuvre. Hélas, les dégâts d'eau furent aussi importants que ceux causés par le feu. Ils dépassent les 100,000 francs.

†
 Il est au Ciel et dans nos cœurs.

Madame Marie Aymonin, ses enfants et petits-enfants;
 Madame et Monsieur Marius Gutknecht-Aymonin et leurs enfants:
 Madame et Monsieur Gérard Gafner;
 Monsieur Claude Voisin;
 Madame et Monsieur Eric Berger-Aymonin et leur fille Michèle,
 à Berne;
 Mademoiselle Zina Aymonin, à Pesoux;
 Madame veuve Charles Walther, à Pesoux, ses enfants et petits-enfants à Rochefort, Pesoux et Neuchâtel;
 Madame et Monsieur Marcel Moulin, leurs enfants et petite-fille à Neuchâtel et Lausanne,
 ainsi que les familles parentes et alliées,
 ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean-Baptiste Aymonin
 entrepreneur

leur très cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, parent et ami, qu' Dieu a repris à Lui, à l'âge de 75 ans, après une longue et pénible maladie vaillamment supportée, muni des sacrements de l'Eglise.

Dombresson, le 5 janvier 1969.

L'ensevelissement aura lieu mercredi 8 janvier, à 13 h 15.

Culte de famille à 13 heures.

La messe de sépulture aura lieu à 9 heures, à l'église catholique de Cernier.

R.I.P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Roger Stähli;
 Monsieur Francis Stähli et sa fiancée
 Mademoiselle Eliane Dietrich;
 Mademoiselle Gisèle Stähli;
 Monsieur et Madame Maurice Annen-Stähli, leurs enfants et petits-enfants, à Carouge;
 Monsieur et Madame Casimir Bachmann-Stähli;
 Mademoiselle Solange Stähli et sa fille, à Carouge;
 Monsieur et Madame Albert Nobs, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à Saint-Blaise;
 les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Fritz Stähli, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur Roger STÄHLI
 leur très cher époux, papa, beau-frère, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 61me année, après de grandes souffrances.

Neuchâtel, le 4 janvier 1969.
 (Petit-Catéchisme 4)
 Père, mon désir est: que là où je suis, ceux que tu m'as donnés soient aussi avec moi.
 Jean 17:24.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu au cimetière de Beauregard, mardi 7 janvier, à 11 heures.
 Culte au temple des Valangines, à 10 h 15.
 Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et les employés de BURA et LINDER S.A. ont le triste devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Roger STÄHLI
 leur fidèle ouvrier et ami dont ils garderont un magnifique souvenir.
 Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Le F.-C. Serrières a le pénible devoir d'annoncer à ses membres le décès de

Monsieur Roger STÄHLI
 père de son dévoué secrétaire-caissier, Monsieur Francis Stähli.
 Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Monsieur et Madame Louis de Montmolin, à Colombier;
 Madame Gérard Savary, à Lausanne;
 le pasteur André Junod, à Neuchâtel;
 Monsieur et Madame Jean Barbey, à Phoenix (USA);
 Monsieur et Madame Lambert de Vries et leurs enfants, à Zurich;
 Monsieur et Madame Raffaello Rosselli et leurs enfants, à Milan;
 Monsieur et Madame Daniel de Montmolin et leurs enfants, à Toronto;
 Monsieur et Madame Jean-Pierre Savary et leurs enfants, à New-York;
 le pasteur et Madame André Savary et leurs enfants, à Lausanne;
 le pasteur et Madame Alain Burnand et leurs enfants, à Ecublens;
 Monsieur et Madame Gérard Savary et leurs enfants, au Kenya;
 le docteur et Madame Charles-A. Schild et leurs enfants, à Bienne;
 Monsieur et Madame Roger Barbey et leur fille, à San-Francisco;
 Monsieur et Madame Dudley Hartt et leurs enfants, à Wilbraham;
 Madame Pierre Robert, à Muri-Berne;
 les familles parentes et alliées,
 Secur Madeleine Schinz,
 ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle Ruth JUNOD
 leur chère sœur, belle-sœur, tante, grand-tante, nièce, cousine et amie, que Dieu a repris à Lui,
 Neuchâtel, le 5 janvier 1969.
 (Serre 1)

La paix de Dieu, qui surpasse toute intelligence, gardera vos cœurs et vos pensées en Jésus-Christ.
 Philippiens 4:7.

Le culte sera célébré en la chapelle de la Maladière, mercredi 8 janvier, à 11 h. Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser aux Missions protestantes (c.e.p. 20-4982) ou au Fonds du chalet de la Croix-Bleue (c.e.p. 20-8027)
 Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le comité de la section de la Croix-Bleue de Neuchâtel a le chagrin de faire part à ses membres et amis du décès de

Mademoiselle Ruth JUNOD
 membre fidèle de la section, et sœur de son cher président, le pasteur André Junod.
 Le culte mortuaire sera célébré à la chapelle de la Maladière mercredi 8 janvier à 11 heures.

Le comité de la section de la Croix-Bleue de Neuchâtel a le chagrin de faire part à ses membres et amis du décès de

Mademoiselle Ruth JUNOD
 membre fidèle de la section, et sœur de son cher président, le pasteur André Junod.
 Le culte mortuaire sera célébré à la chapelle de la Maladière mercredi 8 janvier à 11 heures.

Le comité de l'Association des détaillants du Val-de-Ruz a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Jean-Baptiste AYMONIN
 époux de Madame Aymonin, membre de la société.
 Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

L'Associazione Nazionale Combattenti e Reduci Italiani annunciando la scomparsa dell'amico

Jean-Baptiste AYMONIN
 prega i membri di prendere parte al cordoglio intervenendo ai funerali, che avranno luogo secondo l'annuncio della famiglia, dell'estinto.

Le comité du F.-C. Dombresson a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Jean-Baptiste AYMONIN
 membre fondateur et membre honoraire, beau-père de Monsieur Marius Gutknecht, membre du comité, et grand-père de Monsieur Claude Voisin, membre actif.

Tous les membres sont invités à assister à l'ensevelissement qui aura lieu le mercredi 8 janvier, à 13 h 15.

Le Groupement des Vétérans de l'A.S.F., section de Neuchâtel-le-Bas, a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Jean-Baptiste AYMONIN
 membre de la société.
 Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Le F.-C. Comète, Pesoux, a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Jean-Baptiste AYMONIN
 membre fondateur du club.
 Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Repose en paix, cher papa et grand-papa.

Monsieur et Madame Paul Leuthold-Perrenoud et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds;
 Monsieur et Madame Gaston Etevenard-Perrenoud, leurs enfants et petits-enfants, à Paris et en Roumanie;
 Madame Emma Perrenoud-Bartschi, ses enfants et petits-enfants, à Auvernier, à Neuchâtel et à Pesoux;
 Monsieur et Madame Bernard Perrenoud et famille, à Cernier,
 ainsi que les familles parentes et alliées,
 ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Bertrand PERRENOUD
 ancien pêcheur

leur très cher papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, oncle, parent et ami, enlevé à leur affection, dans sa 84me année, après une longue maladie supportée avec courage et résignation.
 Auvernier, le 5 janvier 1969.

Domicile de la famille: M. Paul Leuthold-Perrenoud, Commerce 121, la Chaux-de-Fonds.
 Le service religieux sera célébré à la chapelle des Cadolles, mercredi 8 janvier, à 13 h 30.
 Domicile mortuaire: hôpital des Cadolles.
 Cet avis tient lieu de lettre de faire part

IN MEMORIAM
 7 janvier 1966 - 7 janvier 1969
Roger ROMANG
 3 ans déjà que tu nous a quittés, mais ton souvenir reste à jamais vivant dans nos cœurs.
 Ta sœur, ta famille.

Si vous avez un avis urgent à nous transmettre...

Nous rappelons que les avis urgents (avis de naissances, avis tardifs, avis mortuaires) doivent être adressés comme suit:

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

AVIS URGENT

à l'exclusion d'autres mentions telles que noms de personnes, direction, imprimerie, etc.

La publication d'annonces dont l'adresse n'est pas conforme à l'indication ci-dessus pourrait subir des retards dont nous ne saurions être rendus responsables.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Traditionnelle cérémonie de promotions chez les sapeurs-pompiers de la ville

A Neuchâtel, il y a une tradition que l'on respecte.

Dans le corps des sapeurs-pompiers, les promotions ont lieu le 1er janvier. Elles sont concrétisées par une manifestation qui se déroule aux premiers jours de l'année.

Hier soir, fidèle à cette tradition, le corps des sapeurs-pompiers de la ville a procédé à la cérémonie de remise des nouveaux grades. Ce fut une manifestation d'une grande sobriété, mais non exempte de signification.

Le major Habersaat présidait. Pour la circonstance, et en grande première, il arborait le casque américain des premiers-securus de Neuchâtel, mais de couleur rouge. Il est réservé aux officiers.

Le conseiller communal Jean-Claude Duvanel, chef de la commission de la police et du feu, entouré de membres de celle-ci, était présent quand le major Habersaat mit ses nouveaux grades au garde-à-vous. Puis, rapidement, le commandant du corps de sapeurs-pompiers de Neuchâtel procéda à la proclamation des grades :

Au grade de capitaine le plit Claude Monnier (Cp. CFF); au grade de plit les lt Hervé Berger (PS), René Dietrich (Cp. D), Claude Schwab (Cp. CFF); au grade

de Lt, le sergent Eric Nussbaumer (samaritain), et au grade de caporal le sapeur Charles Calame (samaritain).

M. J.-C. Duvanel apporta le salut et les félicitations de l'autorité communale. Il rendit hommage aux pompiers de pré-

sent l'avenir en étudiant toutes les techniques nouvelles susceptibles d'améliorer l'efficacité de leurs interventions et il félicita les promus au nom de l'autorité exécutive mettant l'accent sur la plus grande responsabilité que ce nouveau grade comporte.

Le dernier acte de cette cérémonie s'acheva au bar de la Poste par une collation à laquelle veilla avec un soin infini le cap. Margot, quartier-maître du bataillon.



Le conseiller communal J.-Cl. Duvanel s'adresse aux nouveaux promus.

(Avipress - J.-P. Baillod)



Le major Habersaat serre la main du plit Claude Monnier, après l'avoir promu au grade de capitaine, cdt de la Cp. CFF.

PROMOTIONS MILITAIRES (OFFICIERS SUPÉRIEURS)

Le département militaire fédéral vient de publier les mutations intervenues dans le corps des officiers supérieurs au 1er janvier 1969. Nous donnons les noms des officiers intéressés dans notre rayon de diffusion.

ÉTAT-MAJOR GENERAL

Au grade de colonel: Heinz Bienz, de Fribourg.

Au grade de lieutenant-colonel: Roger Décosterd, Saint-Légier Francis Lambert, Sion; Siegfried Weissenberger, Lausanne; François Millet, Lausanne; Edwin Stettler, Ecoteaux; Joseph Piller, Villars-sur-Glâne.

Au grade de major: Daniel Jordan, Aubonne; Jean-Jacques Ferrari, Fribourg; Adrien Tschumy, Nyon; Jacques Galletti, Aigle; Bruno Voegeli, Lausanne; Fritz Husi, Renens; Hanspeter Schmidt, Lausanne.

OFFICIERS DE CHEMIN DE FER

Au grade de lieutenant-colonel: Walter Fahrni, Pully.

Au grade de major: Traugott Bertschi, Lausanne; Pierre Willen, Renens.

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE

Au grade de colonel: Joseph Wuilloud, Fribourg; (service des munitions).

Au grade de lieutenant-colonel: Hubert Aeppli, Villars-sur-Glâne, (Infanterie); Antoine Nussbaumer, Monthey, (troupes sanitaires); Fritz Wuger, Yverdon, (matériel).

Au grade de major: Heinrich Walther, Nidau.

INFANTERIE

Au grade de colonel: Georg Werner, Biemme; Henri Chollet, Montreux; Adolf Stettler, Lyss; Henri Parel, Peseux; Franz Hayoz, Fribourg; Claude Pochelon, Vésenaz; Bernard de Chastonay, Sion.

Au grade de lieutenant-colonel: Pierre Vernet, Genève; Jean Demagistri, Delémont; Fernand Pasche, Fribourg.

Au grade de major: Philippe Dubois, Genève; Blaise Junod, Porrentruy; Lucas Sarasin, Riehen, Jean-Pierre Dubois, le Locle; François Fiechter, Genève.

TRoupES MECANISÉES ET LÉGÈRES

Au grade de lieutenant-colonel: Olivier Pignat, Yverdon.

Au grade de major: Jean-Jacques de Watteville, Lausanne, Daniel Cand, Corsier-sur-Vecvey; Jean Schenk, Berne.

ARTILLERIE

Au grade de colonel: Pierre Imhof, la Chaux-de-Fonds.

Au grade de lieutenant-colonel: Maurice Cosandey, Lausanne; Jacques Turretini, Genève; Jean Wahl, Genève.

Au grade de major: Hans-Erich Hintermann, Anet; Maurice Schmidt, Echallens; Jacques Schupp, Vevey; André Voillat, Durnten; Karl Baettig, Lyss; Jean-Pierre Forney, Hauterive.

TRoupES DE DÉFENSE CONTRE AVIONS

Au grade de colonel: Jean-Jacques Bollen, Frauenfeld.

Au grade de major: Peter Schoechlin, Biemme; Pierre Tombez, Salavaux.

TRoupES DE TRANSMISSION

Au grade de major: Bernard Delaloye, Berne; Bernard Lorenz, Morges.

TRoupES SANITAIRES

Au grade de lieutenant-colonel: Jean-Pierre Clerc, Neuchâtel; Georg-Emmanuel Beck, Pully; Friedrich von Sinner, Bulle; Georges Fallet, Onex.

Au grade de major: Hans Ebener, Loèche-les-Bains; René Baumgartner, Chêne-Bougeries; Max Kiener, Nidau; Henri Gougler, Onex; Ernst Kiener, Biemme; Jacques-Henri Pignat, le Brassus; Marc-André Jacquot, Lutry.

SERVICE DE PROTECTION AC

Au grade de lieutenant-colonel: Wilhelm Koessler, Genève; René Oderbolz, Vésenaz.

Au grade de major: Peter Imboden, Sion; Claude Tripet, Genève.

TRoupES VÉTÉRINAIRES

Au grade de major: Jean-François Pelaton, Epalinges.

TRoupES DE RAVITAILLEMENT

Au grade de lieutenant-colonel: Jean-Pierre Ehrsam, Lausanne.

Au grade de major: Hans Schläfli, Pully; André Rochat, Premier; François Duret, Lausanne; Pierre Dubois, Prilly; Bernard Widder, Givisiez; René Tschanz, Neu-

châtel; Samuel Candaux, Prilly; Pierre Jeannot, Berne.

TRoupES DE RÉPARATION

Au grade de lieutenant-colonel: Alfred Burlet, la Tour-de-Peilz.

Au grade de major: Gaston Christinet, Gland.

TRoupES DE PROTECTION AÉRIENNE

Au grade de lieutenant-colonel: Paul Curdy, Sion; Jean Naeff, Genève.

Au grade de major: Francis Ballmer, Saint-Stulpice.

SERVICE TERRITORIAL

Au grade de colonel: Frédéric Buhler, Vésenaz.

Au grade de lieutenant-colonel: Fritz Pfister, Saint-Légier; Laurent Roulet, Sézégny; Frédéric Coquoz, la Chaux-de-Fonds; Marcel Diserens, le Mont-sur-Lausanne; André Gising, Moudon; Michel Bays, Fribourg; Jean-Jacques Rivoire, Genève; Bernard de Montmolin, Neuchâtel; Albert Udry, Fribourg; Luigi Musy, Fribourg.

Au grade de major: Fernand Gindraux, Neuchâtel; Arnold Neracher, Bellevue; Conrad Zellweger, Chêne-Bougeries; Jean Richard, Genève; Daniel Hussion, Payerne; Walter Wimmersberger, Viège; Pierre Ametz-Droz, Soleure; Fritz Kramer, Châtres; Henri Kessi, Biemme; Roger Blanc, Nyon; Jean Carbonnier, Neuchâtel; Denis Schouwey, Villars-sur-Glâne.

SERVICE DES TRANSPORTS

Au grade de lieutenant-colonel: Charles Reichler, Fribourg.

Au grade de major: Hans-Rudolf Oechslin, Biemme.

SERVICE DES MUNITIONS

Au grade de lieutenant-colonel: Paul Dreyer, Fribourg.

Au grade de major: Robert Haenni, Viège; Jean-Edmond Giroud, Saint-Pierre-de-Clages; Hans Ith, Nidau; Charles-André Walter, Pully; Charles Bunzli, Aire.

SERVICE DU MATÉRIEL

Au grade de lieutenant-colonel: Louis Margot, Amsteg; Eugène Beuret, Fribourg; Fritz Grother, Colombier.

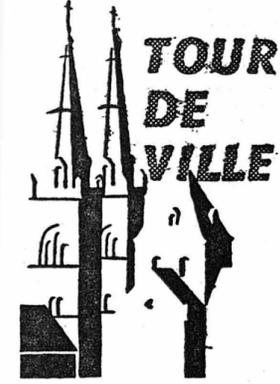
Au grade de major: Samuel Porret, Colombier.

ARMÉE ET FOYER

Au grade de major: François Schaller, Lausanne.

JUSTICE MILITAIRE

Au grade de major: Marc Virot, Berne.



Pour un règlement de police rajeuni

Une motion signée de M. Jean Duvanel et consorts est prévue en suppléant à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général qui doit avoir lieu le 13 janvier à l'hôtel de ville. Elle est libellée comme suit: « Les soussignés demandent la révision du règlement de police de la ville de Neuchâtel, vieilli et inapplicable dans plusieurs de ses dispositions, notamment la révision de son article 95, de manière à garantir la liberté de l'information et de la propagande politiques. »

« Si l'on veut élever l'intérêt des citoyens et citoyens pour les problèmes de la vie sociale et collective et améliorer la pratique de la démocratie, il faut en particulier renoncer à limiter aux périodes de votations ou d'élections la distribution sur la voie publique de feuilles volantes de contenu politique et renoncer à soumettre leur distribution dans les boîtes aux lettres à une autorisation de la direction de police. La collecte de signatures pour une initiative ou un référendum doit être libre. »



Au bas de Fontaine-André, la route s'est proprement désagrégée prenant l'aspect d'un chemin de campagne à peine carrossable.

Cel-dégel: des variations sur un thème douloureux pour l'asphalte

Une grande pitié: celle des rues de la ville...

Ces jours derniers ont été, pour les hommes, autant de jours de fête, en revanche certaines rues de la ville ont douloureusement senti passer les frimas qui ont immédiatement suivi le Nouvel-An.

Les pauvres il fallait les voir: Bellevaux, Gibraltar, Matile, Fontaine-André, les Fahys et la Dime à la Coudre!

Un grand malheur. Elles n'ont pas supporté les traditionnelles variations « gel-dégel » de l'hiver qui ne fait que commencer. Leur santé, bien fragile, due à leur grand âge, ne leur a pas permis de tenir le coup plus longtemps. Elles ont rendu l'âme, offrant aux usagers surpris des trous dans lesquels s'abîment les trains des véhicules, et gémissent les suspensions.

Elles sont, depuis quelques jours, en bien piteux état. Certaines ont même pris l'aspect d'une route de haute montagne au sortir d'un hiver exceptionnellement rigoureux.

La vérité, pour une fois, est simple: étant âgées, elles n'ont pas été conçues pour supporter une telle circulation. Et le « gel-dégel » achève de les rendre très vulnérables.

Les travaux publics le savent, eux qui, à chaque printemps, et même en hiver, comme c'était le cas hier à Fontaine-André et ailleurs, doivent panser ces blessures sans pouvoir toujours faire une œuvre plus durable.

Il est bien évident qu'il ne saurait s'agir de refaire totalement les mauvaises artères de la cité. Il en coûterait une ou deux dizaines de millions de francs.

Aussi la commune profite-t-elle d'autres travaux, tels que le remplacement de canalisations, pose d'égoûts collecteurs, pour se lancer dans des réfections profondes.

C'est un programme de longue haleine, qui doit nécessairement comporter des étapes.

L'erreur a peut-être été de construire aussi léger, dans les fondations.

Mais qui, jadis, eût pensé que l'automobile connaîtrait une telle prolifération au point de défoncer les routes qui, apparemment, semblaient robustes?



Au bas de la côte de Bellevaux, de grosses plaies que chaque passage de véhicule aggrave.

(Avipress - J.-P. Baillod)

VIGNOBLE - VIGNOBLE

L'amicale des juniors du F. C. Boudry est vraiment unique en son genre

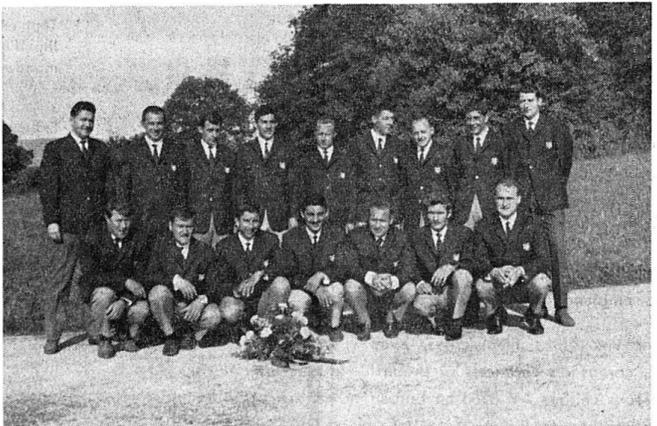
De notre correspondant:

Il y a une vingtaine d'années, un membre du F.C. Boudry, M. Yves Barbier, acceptait d'accompagner les juniors du club local lors de leurs déplacements. Il veillait avec compétence sur toute cette jeunesse sportive. Mais juniors devinrent seniors, voire vétérans. Le 13 juillet 1958, ils décidèrent de se retrouver pour organiser un voyage en Valais qui fut mémorable et lors de ce périple, autour d'un bon verre de Fendant, fut créée une amicale des juniors du F.C. Boudry. Comme il se devait, Yves Barbier fut désigné président et un comité fut formé de Pierre Moulin, secrétaire; Angélo Todeschini caissier; Michel Locatelli, responsable des convocations; Francis Biedermann, secrétaire des verbaux, alors que les autres membres étaient Jean Burgy, Pierre-André Biedermann, Marcel Mullaard, Fred Burri, Georges Bettosini, Jacques Meisterhans, Daniel Perrinquet, Paul Favre, Louis Locatelli, René Barbier

et Willy Meyer. Des statuts en bonne et due forme ont été rédigés. Cette amitié dure toujours et les membres se retrouvent à différentes occasions et font en général une course par année où ils s'arrangent pour disputer un match amical avec les joueurs de l'équipe locale de l'endroit où ils se rendent.

Ils ont même participé à différents tournois non pas trop par esprit compétitif mais plutôt pour toucher un ballon, ce qui ne les a pas empêchés de remporter le challenge fair play lors du dernier tournoi du F.C. Bôle. Lors des assemblées générales, il n'y a pas beaucoup de difficultés lors des nominations statutaires puisque les membres du comité sont nommés à vie! Il faut reconnaître qu'une amicale de ce genre est unique et montre le parfait esprit de camaraderie qui y règne. Le 10me anniversaire a été fêté dignement dans le courant de l'année dernière. Une seule ombre figurait au tableau: c'est le

fait de la disparition tragique de Daniel Perrinquet en octobre 1967 lors d'un accident de la circulation. Tous les membres se rendirent au champ du repos de Saint-Aubin pour déposer une gerbe de fleurs sur la tombe de leur camarade trop tôt disparu. Il ne reste plus qu'à souhaiter encore longue vie à cette amicale qui forme une association d'amis, exemple qui pourrait être suivi par de nombreux anciens sportifs.



L'amicale lors de son jubilé

(Avipress - Richard)

Correspondances

(Cette rubrique n'engage pas la rédaction)

Le salaire des missionnaires dépend du coût de la vie...

Monsieur le rédacteur,

La Feuille d'avis se lit aussi au cœur de l'Afrique et M. J.-C. Laederach qui travaille comme architecte au service de la mission au Lesotho est tombé sur l'article dans lequel je signalais son départ et celui de deux autres jeunes missionnaires pour les pays d'outre-mer.

Je disais dans cet article que le traitement de nos missionnaires varie entre 1100 et 1400 fr., salaire modeste pour un architecte ou un professeur. En donnant ces chiffres je voulais montrer aux amis de la Mission que leurs dons ne sont pas employés à faire des dépenses somptuaires et que les missionnaires sont les premiers à faire des sacrifices. Ces chiffres m'avaient été fournis par le département missionnaire romand.

Or en lisant ces chiffres M. Laederach m'a envoyé une lettre de protestation — fort compréhensible — et m'a demandé de publier une rectification

dans la Feuille d'avis. Son traitement net est de 525 fr. par mois, à quoi s'ajoutent diverses prestations telles que les charges sociales et le logement dans une vieille maison missionnaire. M. Laederach m'écrit que son traitement peut être évalué ainsi à 700 fr. On le voit, c'est encore plus modeste que ce que je disais.

Le département missionnaire auquel j'ai demandé pourquoi les informations que j'avais reçues ne correspondaient pas à la réalité m'a répondu que les traitements des missionnaires sont adaptés au coût de la vie des pays où ils travaillent. D'un pays à l'autre ces traitements peuvent donc varier. D'autre part le Lesotho dépend de la Mission de Paris et c'est elle et non le département romand qui fixe le traitement de ses missionnaires.

Je vous remercie, Monsieur le rédacteur, de me donner l'occasion de faire cette rectification.

Gaston DELUZ, pasteur.

COLOMBIER

Première école de sous-officiers de l'année

(c) Hier matin, une centaine de soldats que le grade de caporal intéresse, ont commencé à Colombier une école de sous-officier qui durera quatre semaines.

L'entrée en caserne a eu lieu hier à 11 heures. Les jeunes gens sont placés sous le commandement général du cap. de Rougemont et ont à leur disposition trois officiers instructeurs.

Au début de février s'ouvrira la première école de recrues de l'année. Pendant quatre mois les aspirants caporaux de la présente volée commanderont des recrues, à la caserne de Colombier.

PESEUX

Une fillette renversée par une auto

(c) Hier à 14 h, la petite Ida Fabbro, 4 ans, domiciliée à Peseux, s'est élançée à travers la rue du Châtelard sans prendre garde à la circulation. Elle a été renversée par la voiture que conduisait Mme Carmen Sorensen, de Corcelles, qui ne parvint pas à éviter l'enfant malgré un violent coup de frein. La fillette a été transportée en ambulance à l'hôpital Poraltes, souffrant de blessures légères sur tout le corps.

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DU PLUS BEAU PANORAMA DE SUISSE

Voici l'un des meilleurs placements de la Riviera suisse: la TOUR D'IVOIRE à Montreux, 24 étages d'appartements luxueux surplombant le lac Léman.

Un investissement qui rapporte

Avez-vous réfléchi à tout ce que vous dépensez pendant vos vacances, en hôtels, en restaurants? Si oui, nous vous proposons d'investir votre argent dans de la « pierre ». C'est solide et

Veillez m'adresser, gratuitement et sans engagement de ma part, votre brochure TOUR D'IVOIRE.

Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____

FAN

plus sûr. Propriétaire à la TOUR D'IVOIRE, vous êtes libre de sous-louer votre appartement comme il vous plaît. Nous nous chargeons même de le faire pour vous.

Joie de vivre sur le Léman

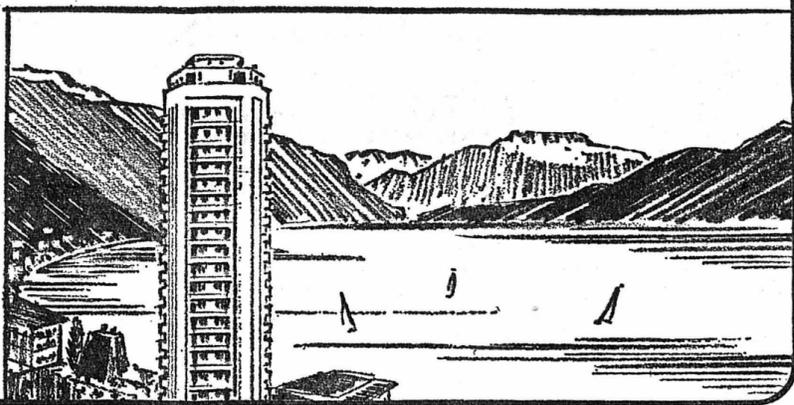
Propriétaire à la TOUR D'IVOIRE, vous profitez doublement de vos vacances: lac en été, ski en hiver.

Bien-être Tour d'Ivoire

4 appartements par étage (2, 3, 4 pièces). Les balcons ne se couloient pas, vous êtes vraiment chez vous. Un panorama imprenable. Un confort pensé avec minutie: isolation phonique et thermique, cuisines équipées, salles de bains en faïence. Garage souterrain. Mais vous en saurez plus en lisant notre brochure en couleurs.

Si vous êtes à Lausanne ou Montreux, venez nous voir. Nous serons heureux de vous faire visiter la TOUR D'IVOIRE.

GETISA, avenue Tissot 2, 1006 Lausanne
Tél. (021) 22 95 61



Pension pour dames âgées, de mande

assistante directrice

aimant les personnes âgées et sachant cuisiner. Nous offrons à personne capable des conditions d'engagement très favorables.

Faire offres à la pension des Lilas, 2055 Saint-Martin.
Tél. (038) 7 13 31.

Nous cherchons

une jeune fille

intelligente désirant participer à la vie active d'un restaurant connu. Possibilité de faire un stage au buffet, au service de table et d'acquies de bonnes notions concernant le service des boissons et des mets. Congé le dimanche dès 16 heures et le lundi.

Prière de faire offres au restaurant des Halles. Tél. 5 20 13.

On cherche un

CUISINIER

Bon gain. Place à l'année. Entrée immédiate. Faire offres à l'Hôtel de l'Aigle et Café de Paris, Villeneuve.
Tél. (021) 60 10 04.

BOULANGER-PÂTISSIER

est recherché pour entrée immédiate ou pour date à convenir.

Bon salaire. Congé le dimanche. Logement à disposition.

Adresser offres écrites à GH 6081 au bureau du journal.

Bar à café cherche

jeune serveuse

pour entrée immédiate ou selon entente.

Faire offres à M. F. Devaud, Relais la Croix, 2022 Bevaix.
Tél. (038) 6 63 96.

Restaurant de la Cave Neuchâteloise, Terreaux 7, Neuchâtel, cherche

COMMIS DE CUISINE

et

GARÇON DE CUISINE

Tél. (038) 5 85 88.



L'annonce
reflet vivant du marché

IMMEUBLES

A VENDRE

A PÉRY

environ 10,000 m² de terrain, situé près du village. Prix intéressant. Tél. 7 82 21, le Landeron.

CHAMBRES

A louer

chambres

meublées chauffées; immédiatement; eau chaude et froide. à Saint-Blaise. Tél. (038) 3 27 54, dès 18 heures.

Mercerie-Nouveautés engage une vendeuse
Tél. 5 17 62.

VENDEUSES AUXILIAIRES

seraient engagées pendant quelques mois pour liquidation d'un commerce de confection-chémiserie. Eventuellement horaire à la demi-journée. Entrée immédiate ou à convenir. Téléphoner dès 19 h au 5 50 91.

BAUX A LOYER

à vendre à l'imprimerie de ce journal

FAVAG

cherche :

régleuses de relais

pour la téléphonie automatique; formation par nos soins;

ouvrières

pour divers travaux d'ateliers.

Faire offres écrites ou se présenter à :

FAVAG
SA

2000 NEUCHÂTEL

Monruz 34

Tél. (038) 5 66 01

VENDEUR

qualifié, connaissant bien la branche confection est cherché.

Place stable.

Faire offres avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire, sous chiffres PE 20,022 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Bell

Nous engageons :

chauffeur - livreur

au bénéfice du permis de conduire automobile;

boucher

ayant des connaissances de la vente. S'adresser à Bell S.A., rue de l'Hôpital, tél. (038) 5 11 16.

Par suite du développement de notre entreprise de la branche mécanique à Neuchâtel, nous cherchons un

EMPLOYÉ COMPTABLE

dynamique et consciencieux, appelé à seconder le chef du département administratif.

Si vous désirez

- une situation stable
- une ambiance de travail agréable

veuillez adresser vos offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire sous chiffres AY 6060 au bureau du journal.

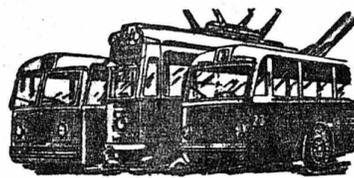
Chaque jour des nouvelles du monde entier

sont vendues à notre fidèle clientèle par nos employés du kiosque de la gare de Neuchâtel. Ne serait-ce pas une profession pour vous? Pour le kiosque précité, nous cherchons une

VENDEUSE

Des connaissances particulières de la branche ne sont pas exigées, car nous pouvons prévoir une période de mise au courant.

Renseignez-vous auprès de Mlle Orlandi, gérante, au sujet des conditions de salaire et de nos prestations sociales avantageuses. Vous pouvez vous présenter directement au kiosque ou téléphoner à Mlle Orlandi (tél. 5 40 94) qui vous donnera volontiers les renseignements désirés.



La Compagnie genevoise des tramways électriques

a besoin de vous!

N'hésitez pas à vous engager comme

receveur-conducteur

de cet important service public.

Formation accélérée. Salaire et sécurité intéressants.

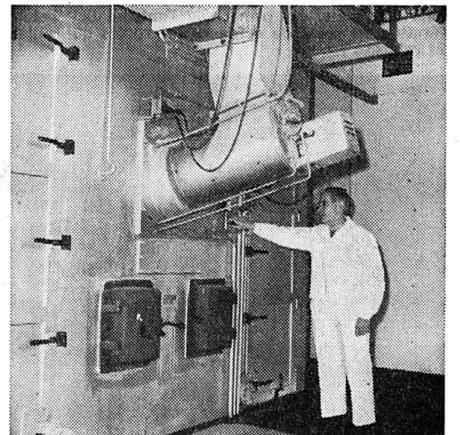
Conditions d'engagement et formules d'inscription disponibles sur demande téléphonique au numéro (022) 25 02 60.

Direction de la CGTE, La Jonction, Genève.

Suchard

Nous vous offrons la possibilité de devenir :

ouvrier professionnel responsable des installations de fourniture d'énergie



Tout en étant bien rémunéré, vous serez formé chez nous et vous aurez la possibilité d'obtenir le certificat de chauffeur de chaudière. Notre chaufferie est à commandes automatiques. L'activité est variée et intéressante.

Exigences :

travail continu en horaire d'équipe, la semaine et le dimanche, haute conscience professionnelle pour la surveillance d'installations où vous êtes seul à votre poste, être en bonne santé.

Préférence sera donnée à homme marié, sobre et de nationalité suisse.

Age idéal : 25 à 40 ans.

Adresser offres écrites détaillées à CHOCOLAT SUCHARD S.A., 2003 Neuchâtel-Serrières.

OFFRES D'EMPLOIS

Home de la ville engage, pour entrée immédiate,

employé (e) de maison

comme aide de ménage.

Adresser offres écrites à FD 6065 au bureau du journal.

Désirant compléter nos effectifs, nous engageons immédiatement ou pour date à convenir :

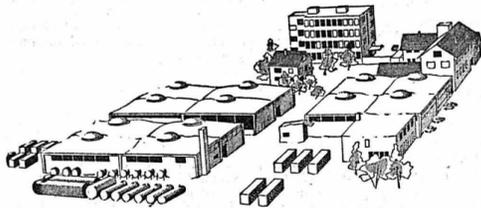
1 chef de chantier (installations-sanitaires)

1 monteur sanitaire

1 ferblantier-appareilleur

Candidats suisses, ou étrangers avec permis C; les personnes cherchant un emploi stable auront la préférence. Discretion assurée.

Faire offres ou se présenter à Bauermeister & Cie ferblanterie, installations sanitaires, Place-d'Armes 8, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 5 17 86



BLASER + CIE S.A.

engagerait

représentants

pour la vente de nouveaux produits auprès des ménagères, hôtels, administrations. Travail indépendant. Places stables. Cours de formation pour débutants. Age idéal 25 à 50 ans.

Bon salaire.

Demandez des renseignements détaillés et le bulletin d'inscription à BLASER + Cie S.A. 3415 HASLE-RUEGSAU
Tél. (034) 3 58 53

Maison de la place cherche

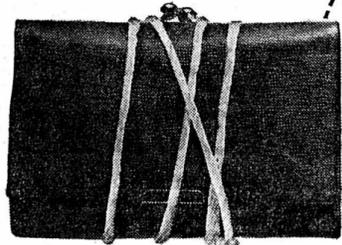
TAPISSIER

poseur de rideaux

Travail varié, indépendant, convenant à personne consciencieuse et active désirant trouver emploi stable.

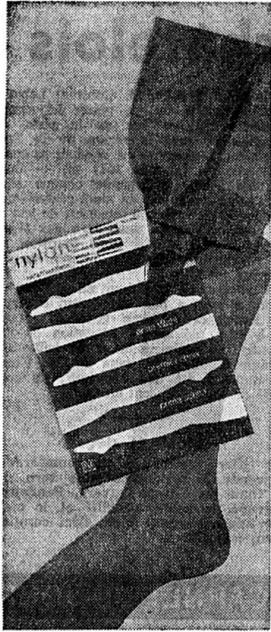
Semaine de 5 jours, salaire à convenir. Permis de conduire souhaité, mais pas indispensable.

Faire offres sous chiffres HT 6082 au bureau du journal.



Pourquoi payer d'avantage?

Voilà des offres!
Voilà des prix!
Voilà des conditions!
...tout le long de l'an
à la Migros!



Bas nylon, dentelle
pointes et talons renforcés,
1^{ère} qualité, couleurs mode

5 paires

5.-!



Slips pour dames
pur coton, 1x1, entrejambe
renforcé

4 slips

5.-!

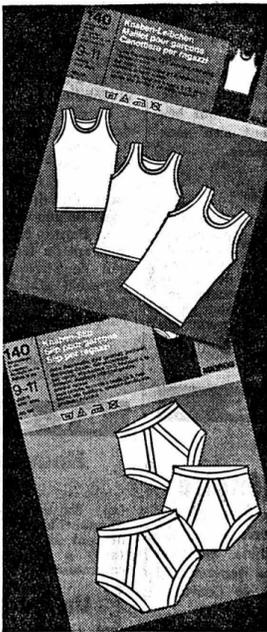


3 slips pour messieurs
pur coton, 2x2, croisés,
élastique interchangeable
ou bien

**3 maillots de corps
pour messieurs**
sans manche, pur coton, 2x2,

3 pièces

5.-!



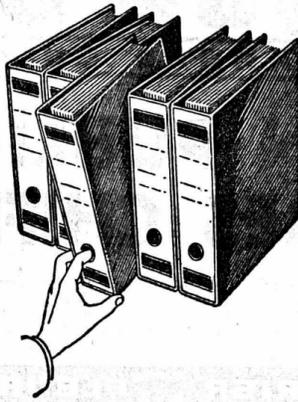
3 slips pour garçons
pur coton, 2x2, élastique
interchangeable ou bien

**3 maillots de corps
pour garçons**
pur coton, 2x2

3 pièces

4.-!

**MARCHÉS
MIGROS**
et certains libres-services



**Tout pour le
changement
de classement**

Classeurs, dossiers suspendus,
dossiers, boîtes à archives,
perforateurs et tous autres
articles de classement.

Livraison immédiate
Veuillez nous rendre visite,
ou commandez à notre
service spécial en téléphonant
au (038) 5 44 66.

Reymond

Rue Saint-Honoré 5
Neuchâtel

**Université populaire
neuchâteloise**

Section du Val-de-Travers

Deuxième cours
du semestre d'hiver
1968-1969

La recherche spatiale

par M. Fritz Egger, professeur
au gymnase cantonal de Neu-
châtel (avec film et diaposi-
tives).

Dates : 15, 22, 29 janvier et 5
février.

Heures : 20 heures.

Lieu : Ecole de mécanique et
d'électricité, Couvet.

Inscription : 8 fr., ccp 20 - 5508.

Renseignements :
Tél. (038) 9 15 85.



**MOTOS
VÉLOS**

Pour l'entretien de
vos vélos, vélomo-
teurs, motos. Ven-
te - Achat - Répa-
rations.

G. CORDEY

Ecluse 47-49 - Tél. 5 34 27



HILDENBRAND

FERBLANTERIE

SANITAIRE

Saint-Nicolas 10

Tél. 5 66 86



Radio - Télévision

TV - Radio, etc.

**Radio-
Mélody**

Tél. (038) 5 27 22

Rue des Flandres 2 - Neuchâtel

Machines mécaniques - Coffres-forts

Achat - Vente - Echange - Expertise

R. Ferner, rue du Parc 89, tél. (039) 2 23 67, la Chaux-de-Fonds.



ancien nouveau

Transformation de vestons croisés

au prix de 48 fr. 50

R. POFFET - Tailleur

Ecluse 10 - Tél. 5 90 17

NEUCHÂTEL



PRÊTS
sans caution



BANQUE EXEL

2001 NEUCHÂTEL

Av. Rousseau 5 Ø (038) 5 44 04

Ouvert le samedi matin

**NOS PRIX
DISCOUNT 1969**



TWINSET
cardigan et pullover
cashmerelock 20 %
angora toutes les tailles **27.-**

PULLOVERS
laine col montant, lon-
gues manches.
Tailles 38 à 48 **20.-**

PULLOVERS
ras du cou
longues manches,
cashmerelock 20 %
angora
Tailles 40 à 48 **15.-**

BAS
microfil 1er choix
gr. 8 1/2 à 10 1/2
coloris : cresta et roma
3 paires **2.95**

COLLANTS
crêpe 1er choix
Tailles : petit, moyen,
grand
coloris :
cresta et ambre
La paire **2.95**

Voyez nos prix discount
A NOTRE RAYON PARFUMERIE
**SAVONS
DENTIFRICES
LAQUE POUR CHEVEUX**
etc.



Tél. 5 30 13 NEUCHÂTEL

**stamflor®
TAPIS
Masserey**

- 300 échantillons mur à mur
- c'est ce que vous présente
- notre show-room
- Parc devant la maison
- Ouverture permanente, même le samedi.
- MAGASIN : Portes-Rouges 133.
- Dans les choix des revêtements de sol et d'escaliers, nous aidons nos estimés clients par des renseignements corrects et aimables. ■ Devis -
- GARANTIE : 2 ans sur tous défauts de pose.
- Pose par des hommes qui, jour après jour, exécutent leurs travaux avec grand soin et selon les désirs des clients.
- Notre technicien, responsable des travaux de pose, est à votre service, pour vous remettre, sans engagement pour vous, les échantillons et les devis. Visite à domicile sur demande.

NEUCHÂTEL - Tél. (038) 5 59 12
Bureaux et entrepôts : Portes-Rouges 131, Neuchâtel

Une bonne idée pour 1969:

Profitez de vos loisirs!

Inscrivez-vous aux cours de
l'Ecole-Club Migros

11, rue de l'Hôpital - Tél. 5 83 48

Secrétariat ouvert dès le 6 janvier 1969,
du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de
14 h à 22 h; le samedi de 9 h à 12 h

Nouveaux cours dès janvier

A découper et à marquer d'une croix le(s) cours qui vous intéresse(nt).

- | | |
|--|--|
| LANGUES | COURS PRATIQUES |
| <input type="checkbox"/> Français | <input type="checkbox"/> Couture |
| <input type="checkbox"/> Allemand | <input type="checkbox"/> Cuisine |
| <input type="checkbox"/> Anglais | <input type="checkbox"/> Photographie |
| <input type="checkbox"/> Italien | <input type="checkbox"/> Guitare |
| <input type="checkbox"/> Espagnol | <input type="checkbox"/> Danses modernes |
| <input type="checkbox"/> Russe | <input type="checkbox"/> Bridge |
| <input type="checkbox"/> Schwyzertütsch | <input type="checkbox"/> Flûte douce |
| COMMERCE | <input type="checkbox"/> Beauty-school |
| <input type="checkbox"/> Sténographie | <input type="checkbox"/> Pleine-forme (yoga) |
| <input type="checkbox"/> Dactylographie | SPORTS |
| <input type="checkbox"/> Comptabilité | <input type="checkbox"/> Ski |
| ARTS | <input type="checkbox"/> Equitation |
| <input type="checkbox"/> Dessin/peinture | <input type="checkbox"/> Self-défense |
| <input type="checkbox"/> Peinture sur porcelaine | |
| <input type="checkbox"/> Danse classique | |
| <input type="checkbox"/> Céramique/modelage | |
| <input type="checkbox"/> Travaux sur émail | |

Nom : _____ Prénom : _____
Rue : _____ c/o : _____
No postal et localité : _____
Tél. : _____ Signature : _____

Monsieur Willy BUTHEY

fait part à la clientèle de

feu monsieur Mario CASANOVA

plâtrerie et peinture

Serrières

qu'il a repris la succession du commerce
depuis le 1er janvier 1969.

Tél. (038) 3 36 49.

Par la même occasion, il présente ses vœux de
bonne année à sa future clientèle.

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

COURS DU SOIR

- | | |
|-------------------------|-----------------------|
| Français | Sténographie |
| Allemand | Dactylographie |
| Anglais | Correspondance |
| Italien/espagnol | Comptabilité |

Bénédict

Ecole de langues et de
commerce

Neuchâtel : 13, ruelle Vaucher; tél. 5 29 81
La Chaux-de-Fonds : Serre 15; tél. 3 66 66

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

114^m ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

L'INSTRUCTION PUBLIQUE DE COUVET: DES CHIFFRES

Couvet, commune de 3614 habitants (selon le dernier recensement) dépense au chapitre de l'instruction publique une somme de 730,053 fr. Ce montant se répartit comme suit: pour l'enseignement primaire 415,575 fr.; pour l'enseignement secondaire 150,000 fr.; pour l'école de mécanique et d'électricité 109,182 fr.; pour l'enseignement professionnel 22,000 fr.; pour les bourses d'études et d'apprentissages 15,000 fr. Le poste le plus important concerne l'enseignement primaire; à l'heure où les classes covoyonnent ont repris le travail en vue du 3^me trimestre de l'année scolaire 1968-1969, voyons le détail de ce chapitre.

Les dépenses sont budgétisées à 586,575 francs et comprennent: traitements, charges sociales du corps enseignant y compris travaux à l'aiguille 448,760 fr.; personnel administratif 1700 fr.; personnel médical 150 fr.; concierges 29,025 fr.; allocation aux retraités 12,000 fr.; supplément pour leçons spéciales 1920 fr.; bibliothèque 420 francs; locaux (chauffage, éclairage et nettoyage) 15,000 fr.; achat et entretien du mobilier: 7000 fr.; matériel d'enseignement 4000 fr.; matériel scolaire gratuit 9000 fr.; fournitures pour travaux manuels 3500 fr.; fournitures pour travaux à l'aiguille 1000 francs; école Nouvelle Censière 1000 fr.; école au centre éducatif des Perce-Neige 4900 fr.; assurances 7000 fr.; surveillance médicale et dentaire: 3500 fr.; allocations pour soins dentaires 4000 fr.; crèche et jardin d'enfants 6300 fr.; foyer scolaire 10,000 fr.; vêtements et skis 300 francs; frais administratifs 4000 fr.; piscine et patinoire 700 fr.; récompenses et prix 500 fr.; fête de jeunesse, promotions et Noël 1500 fr.; courses scolaires 2500 francs; camp de sports d'hiver: 2000 fr.; courses d'instruction des 4^me PP et classe terminale 500 fr.; conférence et cinéma 1500 fr.; vacances d'écoliers 400 fr.; transports d'élèves 2500 francs.

Les recettes quant à elles totalisent

Comprendre les vols spatiaux

(sp) Le vol circumlunaire d'Apollo 8 a donné aux essais spatiaux une actualité plus brûlante que jamais. Par un heureux hasard, l'Université populaire neuchâteloise (section du Val-de-Travers) a inscrit au programme de ce semestre d'hiver 1968-1969 un cours en 4 leçons consacré à la recherche spatiale. Il sera donné par M. Fritz Egger, professeur au Gymnase cantonal de Neuchâtel. Par ses exposés, des films et des diapositives, M. Egger traitera successivement des moyens techniques propres à cette recherche (ballons, fusées, satellites et vaisseaux cosmiques) de l'exploration de l'espace, du système solaire, des voyages interplanétaires et de l'avenir en général.

171,000 francs et comprennent les postes suivants: haute-paie du corps enseignant 65,000 fr.; allocation de l'Etat 100,000 fr.; écoles d'autres communes 6000 francs.

Nous verrons dans une prochaine édition le détail des recettes et dépenses concernant les autres postes du chapitre de l'instruction publique.

FLEURIER - FLEURIER

Etat civil de décembre

Naissances: 7. Gruible Anne, de Gruible, Jean-Eugène et de Bertille Marie-Rose, née Ferrier, aux Verrières-de-Joux (France). Maternité de Fleurier. 8. Garcia Maria-Dolores, de Garcia Fernando et de Dolores, née Pavon, à Buttes. Maternité de Fleurier. 8. Patrone Angela, de Patrone Antonio et de Concettina, née Nicastro, à Fleurier. Maternité de Fleurier. 11. Peterle Elisabetta, de Peterle Giovanni et de Vincenza, née Peterle, à Buttes. Maternité de Fleurier. 11. Landry Christophe-Albert, de Landry, Louis-Albert et de Karin, née Diefenthaler, aux Verrières. Maternité de Fleurier. 14. Niederhauser Patrick-Jean-François, de Niederhauser, Michel-Jean-Constant et de Anne-Marie-Georgette, née Pinel, à Fleurier. Maternité de Fleurier. 20. Singy Sylvie-Josette, de Singy, Conrad-Jean-Henri et de Monique-Georgette, née Fornachon, à Fleurier. Maternité de Fleurier. 30. Meier Philippe-Albert, de Meier, Jürg et de Nelly-Pierrette, née Steffen, à Saint-Sulpice (NE). Maternité de Fleurier.

Marriage: néant.

Décès: 6. Jeanneret, néo Divernois, Jeanne-Marie, née le 14 septembre 1886; 8. Minder Fritz-Robert, né le 1er mai 1902; 26. Guye Aurèle-Alfred, né le 1er janvier 1922; 26. Coulot Maria, née le 16 juin 1880.

La Pénetrante est sèche

(sp) Fait à noter à l'actif de la Pénetrante récemment inaugurée: du Pont-de-la-Roche (entrée ouest de Fleurier) à la sortie est de Couvet, elle est pratiquement sèche sur toute sa largeur et permet aux usagers motorisés de rouler comme en plein été. Quand on songe aux passages sinueux de l'ancienne route cantonale pendant la mauvaise saison, on ne peut que féliciter l'Etat de sa remarquable réalisation exposée au moindre rayon de soleil et, partant, rapidement débarrassée de neige ou de verglas.

Le sapin a disparu

(c) Hier matin, les ouvriers de la commune ont débité le grand sapin qui se trouvait sur la place du Marché et qui avait été illuminé de mille ampoules électriques à l'occasion des fêtes de Noël et du Nouvel-An.

Mort d'une ancienne institutrice

(c) On a rendu hier les derniers devoirs à Mlle Elisa König décédée à l'âge de 84 ans. Pendant de longue années, Mlle König fut institutrice à Fleurier, titulaire de la classe terminale des filles au collège primaire. C'était une pédagogue ferme mais de grande valeur et tous ceux qui ont bénéficié de son enseignement s'en souviendront avec reconnaissance.

La neige soufflée

(sp) Afin de libérer les bords des rues du village des amas de neige qui en rétrécissent la largeur carrossable, les travaux publics ont fait appel à une souffleuse qui aspire ladite neige avant de la déverser sur des camions. En quelques minutes, plusieurs mètres cubes sont ainsi évacués, alors qu'il fallait auparavant des heures de travail à la pelle et à la pioche pour accomplir la même besogne.

MÔTIERS

Chute d'un septuagénaire

(sp) En descendant les escaliers de son domicile à Môtiers, M. Robert Simon, âgé de 75 ans, a fait une chute. Souffrant d'une fracture à la colonne vertébrale, il a été transporté à l'hôpital de Couvet.

Téléphonez-nous!

Si vous désirez qu'une information passe dans la FAN, si vous avez quelque chose à nous signaler, adressez-vous à notre correspondant régional, M. André Schenk, instituteur à Dombresson, tél. 71759, au correspondant de la FAN pour votre localité ou à la rédaction (565 01). Nous versons une rétribution pour toutes les informations utiles. Discrétion assurée.

COMPAGNON D'ARMES DE CHARLES LE TÊMÉRAIRE MEMLING ESSUYA-T-IL AUSSI LE REVERS DE LA TOUR BAYARD?

La mésaventure arrivée à l'armée de Charles-le-Téméraire au défilé de la Chaîne sur Saint-Sulpice, lieu au-dessus duquel se situait la Tour-Bayard est un fait entré dans l'histoire. Le prétentieux duc essaya à son premier revers. Il devait être suivi de ceux de Grandson, de Morat et, enfin, de la déconfiture de Nancy.

Avec Van Eyck, Memling, le plus célèbre des peintres flamands avant Rubens fit-il partie de la cohorte arrêtée à l'entrée du Val-de-Travers? Né en 1433, mort en 1494, de ce bourgeois de Bruges on connaît assez peu de chose se rapportant à sa vie. Sinon une légende, ayant d'ailleurs toutes les chances de la crédibilité.

En effet, Memling suivait le Téméraire dans ses campagnes et selon Descamps il s'enrôla en qualité de simple soldat après avoir perdu sa dignité et sa fortune dans le libertinage. Peu après la mort du duc bourguignon, les restes épars de son armée retournèrent en Flandre. Parmi eux se trouvait Memling, mourant de faim et harassé. Durant une nuit de l'hiver 1477 on le vit en un pitoyable état se traîner dans les rues de Bruges et aller sonner à la porte de l'hôpital Saint-Jean.

En témoignage de reconnaissance pour les soins reçus Memling peignit tous les tableaux encore conservés dans l'hôpital

où il fut recueilli. Si rien ne l'établit d'une façon certaine, rien non plus ne prouve l'absence de Memling avec les hommes de Charles-le-Téméraire sur la route de la Chaîne, à Saint-Sulpice. Selon certains indices, il aurait certainement été présent.

S'être mêlé aux gens d'armes n'enleva rien, au contraire, du talent de Mem-

ling. Et comme la peinture était rentable — contrairement à une fausse idée — il reprit après les batailles ses brosse, devint propriétaire de trois maisons et figura parmi les cent quarante bourgeois de la ville payant le plus d'impôts. Mais il avait dû d'abord, largement, payer de sa personne.

G. D.

La piste la plus longue du Jura neuchâtelois!

(c) Comme des skieurs du Val-de-Travers, la piste Chasseron-Buttes est encore trop ignorée par de nombreux skieurs neuchâtelois, amateurs de longues randonnées et amoureux de sapins chargés de givre et de paysages grandioses. Pourtant, cette piste existe bel et bien. Elle est balisée sur les 7,5 km de parcours grâce au dévouement de skieurs qui chaque année placent et replacent les indications nécessaires. Le haut de l'itinéraire est l'affaire d'une équipe de membres du Ski-club de Fleurier, MM. Charles Reusser, Robert Chaudet, Rudy Schläpfer et Daniel Vaucher qui ont posé 40 balises entre le sommet du Chasseron et l'entrée de la forêt se trouvant en dessous

de la Petite-Robella. M. Constant Lebet de Buttes s'occupe, lui, de placer les signaux indicateurs sur le bus de la piste, aux Coulelets et dans la région de la Prise-Cosandier. L'itinéraire est celui de la course Chasseron — (altitude 1611 m) — Buttes (altitude 777m) qu'organise chaque année le Ski-club de Buttes, en mars généralement, et dont la dénivellation totale est de 834 m! Ce concours, ouvert aussi bien aux skieurs de compétition qu'aux vrais touristes, réunit chaque fois plusieurs dizaines de concurrents.

A l'heure où la saison du ski bat son plein, il nous a paru intéressant de rappeler l'existence de cette piste qui procurera à ceux qui auront l'occasion de l'emprunter, de vraies joies et de belles satisfactions. Pendant les jours de fête, Chasseron-Buttes a été très fréquenté; les conditions de neige y étaient idéales.

Fyj.

Moins 15 degrés

(c) Hier matin, le thermomètre est descendu à 15 degrés sous zéro dans le fond du Val-de-Travers. Pendant la journée, le soleil a brillé et le ciel a été immuablement bleu. Ceci compense bien cela...

ST-SULPICE

Nouveau conseiller communal

(sp) En remplacement de M. Walther Sommerhalder qui quittera prochainement la localité, M. Roger Pégurion (soc) a été élu membre du Conseil communal.

Un budget équilibré

(sp) Comme nous avons déjà eu l'occasion de le mentionner, le budget pour l'année en cours prévoit un déficit de 45,000 fr. en nombre rond. En raison de la dépopulation du village, du départ ou de la fermeture des principales industries, le Conseil communal a été chargé de présenter, pour l'année prochaine, un budget équilibré. Four y parvenir, il faudra sans doute donner un sérieux coup de frein aux dépenses.

TRAVERS

Nouvelle doyenne

(c) Par suite de la mort de Mme Julie Currit, la commune de Travers a commencé l'année avec une nouvelle doyenne. Il s'agit de Mme Emma Jeanneret, née le 15 mai 1878, la vice-doyenne étant Mme Eugénie Borel, actuellement au home Dubied, à Couvet, née le 18 juillet 1878.

Etat civil de décembre

(c) Naissance: 12. Riccardo Morici, de Vittorio et d'Amélia, née Valmassoni (maternité de Couvet).

Marriage: 6. Pierre-Ami-Auguste Monnet et Huguette-Marguerite Leuba, Neuchâtelois (mariage célébré à Noiraigue).
Décès: 18. Marguerite-Célestine Treuhardt, née le 15 septembre 1891; 24. Marie-Adèle-Elise Franel-Coulot, née le 18 mars 1894; 31. Julie-Léa Currit-Treuhardt, née le 15 août 1874.

Publication de mariage: une.

VAUD - VAUD - VAUD

BIÈRE

Le tracteur se retourne un blessé

(c) Hier, à 14 heures, un jeune agriculteur de Bière, M. Pierre Monthoux, âgé de 22 ans, était occupé à semer de l'engrais dans un champ au moyen d'un tracteur, au lieu dit «La Clerniat». Il perdit malheureusement la maîtrise de son véhicule dans des conditions encore peu claires, et ce dernier se renversa au bas d'un talus. Souffrant de lésions à la colonne vertébrale, la victime a été transportée à l'hôpital de Morges.

BULLET

Démissions

(c) Le Conseil communal de Bullet a tenu sa dernière séance quelques jours avant la fin de l'an 1968. Deux membres de la municipalité étaient démissionnaires, MM. Martin et P. Gaillard. Le président sortant, M. Albert Rochat, a été réélu, ainsi que M. Ami Thévenaz comme vice-président. Pour remplacer MM. Martin et Gaillard, démissionnaires, MM. H. Tachet et A. Thévenaz ont été présentés et élus.

ORBE

Voleur arrêté

(c) Un employé d'une entreprise d'Arnex avait dérobé dans des habits de sortie de collègues de travail, ainsi que dans la caisse de son patron, des sommes assez importantes. Après qu'une plainte fut déposée, l'enquête, instruite par la gendarmerie d'Orbe, permit de découvrir le coupable, qui a été déferé au juge informateur d'Yverdon.

YVERDON

Voiture en feu

(c) Hier matin, à 10 h 25, une voiture a pris feu sur la place d'Armes, à Yverdon. Une intense fumée s'échappait du véhicule. Des passants avertirent les employés d'un garage proche, qui se rendirent maîtres du sinistre.

CONSTANTINE

Nouveau municipal

(c) Le corps électoral de Constantine a élu par 56 voix M. Jean-Pierre Gentizon, municipal, en remplacement de M. René Gentizon, qui s'est retiré pour raison de santé après dix-neuf années passées à la municipalité.

Les premières écoles de recrues à Payerne

(c) Lundi après-midi, environ 600 jeunes gens de toute la Suisse sont entrés en caserne, à Payerne, afin d'accomplir leur devoir militaire. Il s'agit de l'école de recrues de DCA 32, commandée par le colonel Stoerckle, et l'école de DCA 52 (transports), dirigée par le colonel Leber. Ces deux écoles dureront jusqu'au 3 mai prochain.



(Avipress - Pache)

LUCENS

Un nouveau conseiller d'Etat

(c) Lors des dernières élections communales de Lucens, le scrutin s'est fait selon le système majoritaire. Le parti socialiste a lancé un référendum demandant le retour au système de la représentation proportionnelle. Le référendum a abouti et la votation se fera les 25 et 26 janvier, en même temps que l'élection d'un conseiller d'Etat en remplacement de M. R. Villard.

L'assaisonnement parfait n'est plus un problème!

3 Mélanges de condiments pour gourmets



1 pour viandes rôties et sauces



2 pour poulets croustillants et viandes grillées



3 pour salades aromatiques, potages, poissons frits ou gratinés, et légumes

essayez-les!
1.15 au lieu de 1.45
(le saupoudroir)

MAGGI

l'assortiment complet: la clef de l'assaisonnement sûr et raffiné

CARNET DU JOUR

CINÉMA. — Colisée (Couvet), 20 h 30: 3 Gars, 2 Filles et un Trévor.

PHARMACIE DE SERVICE: Delay (Fleurier).

PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE: votre médecin habituel.

Avis mortuaires

Car c'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. Eph. 2: 8.

Monsieur et Madame Robert Garo, leurs enfants et petits-enfants, à Travers et Genève; Monsieur et Madame Charles Garo et leur fille, à Bière; Madame Yvonne Garo, ses enfants et petits-enfants, à Fleurier et l'Auberson (VD); Madame et Monsieur Fritz Graf-Kilchenmann, leurs enfants et petits-enfants, à Granges (SO) et Leysin; Monsieur Rodolphe Clémin-Kilchenmann, ses enfants et petits-enfants, à Cornaux, Bienne et Lugnorre; Monsieur Otto Kilchenmann, à Maisons-Dubois (France), ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Martha GARO

née KILCHENMANN
leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur belle-sœur, tante et parente enlevée à l'affection des siens dans sa 80^me année.

Travers, le 5 janvier 1969.
L'inhumation aura lieu à Travers mercredi 8 janvier 1969.

Culte au domicile mortuaire, rue des Moulins, à 13 h 30.

Départ pour le cimetière à 14 heures. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les autorités communales de Travers ont le regret d'annoncer le décès de

Madame Martha GARO

née KILCHENMANN
mère de M. Robert Garo, conseiller communal.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Les contemporaines 1905 du Val-de-Travers ont le pénible devoir d'annoncer le décès de leur chère amie

Mademoiselle

Calixe ZIEGLER

La cérémonie religieuse sera célébrée à la chapelle des Cadolles, mardi 7 janvier à 14 heures.

AVIS DIVERS

Boucherie C. Singy

Fleurier, tél. (038) 9 11 66
Bœuf, veau, porc 1^{er} choix. Saucisson, saucisse au foie pur porc. Escargots, cuisses de grenouilles. Tous les jeudis bouilli cuit. Service à domicile.

A louer à Buttes, dès le 1^{er} février ou pour date à convenir,

APPARTEMENT

L'annonce reflet vivant du marché

de 2 pièces, cuisine, salle de bains, eau chaude et chauffage général.

Tél. (038) 9 13 23.

LE LOCLE - LE LOCLE - LE LOCLE

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS



Pierre Brossin et René Geyer, les deux metteurs en scène de la troupe. A droite: Marie-France Pahud et Jean Villemain, deux jeunes acteurs pleins de promesses.

(Avipress - R. Cy)

COMOEDIA: DE LA BONNE HUMEUR GRÂCE À UNE TRENTAINE D'AMIS

Dans le courant du mois de décembre dernier, nous avons très brièvement parlé des deux pièces que la société théâtrale Comoedia a interprétées au cours de cette saison. La valeur de cette troupe et la richesse des œuvres choisies nous autoisent à reprendre ce sujet, d'autant plus volontiers que le public loclois tient « Comoedia » en grande estime.

Le premier groupe, dirigé par M. Pierre Brossin, a jeté son dévolu sur « Les crouants se portent bien », une comédie en trois actes et quatre tableaux de Roger Ferrinard, jouée pour la première fois en 1959. A côté des « anciens » (Mmes Madeleine Calame et Marianne Brossin, MM. Pierre Brossin, Ulysse Brandt et Pierre Joschi), les jeunes Anne-Françoise Cavale-ri, Marie-France Pahud et Jean Villemain se sont vu confier des rôles très importants.

La seconde pièce, mise en scène par M. René Geyer, est une comédie-vaudeville de Georges de Tervagne créée en 1960: « Pique-nique en ville ». En plus du très populaire duo René Geyer - Sadi Lecoultrier, Mmes Jeannette Geyer et Elsa Pipoz, Melles Jocelyne Bluboz et Myriam Pégon, MM. Charles Etter et Roger Thiébaud agrémentent cette pièce de leur talent.

CEUX QUI TRAVAILLENT EN COULISSE

Ces deux comédies sont gais, vives, pleines de bons mots, de cocasseries et de bouleversements de situation. Dans les deux cas, l'amour tient une place prépondérante, un amour parfois farfelu, souvent drôle, toujours vainqueur.

A la fin d'un spectacle, lorsque le public applaudit chaleureusement les acteurs, il oublie souvent que d'autres membres de la troupe ont contribué dans une mesure importante au succès général: ce sont en particulier les régisseurs et les coiffeuses-maquilleuses. De ce côté-là, « Comoedia » a six personnes à sa disposition: Mme Annie Perret, Mlle Lydie Bachmann, MM. André Achard, Francis Cuenod, James Perret et Hermann Hostettler.

100 HEURES DE RÉPÉTITION

Fondée le 2 février 1944, la société théâtrale « Comoedia » a déjà procuré d'innombrables moments de divertissements au public loclois et d'ailleurs. Saison après saison, elle « monte » deux pièces en trois actes dont chaque troupe donne 8 ou 10 représentations.

En tenant compte que les répétitions commencent à la fin du mois d'août (2 soirs par semaine) et qu'elles se poursuivent souvent entre les représentations, il est facile de calculer qu'une pièce exige plus d'une centaine d'heures de préparation.

Léger tamponnage

(c) Hier à 13 h 20 sur la route des Monts (croisée du chemin de Jolimont), une voiture allemande a dérapé dans un virage et a heurté un véhicule loclois conduit par M. J.R. Légers dégâts matériels.

tion. A ce chiffre, il faut encore ajouter les spectacles et le travail de mémorisation qui doit être effectué à la maison par les acteurs.

Depuis plusieurs années, les deux troupes de « Comoedia » inaugurent leur saison lors du concert de la chorale du Verger et des soirées de l'Alliance des samaritains. De toutes façons — il faut reconnaître objectivement — elles sont capables à elles seules de faire salle comble. En effet, depuis plus de 20 ans, « Comoedia » est synonyme de succès, de qualité et de détente.

R. Cy.

Mort subite

(sp) Dans la nuit de vendredi à samedi est décédée subitement Mme Solange Lacôte, âgée de 47 ans. Ressortissante française, Mme Lacôte était en vacances en Suisse.

BILLET LOCLOIS Mauvaise farce...

Dimanche soir, en sortant d'un restaurant, un automobiliste loclois a eu la désagréable surprise de constater que sa voiture refusait de se mettre en marche. Malgré un départ en descente, le moteur ne voulait rien entendre et refusait obstinément de tourner. Le Loclois fit alors appel à un garage et le mécanicien se rendit immédiatement compte que deux fils sectionnés constituaient la cause de cette situation.

Qu'il s'agisse d'une mauvaise farce, d'un sabotage ou d'une quelconque vengeance, le résultat est le même. L'automobiliste ayant besoin de sa voiture pour son travail, c'est donc à un acte lâche et stupide que le ou les inconnus se sont livrés. Plainte sera bien sûr déposée.

Des milliers de sapins de Noël aux cassons

(c) C'est aujourd'hui, comme chaque premier mardi du mois, qu'aura lieu la grande tournée des cassons. Elle promet sans doute beaucoup de travail aux employés des travaux publics puisque des centaines, sinon des milliers d'arbres de Noël seront ramassés à cette occasion.

Hier soir, il y avait un beau petit sapin devant presque toutes les portes des maisons du centre de la ville. Il s'agissait peut-être du dernier vestige d'une fête dont seuls les enfants (à cause des cadeaux reçus) gardent peut-être encore un souvenir durable.

CE SONT LES ÉDILES DE LA CHAUX-DE-FONDS QUI LE DEMANDENT... DES COMMISSIONS, ENCORE ET TOUJOURS!

Lors de sa prochaine et fructueuse séance du jeudi 16 janvier, le Conseil général de la Chaux-de-Fonds aura beaucoup, beaucoup, beaucoup à se mettre sous la dent. Déjà les trois motions que nous avons présentées hier, et qui prendront un bon bout de temps. Mais en voici une autre, qui concerne l'usage du riche équipement sportif que la ville a mis sur pied depuis bientôt vingt ans et qui, avec le vaste parc public que sont les pâturages et forêts haut-jurassiennes, constitue un ensemble certainement enviable pour l'exercice, la course à pied et la promenade. Mais voici que MM. Louis Sidler et consorts demandent la constitution d'une commission adminis-

trative pour diriger l'équipement sportif de la ville et son exploitation. Cette commission pourrait utilement coordonner les activités et les intérêts de nombreux intéressés à cet équipement et permettrait d'utiliser de la façon la meilleure et la plus équitable les sommes très importantes investies dans ce domaine par la ville.

Fort bien. On fera peut-être remarquer que les sociétés sportives ont déjà elles-mêmes un énorme travail pour la rationalisation de l'usage des installations sportives: par leurs exigences mêmes et celles de leurs membres. Avant son départ, le conseiller communal Peithuoguenin, comme on lui proposait une sous-commission des jardins d'enfants et foyers de l'écolier, répondait non sans humour: « Mais puisque nous avons déjà une commission des services sociaux? Laissera-t-on encore quelques heures au conseiller communal intéressé pour exécuter ou préparer le travail dont discuteront les commissions? Et le temps qu'elles prendront pour le défaire, ce travail? ». Dit avec un brin de nervosité, c'est entendu. Nous n'avons rien contre une nouvelle commission, surtout qu'il n'en existe semble-t-il pas dans ce domaine, mais dirons que pour l'hôpital par exemple (nous y reviendrons), il y a le Conseil général qui en parle tout le temps, une Commission administrative qui a constitué des sous-commissions, et que l'on demande encore une commission d'experts.

Il est entendu que l'on ne pouvait attendre quelques semaines pour que l'on ait vraiment un certain nombre de résultats et d'expériences d'ensemble sur l'essai tenté actuellement par la Compagnie des transports en commun, en supprimant la boucle de la gare pour rendre la circulation plus fluide en général et celle des trolleybus plus rapide: voici que M. L. Crivelli demande « quel est le degré de compétence de l'autorité communale vis-à-vis de la direction des Transports en commun et des décisions que prend sa direction? Le Conseil communal est-il en mesure, après la période d'essai, de prendre en considération les avis exprimés par la majorité des usagers et de leur donner satisfaction? Enfin où en est l'étude du plan de circulation en ville? ».

Cette dernière question est intéressante, car il y a en effet longtemps que le plan de la Direction de police a été expertisé par des spécialistes zuricois et que l'on attend qu'il soit soumis d'abord aux sous-commissions spécialisées, puis au Conseil général. On sait déjà que ce plan est combattu, en particulier par l'Automobile-Club suisse. Pour le reste, la commune a la majorité des actions des Transports en commun: on peut donc immédiatement saisir l'influence qu'elle peut avoir, le président étant M. André Sandoz dans l'une et l'autre instance; enfin, un véritable vote sera

organisé en temps et lieu parmi les usagers, avait déclaré la direction en ouvrant l'essai.

« Où en est la 2me étape du Centre professionnel de l'Abeille? » s'inquiète la sous-commission des Arts et métiers, qui estime que l'on devrait passer à sa réalisation (démolition des immeubles d'en face du collège actuel et construction du second bâtiment rapondu au premier). Gageons que les questions financières ne sont pas étrangères à ce « retard » qui ne semble pas en être un, car on n'avait pas fixé d'échéance lors de l'érection de l'Ecole des travaux féminins et des arts appliqués.

PRÉSIDENCE DE LA VILLE PERMANENTE OU PAR ROTATION?

C'est avant les élections communales de mai dernier que M. Jean-Claude Jaggi avait estimé qu'il était plus démocratique d'avoir, comme au Conseil d'Etat ou au Conseil communal de Neuchâtel, une présidence à rotation annuelle, plutôt qu'une présidence à réélégibilité immédiate, comme au Locle et à la Chaux-de-Fonds. La loi sur les communes laisse celles-ci libres de choisir le système qui leur convient le mieux. On attend donc le résultat de l'étude faite par le Conseil communal, la motion ayant été acceptée à l'unanimité uniquement dans ce but: peser le pour et le contre, les avantages et inconvénients de l'un et l'autre système.

CULTURE, CULTURE, QUAND TU NOUS TIENS!

Voici une motion de M. Willy Kurz, socialiste, signée par des membres des groupes radical, PPN, POP, ce qui est rarissime. C'est dire qu'elle recueille l'unanimité:

Dans le cadre de la continuation d'une heureuse politique de la culture et des loisirs en notre ville, politique qui a permis ces dernières années de perfectionner l'équipement de base pour le théâtre, la musique, les beaux-arts, les collections publiques et les sports, il conviendrait de compléter les institutions existantes par des mesures de décentralisation, particulièrement nécessaires à l'ouest de la ville. Notre cité n'a pas besoin d'un palais de la culture, mais d'instruments plus nombreux, réellement efficaces et adaptés aux besoins, nous pensons avant tout à un centre d'animation culturelle.

Pour donner suite à notre proposition, une première réalisation devrait comprendre des services dont l'utilité a déjà été admise par les autorités, entre autres

une deuxième bibliothèque d'enfants une discothèque publique, des salles pouvant servir à des expositions et à des réunions de groupements à buts culturels divers.

Les soussignés prient le Conseil communal d'étudier les possibilités de réaliser un tel centre, qui devient une nécessité urgente à leur yeux.

Les locaux existent, à l'est comme à l'ouest ou au centre de la ville; Bellevue, Forges, Gymnase, Centre professionnel de l'Abeille, il y a des locaux d'exposition, de conférence, concerts, et tout, et tout. Un premier problème se pose: le gardiennage, assuré par le concierge du lundi au vendredi à 18 heures, mais plus à partir du vendredi soir, samedi et dimanche. L'usage de ces locaux doit être le fait des initiateurs eux-mêmes, à notre avis, à l'exception de la Bibliothèque des jeunes, à installer semble-t-il dans un des collèges de l'ouest.

POUR LA PROTECTION DES LOCATAIRES

Le groupe socialiste propose de voter la résolution suivante:

Les dispositions de protection des locataires, fondées sur l'additif constitutionnel du 9 octobre 1964, prendront fin en même temps que lui le 31 décembre 1969.

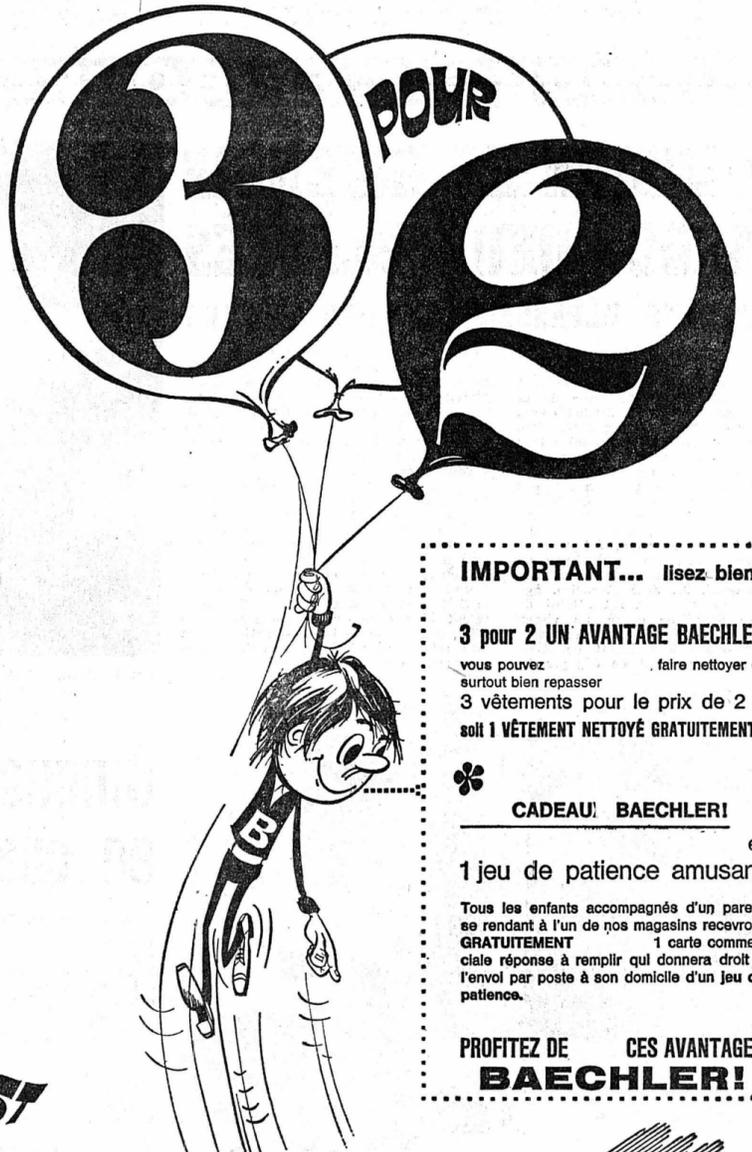
L'inquiétude de la population chaux-de-fonnrière au sujet des conséquences économiques et sociales pour les locataires de la suppression de toute mesure protectrice, est grande.

C'est pourquoi le Conseil général de la ville de la Chaux-de-Fonds demande-t-il au Conseil fédéral de saisir en temps utile les Chambres fédérales de son rapport sur l'initiative du droit au logement de manière à ce que le peuple et les cantons suisses puissent se prononcer à temps sur des propositions assurant un fondement constitutionnel aux mesures de protection des locataires qui demeurent indispensables, en particulier dans les centres urbains où un équilibre satisfaisant entre l'offre et la demande d'appartements à loyer modéré ou moyen est loin d'être rétabli.

La parole est donc... au Conseil fédéral!

J.-M. N.

ENCORE EN JANVIER...



IMPORTANT... lisez bien!

3 pour 2 UN AVANTAGE BAECHLER vous pouvez faire nettoyer et surtout bien repasser 3 vêtements pour le prix de 2 soit 1 VÊTEMENT NETTOYÉ GRATUITEMENT!

CADEAU! BAECHLER! et 1 jeu de patience amusant

Tous les enfants accompagnés d'un parent se rendant à l'un de nos magasins recevront GRATUITEMENT 1 carte commerciale réponse à remplir qui donnera droit à l'envoi par poste à son domicile d'un jeu de patience.

PROFITEZ DE CES AVANTAGES BAECHLER!

BAECHLER

LA PLUS IMPORTANTE ENTREPRISE SPÉCIALISÉE DE SUISSE ROMANDE AVEC SES 85 MAGASINS

- NEUCHÂTEL: 3, rue du Seyon, tél. 5 49 12
PESEUX: 8, Grand-Rue, tél. 8 46 55
LA CHAUX-DE-FONDS: 24, rue du Locle, tél. 2 83 83
LA CHAUX-DE-FONDS: Place du Marché, tél. 3 23 92
LE LOCLE: 4, rue du Pont, tél. 5 36 50

Etat civil de la Chaux-de-Fonds

DÈCES. — L'enfant Schwarz, Chantal-Monique, née le 5 février 1958, Emanuel-Pation 60; Grossenbacher, Charles-Alexis, retraité S.I., époux de Lina-Emma, née Tissot-Daguet, Envers 20; Bauer, née Rütli, Alice-Emma, ménagère, née le 30 mai 1892, veuve de Bauer, Louis, Paix 91.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

● AU LOCLE CINÉMA. — Lux, 20 h 30: La Bombe. PHARMACIE D'OFFICE: Coopérative. PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE: votre médecin habituel.

● A LA CHAUX-DE-FONDS CINÉMAS. — Ritz, 20 h 30: Le Gendarme se marie, L. de Funès. Corso: L. faut pas prendre les enfants du bon Dieu pour des canards sauvages. Plaza: « Ces messieurs de la famille ». Scala: « César », de Marcel Pagnol. Eden: « La Chamade », Fr. Sagan.

THÉÂTRE. — 20 h 30 Théâtre: « L'Escalier », de Louis Velle, avec Paul Meurisse (Karsenty-Herbert). CONFÉRENCE. — Amphithéâtre collège primaire, 20 h 15: conférence Robert Porret: « Randonnées jurassiennes », avec diapositives.

EXPOSITIONS. — Nouvelle galerie du Manoir (Six-Pommes): exposition de gravures internationales. Musées des beaux-arts: musée-témoin du XXe siècle (seconde moitié). Art neuchâtois de Léopold-Robert à Le Corbusier.

Horlogerie: quatre siècles de chefs-d'œuvre horlogers. Histoire naturelle: collections africaines, du Haut-Jura et du Doubs. Histoire: documents neuchâtois et armurier. PHARMACIE DE SERVICE: Henry, L.-Robert 68. PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE: 2 10 17.

VARIÉTÉS. — Cabaret 55: strip-tease, orchestre, attraction, danses 21 h à 2 h. Ski-lift Chapeau-Rabli: ouvert après-midi et soir.

La Brévine: de plus en plus froid!

La température assez basse (-21.7) qu'on enregistrerait avant hier soir laissait présager un froid vif pour le lendemain matin écrivions-nous dans notre édition d'hier. En effet le mercure était descendu à -27.7 au petit jour lundi matin. La bise ne soufflait pas hier soir mais une brume glaciale enveloppa toute la vallée de la Brévine. A 21 h 30 le thermomètre indiquait déjà -19. Il fait décidément de plus en plus froid dans cette petite Sibirie!

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

IL Y A DE L'EAU AU VAL-DE-RUZ...

De notre correspondant: Au moment où les travaux de forage, aux Prés-Royers ont été arrêtés, avant les fêtes de fin d'année, la cote moins 270 mètres avait été atteinte par le premier forage sis près de la route Dombresson - Saint-Martin, à proximité du lac torrent. Il ne reste donc plus qu'une trentaine de mètres à forer avant d'atteindre le niveau du lac. C'est un exploit! Le deuxième forage, celui qui est situé près de la station de pompage de la commune de Dombresson, au milieu des Prés-Royers, avait atteint la cote -156 mètres lorsque les travaux furent interrompus à la fin de novembre dernier. Un troisième forage sera vraisemblablement entrepris à côté de la source du Torrent au pied de la forêt du côté nord de la route.

Des recherches justifiées

Lors de la dernière période de grande sécheresse, pendant l'été de 1962, toutes les communes du Val-de-Ruz — à l'exception de la Côte et des Geneveys-sur-Coffrane alimentées en partie par l'eau du lac avaient craint le pire et, pour l'été, avaient pris des mesures draconniennes pour réduire la consommation d'eau qu'on évaluait en moyenne à 300 litres par personne et par jour. Pendant la période de sécheresse, quelques sondages furent effectués ici et là. L'Etat s'en mêla. Mais les résultats obtenus ne furent pas décisifs ni très encourageants.

Dans les années qui suivirent, le service cantonal des eaux poursuivit son étude initiale concernant l'alimentation en eau potable du Val-de-Ruz. On connaît les résultats de cette étude qui provoquèrent notamment l'aménagement de l'eau du lac à partir du réservoir communal de Neuchâtel à Pierre-à-Bot. Les frais qu'occasionnait la réalisation de ce projet paraissaient à l'époque disproportionnés par rapport aux résultats qui seraient acquis. On laissait entendre que le mètre cube d'eau reviendrait à 2 ou 3 francs!

Plutôt que de répondre par la négative au projet de l'Etat, les communes principalement intéressées de Cenier, Fontaine-melon et des Hauts-Geneveys décidèrent en 1967 d'entreprendre à leurs frais — espérant tout de même obtenir une subvention de l'Etat — une étude systématique des couches profondes de la cuvette du Va l-de-Ruz, aux Prés-Royers. C'est le centre hydrologique de Bulle dirigé par M. Mornod, spécialiste des recherches d'eau, qui entreprit cette étude pour laquelle les trois communes intéressées vo-

tèrent ensemble un crédit de 450,000 francs. Le début des travaux. Les premiers travaux de forage commencèrent à la fin de juin 1968 aux Prés-Royers qui paraît être la zone la plus intéressante pour de telles recherches. Signalons encore qu'en 1967, des sondages géoélectriques et géodynamiques avaient été effectués dans cette zone prouvant par les résultats obtenus que l'emplacement était bien choisi. Selon les prévisions, les deux premières nappes aquifères localisées ont été percées et l'eau apparue en quantité intéressante. C'est surtout au cours des travaux du deuxième forage que l'on s'aperçut de l'utilité des travaux. En effet, à quelque vingt mètres de profondeur, la deuxième nappe atteinte donnait un débit de 120 litres minute, située sous la première nappe dans laquelle est pompée actuellement l'eau qui alimente les villages côté nord du Val-de-Ruz. Analyse, l'eau de la deuxième nappe est excellente. C'est dans ce réservoir naturel qu'on pourra puiser l'eau de secours en cas de grave pénurie. Le premier forage a atteint la troisième nappe située plus profondément. Les recherches se poursuivront jusqu'à la cote -300 mètres, c'est-à-dire, jusqu'au niveau du lac. C'est dans cette nappe que l'on

DOMBRESSON

A l'état civil

(c) Au cours de l'année 1968, l'officier d'état-civil de l'arrondissement de Dombresson-Villiers-Le Pâquier a enregistré 4 décès. Il a procédé à la célébration de 11 mariages et en a publié 66. Si aucune naissance n'a eu lieu dans l'arrondissement, il a par contre enregistré 23 naissances pour Dombresson, toutes ces naissances ayant eu lieu à l'extérieur. Quatre volumes forment le registre des familles de Dombresson avec 1549 feuillets ouverts, 2 volumes représentent Villiers avec 695 feuillets ouverts et 2 volumes également pour Le P-quier avec 592 feuillets ouverts.

CARNET DU JOUR

PHARMACIES DE SERVICE: Marti, Cenier; Piergiovanni, Fontaines. PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE: votre médecin habituel.

pourra se ravitailler en eau potable puis tard, en cas de grande sécheresse ou lorsque le Val-de-Ruz sera davantage peuplé qu'aujourd'hui. Bilan positif. Après six mois de recherches et de travaux savamment dosés nous sommes autorisés à dresser un bilan positif. De l'eau, il y en a en suffisance dans le fond du Val-de-Ruz. Certes, il faudra investir d'importants capitaux pour amener cette eau sur les évier. Mais la dépense que les pouvoirs publics devront encore envisager pour que soit réalisé l'ensemble du projet sera lourde. Elle n'atteindra toutefois pas les chiffres astronomiques prévus par le projet de l'Etat. Les recherches vont donc se poursuivre afin que le projet initial du centre de Bulle soit entièrement réalisé. Ensuite, on décidera des mesures à prendre et des travaux définitifs à exécuter. A. S.

COFFRANE

Un départ regretté

(c) Depuis 37 ans, M. E. Mathez, burocrate, facteur et messager postal, accompli sa tâche avec conscience, amabilité, dévouement. Par tous les temps — n'étant pas motorisé à l'époque — alors qu'en hiver les chemins n'étaient pas toujours ouverts, il se rendait à la gare des Geneveys pour le passage du premier train. Dans les environs il effectuait ses déplacements à ski, rendant encore service à un couple âgé qui redoutait de sortir par grands froids.

Dès aujourd'hui, tout cela fera partie du passé, car M. Mathez prend une retraite bien méritée. La population tout entière lui souhaite un heureux départ, sa fidèle collaboratrice, une longue et paisible retraite. Depuis le 7 janvier à 16 heures, le service postal sera transféré dans une salle au 1er étage du collège, en attendant l'achèvement du bureau postal moderne et accueillant actuellement en construction.

Un accident stupide

(c) Le jeune P.-Y. M. a été victime d'un accident peu banal. Alors qu'il jouait avec ses frères, il fut atteint par une lampe de chevet qui, se balançant, blessa le jeune garçon. P.-Y. M. a été hospitalisé mais il a pu très rapidement regagner le foyer paternel.

Un auteur jurassien publie un ouvrage qui met en évidence l'histoire du Jura



Au pied de la Réfonse, à Porrentruy, « la Vignette », maison de Xavier Stockmar, haut-lieu du libéralisme jurassien.

En ce début d'année 1969, Victor Erard, qui poursuit avec un enthousiasme et un acharnement admirable sa double tâche de maître de gymnase et d'historien, a fait aux Jurassiens, un inestimable cadeau, en publiant, aux Editions de la Bibliothèque jurassienne, à Delémont, le premier volume de son « Xavier Stockmar, patriote jurassien ». Il met ainsi entre les mains de tous ceux qu'intéressent le passé et l'avenir de leur patrie, un très bel ouvrage, abondamment illustré, de 430 pages, fruit d'une dizaine d'années de recherches, de voyages, de lectures, de notes, de réflexion de tous les instants. Ce travail est d'autant plus admirable qu'il ne procède d'aucun calcul financier ou de vanité, mais du seul désir d'étayer les revendications actuelles des Jurassiens en leur faisant connaître leur passé, et en mettant ainsi en relief la pérennité, et par conséquent le bien-fondé de leurs revendications.

UN GRAND HOMME MAL CONNU

Lorsqu'on veut faire un récapitulatif des grands noms de l'histoire jurassienne, Xavier Stockmar est sans doute, avec Blarer de Wartensee, celui qui vient en premier lieu à l'esprit. Et pourtant plus de cent ans après sa mort — survenue en 1864 — il n'existait encore aucune étude solide sur cette figure exceptionnelle. Quelques conférences, des articles de presse, une brochure intitulée « Xavier

Stockmar, étude biographique » publiée en 1901 par l'ancien conseiller d'Etat Joseph Stockmar: voilà tout ce qu'on pouvait trouver sur « l'homme du Jura ». C'était donc s'atteler à un travail de bénédictin que de vouloir faire le portrait de ce personnage aux capacités et aux activités aussi nombreuses que variées, commerçant et administrateur doué, politicien à vues lointaines et profondes, tribun et meneur d'hommes, colonisateur, constructeur, fondateur de sociétés patriotiques et culturelles, que les événements précèdent aux plus hautes fonctions — préfet, député, conseiller d'Etat — avant de faire mettre sa tête à prix et même de le conduire à l'état de proscrit. Cette existence tumultueuse il fallait, pour la retracer, en étudiant patiemment tous les aspects dans une abondante correspondance dispersée chez de nombreux particuliers ainsi que dans plusieurs bibliothèques et fonds privés. Il fallait encore compiler quantité d'archives et de pièces officielles, encore que, de l'aveu même de l'historien: « le document officiel par nature, est vidé de sève personnelle ». C'est donc après avoir étudié et palpé — car Victor Erard est de ceux qui croient à la connaissance tactile, sensorielle du document — toute cette matière morte, jusqu'à ce jour, que l'historien de Courgenay se mit au travail de rédaction. Parti avec l'intention de faire un ouvrage de 350 pages, il dut bientôt se décider, en raison de la richesse de la matière,

à prévoir deux tomes. Le premier qui vient de paraître, comporte une introduction historique, puis une étude approfondie de la révolution libérale. Il relate enfin toute l'action du patriote et du révolutionnaire, de ce « parfait technicien de l'action révolutionnaire, insaisissable, qui agissait tour à tour sans pousser jamais jusqu'à « l'émeute », et dans lequel « le respect congénital de la légalité survivait ».

MIROIR D'UN TEMPS

On comprendra facilement qu'on ne peut faire le portrait d'un homme aussi intimement mêlé aux événements des années effervescentes du siècle dernier, sans tracer simultanément celui d'un grand nombre de ses contemporains, engagés, avec lui ou contre lui, dans les péripéties d'une autre époque plus tourmentée encore que la nôtre. C'est ainsi qu'en dépeignant Stockmar, l'historien campe encore solidement des hommes tels que Jean-Baptiste-Bernard Cuttat, de Porrentruy, François-Joseph Vautrety, Joseph Trouillat, Charles Neuhaus, le doyen Morel, de Corgémont, Jules Thurmann, le colonel Hoffmeyer, de Bassecourt, Denis-Joseph Helger, et nous en passons.

Il n'entre pas dans nos intentions de donner ici un résumé de l'ouvrage. Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'en découvrir plusieurs aspects dans un prochain article consacré à une interview de l'auteur. Disons cependant que nous avons été particulièrement frappé, tout au long de cette lecture passionnante, par les affolantes similitudes qui se retrouvent entre les problèmes, les événements, les revendications et les hommes de notre temps et ceux de l'époque à laquelle vivait celui que ses contemporains désignent comme le « père du Jura ». L'histoire se répète a-t-on coutume de dire. Le livre de Victor Erard l'aurait, à lui seul, prouvé de manière convaincante.

VICTOR ERARD, QUI ÊTES-VOUS ?

Reste à tracer un bref portrait de l'auteur de « Xavier Stockmar, patriote jurassien ». Victor Erard est né, en 1916, d'un père jurassien et d'une mère française, à Undervelier, « ce pays de vestiges, où rôde la mémoire du grand Jacques-Christophe Blarer de Wartensee ». Il a fréquenté l'Ecole secondaire de Bassecourt, puis l'Ecole normale de Porrentruy. Il fut ensuite durant 5 ans, instituteur à Lajoux, puis fit des études universitaires, de 1942 à 1949, à Berne, Lausanne et Paris. En 1951, il fut nommé maître à l'Ecole cantonale de Por-



Historien, professeur, conférencier, cicerone, Victor Erard fait toujours preuve d'un grand dynamisme.

(Avipress - Bévi)

rentruy, en remplacement de l'historien Paul-Otto Bessire. Il enseigne actuellement dans cet établissement l'histoire et le latin. Dans une autobiographie, Victor Erard écrivait récemment: « Ma patrie a quatre visages: Undervelier, la terre natale; l'Ajoie, ma patrie d'adoption; les Franches-Montagnes, la patrie du cœur, et la France, patrie de l'esprit ».

En tant qu'historien, Victor Erard a étudié le XVIIIe siècle. C'est lui qui prépara l'exposition itinérante consacrée, par l'Emulation, à ce siècle dans l'Evêché de Bâle. Il publia d'ailleurs à cette occasion une brochure intitulée: « Visage de l'Evêché de Bâle au XVIIIe siècle ». Dans les Actes de la société d'émulation, il publia en 1964, une étude sous le titre de « A la mémoire de Xavier Stockmar ».

Il est également l'auteur de « Traits généraux de l'histoire de l'Evêché de Bâle ». Victor Erard joint l'éloquence et la persuasion verbales à celle de la plume. Il est souvent à donner des conférences et des cours sur l'un ou l'autre sujet qui touche l'histoire jurassienne. Il sait alors faire preuve d'une verve, d'un dynamisme, d'une chaleur qui enthousiasment ses auditeurs. Victors Erard est marié, père de trois enfants, il habite Courgenay. Son livre a paru, nous l'avons dit, aux Editions de la bibliothèque jurassienne, à Delémont. On connaît cette très belle collection dont chacun des cinq ouvrages publiés depuis 10 ans a connu un grand succès. Celui qui vient de sortir de presse contribuera utilement, comme les précédents, à mettre en évidence la richesse de l'histoire jurassienne.

Bévi

On devient vieux, à Saint-Imier...

De notre correspondant: Voici, dressée à fin décembre 1968, la liste des personnes ayant atteint plus de 90 ans, à Saint-Imier:

La doyenne est Mme Lisa Chard-Chopard. Elle est née le 29 octobre 1870, mais elle est domiciliée à Bienne, chez sa fille. Elle fêtera ses 99 ans. Quant à M. Emile Merri-Rufer, il vient d'atteindre le 26 décembre ses 95 ans et Mme Sophie-Elise Raymond-Goy est née le 15 mars 1876.

Viennent ensuite: M. Alfred Spack, né le 7 février 1877, Mme Hélène Schütz-Guénin, née le 15 juin 1877, Mlle Elise Béguelin, née le 18 juillet 1877, Mlle Hélène Jung, née le 8 août 1877, toutes deux à l'Asile de Mon-Repos, à La Neuveville; Mme Berthe Degoumois-Jeanerret, née le 18 février 1877, Mme Mathilde-Lian Rufenacht, née le 11 janvier 1878, MM. Arnold Liengme, né le 22 juin 1878, Paul Jeaneret, né le 25 août 1878 et Hans Alfred Tellenbach, né le 27 octobre 1878, tandis que seront fêtés en 1969, à l'occasion de leur nonantième anniversaire: Mme Julie-Octavie Stalder-Kuffer, née le

8 mars 1879, Mme Ida Fallet-Weibel, née le 26 avril 1879, M. Jules Cachelin, né le 12 juillet 1879, Mme Lucie Muhlethaler Schafroth, née le 23 juillet 1879, Mlle Jeanne Galtz, née le 21 septembre 1879, Mm Rachel Catin-Houriet, née le 27 décembre 1879.

Habitant d'Alle attaqué à Belfort

(c) M. Lucien Comment, de Alle, âgé de 62 ans, se trouvait un de ces derniers jours à Belfort. Alors qu'il était en conversation avec deux inconnus, à proximité du buffet de la gare, l'un de ceux-ci le frappa sauvagement à la tête, puis s'empara de son portefeuille et de son portefeuille avant de prendre la fuite. M. Comment, qui a une plaie de 10 cm au cuir chevelu, a été hospitalisé. La police semble être sur une bonne piste.

TAVANNES

Fidèle employé des CFF



(c) C'est aujourd'hui que M. Marcel Besançon fêtera comme il se doit ses 55 ans d'entrée au service des CFF. Né en 1910, il se maria en 1934. M. Marcel Besançon a commencé à la manoeuvre pour passer ensuite conducteur de tracteurs sur rail.

SAINT-URSANNE

Spectaculaire collision

(c) Deux voitures sont entrées en collision, hier après-midi, à la sortie de Saint-Ursanne, en direction des Rangiers, à la hauteur d'une auto en stationnement au bord de la route. L'un des deux véhicules s'est renversé au bord du Doubs. Les deux conducteurs, MM. Jean Favre et Serge Bulani de Saint-Ursanne, souffrent de côtes cassées et de contusions. Le premier est hospitalisé à Porrentruy et le second à Bâle. L'un des véhicules est démolé, alors que l'autre est endommagé.

COURTEMAICHE

Une manoeuvre qui fait « boum »!

(c) Hier, en fin d'après-midi, un automobiliste français qui faisait une manoeuvre sur la route cantonale devant le garage de la Plaine, à Courtemaiche, a provoqué une collision, un automobiliste de Buix n'ayant pu s'arrêter à temps. Les dégâts sont importants.

MOUTIER

Une vache apeurée se jette sous le train

(c) Hier à Moutier, une pièce de bétail appartenant à M. Ernest Nyffeler, maître boucher, était conduite aux abattoirs par le fils de M. Nyffeler, un jeune gargon. Arrivé sur les lieux où elle devait être abattue, la bête fut prise de peur en entendant le coup de feu qui venait de faire passer de vie à trépas une de ses seurs. Elle s'enfuit à travers rues et pâturages; à la poursuite et on réussit à la rattraper et à l'attacher à un arbre. Alors qu'on procédait à ce travail, elle envoya une ruade à M. Nyffeler qui fut transporté à l'hôpital où il est soigné pour une rotule cassée. La bête réussit à se libérer et s'en vint traverser la ligne de chemin de fer Soleure - Moutier, au moment précis où passait un convoi qui l'écrasa et la tua sur le coup.

COMMUNIQUÉ

SONCEBOZ

Vers un magnifique gala

Samedi 1er février 1969, le Football-Club Sonceboz organise en la salle de gymnastique de Sonceboz-Sombeval un magnifique gala pour les jeunes, style « dans le vent ». On pourra applaudir sur scène l'ensemble de guitares et chanteurs « The Brooms », qui sera suivi de la formation-vedette des jeunes du Jura, trois fois vainqueur du concours d'orchestres d'ama-teurs de Sonceboz. « The Scorpion's », de Moutier, ensemble de 8 musiciens et chanteurs; puis, de retour après une triomphale tournée à Paris, après l'enregistrement de plusieurs disques, nous pourrions admirer l'ensemble « Les Cheyens », de Tramelan, formation au style jeune, et qui fait actuellement les foules actuellement en Suisse romande. Pour terminer cette soirée, le bal sera conduit par l'orchestre « Edgard Charles » et sa chanteuse vedette.

BIENNE

Collision

(c) Hier, à 9 h 25, une automobile est entrée en collision avec deux autres véhicules en stationnement à la route de Longchamp. Seulement des dégâts.

Noces de fer

(c) Hier, M. et Me Rinaldo et Matriia Brusadelli-Biffi ont célébré leurs noces de fer. Agés respectivement de 90 et 85 ans, ils vivent une paisible retraite en la maison du Ried du Haut à Bienne. C'est à l'âge de 17 ans que M. Brusadelli est arrivé à Bienne qu'il se maria et qu'il y demeura jusqu'à aujourd'hui.

FRIBOURG - FRIBOURG - FRIBOURG

EXPLOSION ET INCENDIE A BROE: DEUX BLESSÉS

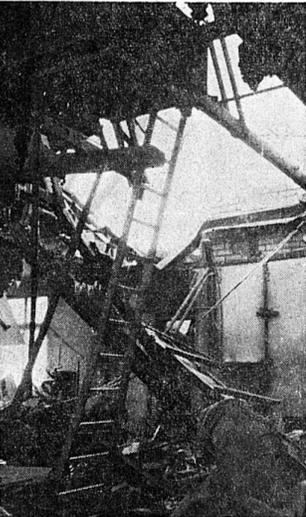
LES DÉGÂTS DÉPASSENT 100,000 FRANCS

De notre correspondant:

Hier, vers 7 h 10, un grave accident est arrivé dans la grande halle de la fabrique de meubles de M. Michel Clerc, à Broe, près de Bulle. Alors que M. Clerc et des ouvriers venaient de prendre leur travail, un grand silo fit explosion, sa partie supérieure crevant la toiture. La déflagration très puissante projeta des ouvriers à plusieurs mètres. Et immédiatement, se produisit un incendie violent. M. Michel Clerc, qui se trouvait près du lieu de l'explosion, fut enseveli sous les décombres, seul son visage émergeant, et sérieusement blessé. Un ouvrier espagnol, M. José Reguero, âgé d'une vingtaine d'années, fut atteint de brûlures au deuxième degré, au visage et aux mains. Ce dernier fut immédiatement transporté à l'hôpital de Riaz, tandis qu'on s'empressait de dégager M.

Clerc, qui fut à son tour hospitalisé. La déflagration, qui avait secoué les maisons proches, donna l'alarme immédiatement. Les pompiers de Broe, bientôt secondés par ceux du centre de renfort de Bulle, luttèrent contre le feu avec succès. Il fallut pourtant près de deux heures pour que le sinistre soit vraiment circonscrit.

La fabrique Clerc était de construction récente, ainsi que les machines qu'elle abritait. Pour l'instant, on ne s'explique pas clairement les raisons de l'explosion. La chaudière qui semble être à son origine avait fonctionné dimanche, pour le chauffage du local. Quant aux dégâts, ils sont également difficilement estimables. Mais ils pourraient bien dépasser 100,000 francs. En effet, une partie de la construction devra être refaite et plusieurs machines sont gravement endommagées.



La toiture, crevée par l'explosion de la chaudière.

(Avipress - Gremaud)

TUÉE PAR UNE VOITURE A SEMSALES

(c) Hier, vers 7 h 20, un automobiliste fribourgeois circulait au volant d'un petit fourgon, de Châtel-Saint-Denis en direction de Bulle. Parvenu à la hauteur du tea-room « L'Oasis », à Semsales, il se trouva en présence d'une femme qui cheminait dans le même sens, en bordure droite de la route. Alors que le véhicule arrivait à sa hauteur, la malheureuse fut un écart sur la gauche et fut violemment heurtée. Souffrant de multiples fractures, elle fut transportée à l'hôpital Monney, à Châtel-Saint-Denis. Elle devait y décéder vers 8 h 15. Il s'agit de Mlle Frieda Grivet, âgée de 55 ans, domiciliée à Semsales.

MARSENS

Jambe cassée

(c) Hier, le Dr Maurice Rémy, médecin chef de l'hôpital psychiatrique de Marsens, a fait une chute dans un escalier et s'est fracturé une jambe. Il est soigné à l'hôpital de Riaz.

Cinquante skieurs blessés en quatre jours, c'est peu

De notre correspondant:

Les joies des sports de neige ne sont pas toujours sans mélange. Et l'on connaît bien le cortège de fractures, luxations et autres qui font les délices des caricaturistes en défaut d'imagination. Or, un confrère vient de publier que le ski en Gruyère vient de faire 50 blessés en quatre jours. Tel est du moins le nombre d'éclapés qu'a recueillis l'hôpital de Riaz. Le chiffre, dans sa rondeur, peut frapper. Or, il est fort modeste. En effet, on signale qu'à la station de Moléson, par exemple, quatre accidents seulement ont été enregistrés depuis le début de la saison. Dans les quatre derniers jours, sur 28,000 montées sur les diverses installations mécaniques, on ne déplore que deux accidents. Hier, par une journée exceptionnelle à tout point de vue, les chiffres de 10,000 montées a été atteint. Une seule personne a dû être prise en charge par le service de secours du Moléson, rapide, bien entraîné et disposant de liaisons radio.

D'une manière générale, les accidentés survenus à la Schiaz, à Charney, à Bellegarde, ainsi que sur toutes les pentes où s'ébattaient les skieurs plus ou moins novices, dans toute la région, sont

peu nombreux. Dans toutes les stations du canton, des efforts remarquables sont accomplis chaque année, afin de signaler ou d'aplanir tous les endroits-pièges sur les pistes. On peut donc s'étonner, sans craindre la maîtrise.

MORAT

La « 2 CV » du comte se renverse...

(c) Dans la nuit de dimanche à lundi, vers 21 h 30, une « 2 CV » pilotée par le comte Bernard de Morell d'Aubigny d'Assy, âgé de 19 ans, habitant le Calvados (France), circulait de Berne en direction de Lausanne. Au carrefour de l'Oblique, sur la route de détournement de Morat, le conducteur fut gêné par le brouillard et n'aperçut que trop tard un îlot enneigé. La voiture fut déséquilibrée, fit un tour sur elle-même et s'immobilisa sur le côté. Le jeune Français, souffrant d'une épaule luxée, dut être hospitalisé. Son passager est indemne.

FRIBOURG

Une collision fait de gros dégâts

(c) Hier, vers 9 h 45, une automobile conduite par un habitant de Fribourg qui circulait de Beaumont en direction de la route de la Fonderie, à Fribourg, n'a pas accordé la priorité à un conducteur de Farvagny-le-Petit qui abordait le carrefour de Beaumont, circulant des Daillettes en direction de la ville. La collision qui s'en suivit ne fit pas de blessés, mais les dégâts furent évalués à 13,000 francs.

L'EXPRESS

Président du conseil d'administration: Marc WOLFRATH
Rédacteur en chef: Jean HOSTETTLER



Les dégâts, vus de l'extérieur.

Les promotions militaires

(c) Le département militaire du canton de Fribourg communique que le Conseil d'Etat a promu les officiers suivants:

Au grade de major dans l'infanterie d'élite: le capitaine Bernard Gachoud, à Prilly, qui se voit attribuer le commandement du bat. fus. mont. 15, le capitaine Josef Kasser, à Luterebach, qui se voit attribuer le commandement du bat. fus. 17.

Au grade de capitaine dans l'infanterie d'élite: les premiers-lieutenants Charles Grandjean, à Bulle, Albert Kollier, à Ostermündigen, et Guy Rudaz, à Fribourg.

Capitaine dans le service des munitions: le premier-lieutenant Claude Musy, à Baden. Capitaine dans le service territorial: le

premier-lieutenant André Schweizer, à Marly-le-Petit.

Au grade de premier-lieutenant dans l'infanterie d'élite: les lieutenants Roman Grossrieder, à Guin, Johann Remy, à Wunnewil, Michel Loutan, à Neuchâtel, François Favre, à Fribourg, Etienne Devaud, à Romont, Johann Weber, à Matran, Armand Wicht, à Praroman-le-Mouret, André Renvey, à Fribourg, Bernard Monney, à Fribourg, et Jacques Garmatter, à Berne.

D'autre part, le département militaire du canton de Fribourg a attribué le commandement du bat. fus. 20 ad interim au capitaine Emile Aëby, à Renens.

OFFRES D'EMPLOIS



Pour notre département de CONTROLE CENTRAL DE FABRICATION, nous engageons :

EMPLOYÉE DE BUREAU

chargée de la répartition des boîtes et cadrons aux ateliers, de la gérance des stocks de mouvements ainsi que du contrôle des numéros des chronomètres et de leurs bulletins de marche ;

EMPLOYÉE ou AIDE DE BUREAU

affectée, entre autres, à la tenue à jour des diverses cartothèques du département.

Ces postes conviendraient à de bonnes employées de fabrication. Mise au courant par nos soins.

Prière d'écrire, de téléphoner ou de se présenter à OMEGA, dépt du personnel de fabrication, 2500 Bienne, tél. (032) 4 35 11, en indiquant la référence C.C.F.



Nous cherchons, pour seconder l'une de nos secrétaires de direction,

UNE SECRÉTAIRE

expérimentée, habile sténodactylo en français (langue maternelle), anglais et italien (très bonnes connaissances), allemand (notions), et capable de s'exprimer dans ces quatre langues. Apprentissage commercial ou formation équivalente. Facilité d'adaptation et discrétion. Situation stable et conditions d'engagement avantageuses.

Entrée : au plus tôt.

Envoyer offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo et certificats, au chef du personnel des FABRIQUES DE TABAC RÉUNIES S.A., 2003 NEUCHÂTEL.

DEMANDES D'EMPLOIS

Dessinatrice-architecte

cherche place à Neuchâtel, pour entrée immédiate ou à convenir.
Ecrire sous chiffres P 300.005 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel

Dame connaissant les deux services, cherche place de

sommelière extra

Adresser offres écrites à FG 6080 au bureau du journal.

AVIS DIVERS

MESSEURS faites vos pantalons

pour le prix de 9 fr. 50, chez Mme Henri Gambarini, rue Louis-Favre, 32, Boudry. Tél. 6 40 23.

Petits transports

Tél. (038) 3 39 92, aux heures des repas.

L'annonce reflet vivant du marché

A domicile, sans quitter vos occupations, vous pouvez obtenir un certificat de

MATURITÉ

fédérale et commerciale guidé par une méthode qui a fait ses preuves, encouragé et corrigé par un corps enseignant compétent, en 2 à 4 ans, selon le niveau de préparation antérieure et le temps libre disponible. Pour autant que vous soyez moyennement doué, vous pouvez envisager un changement complet de votre situation, grâce à notre système, constamment en contact avec notre école par les corrections hebdomadaires. Vous avez aussi la possibilité de suivre un seul cours soit en langues ou en mathématiques ou toute autre branche qui vous intéresse.

Renseignez-vous aujourd'hui même auprès du secrétariat de l'



Service FN 16, Rovéréaz 42, 1012 Lausanne, tél. 32 33 23.

APPRENTISSAGES

ELECTRONA

APPRENTISSAGE

A jeunes gens sortant des écoles au printemps prochain, nous offrons la possibilité de faire un

apprentissage intéressant

de

mécanicien

spécialisé dans la fabrication de moules à injecter ou à presser les matières plastiques

monteur d'appareils électroniques et de télécommunication

monteur - électricien

Pour de plus amples renseignements, les parents et jeunes gens sont priés de prendre rendez-vous avec la direction pour un entretien et une visite éventuelle de notre entreprise.

ELECTRONA S. A.
2017 BOUDRY (NE)
Tél. (038) 6 42 46.

PRÊTS express
de Fr. 500.- à Fr. 10.000.-

- Nous accordons un crédit toutes les 3 minutes
- Garantie de discrétion totale
- Pas de caution; Votre signature suffit

Banque Procrédit
1211 Genève, Cours de Rive 2, Téléphone 26 02 53
1701 Fribourg, rue Banque 1, Téléphone 2 64 31

NOUVEAU: Service express

Nom _____
Rue _____
Endroit _____

Dettes = Soucis

Débarassez-vous-en par la gestions de dettes

- Créanciers: plus rien à faire avec eux
- Paiements: à un seul endroit
- Coût: 4 fois moins qu'un prêt
- Action: rapide
- Discrétion: absolue

Dr. Bernhard Weck
7, rue Chaillet, Fribourg
Tél. 037/9 24 04/05

Gonset

cherche à engager tout de suite ou pour date à convenir

1^{re} VENDEUSE

pour son important rayon

LINGERIE-CORSETS

Personne de premier plan, connaissant parfaitement bien la gestion de ce département trouverait place stable et bien rétribuée.

Prière de faire offres de service par écrit, en joignant certificats antérieurs et photo récente à la direction des Grands Magasins

Gonset

Tél. 5 02 52/3

134

Avant qu'il ne soit trop tard, vous vous devez d'entreprendre quelque chose pour assurer votre avenir! De plus en plus les entreprises s'automatisent en utilisant les calculateurs électroniques. Sans avoir de connaissances spéciales préalables, vous serez formé comme

PROGRAMMEUR

opérateur, tabulateur ou organisateur.
ORGANISATION COMPUTEX
Avenue Ruchonnet 14
1003 Lausanne

Saisissez cette occasion de vous renseigner (sans engagement et gratuitement) en nous retournant cette annonce.

Nom : _____ Prénom : _____
Rue : _____ Lieu : _____ FN 67

APPRENTI(E) DE BUREAU

pour le printemps 1969. Nous offrons une place avec toutes garanties d'une formation commerciale complète. Les candidats ayant suivi au moins 2 ans d'école secondaire peuvent faire leur offres ou se présenter chez

CLAUDE DUCOMMUN

ÉLECTRICITÉ - INGÉNIEUR EPZ
Orangerie 4 ☎ 5 28 00 Neuchâtel

Coupon pour un prêt rapide - sûr - discret

Veuillez m'envoyer votre documentation sur les prêts personnels avec l'échelle des mensualités.

Nom: _____
Adresse: _____
N° postal: _____ 17

ORCA

PRET PERSONNEL
Banque ORCA SA, quai de l'Île 13, 1211 Genève 11

ORCA, ABRI et AKO - trois banques unies sous l'égide de l'UBS pour mieux vous servir.

FAN

Réception centrale:
Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel
Téléphone (038) 5 65 01
Compte de chèques postaux 20 - 178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10, sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces
Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces le vendredi également, avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires
Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs
Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif des abonnements

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
56.-	28.50	14.50	5.50

ÉTRANGER			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.-	46.-	24.-	8.50

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Yougoslavie et les pays d'outre-mer:

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
95.-	52.-	27.-	10.-

Tarif de la publicité
ANNONCES: 40 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 30 c., min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes Fr. 2.-. Réclames Fr. 1.35. Mortuaires, naissances 60 c. Petites annonces non commerciales à tarif réduit 25 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: Annonces Suisses S.A., ASSA, agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzona, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich.

Délais pour les changements d'adresse (minimum une semaine)
la veille avant 8 h 30.
Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 30.
Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits.
À l'étranger: frais de port en plus.

L'EXPRESS

DANS L'OMBRE DE CYNTHIA

par **HELEN EASTWOOD**

adapté de l'anglais par Paul FERAULT

— Qu'est-il donc arrivé d'heureux dans votre vie, depuis que je vous ai quittée? Je suis sûre qu'il s'est passé quelque chose d'important et de favorable. Il suffit de vous regarder pour se rendre compte que les problèmes financiers obsédants auxquels nous étions l'une comme l'autre en butte, ont cessé de vous tourmenter. Auriez-vous fait un gros héritage?

— Ma foi, non! C'est beaucoup plus banal et beaucoup plus courant: je me suis mariée... comme vous l'avez fait. Avec un homme riche!

Linda la regarde avec des yeux ébahis, avant de dire, d'une voix qui trahit toute la surprise, toute la stupeur même, que lui cause cette nouvelle à peine croyable:

— Vous vous êtes mariée! Vous! Avec un homme riche! Et vous dites que c'est banal et tout naturel! Je dirais, moi, que c'est miraculeux!

Puis, pour essayer de rattraper les paroles, désobligeantes parce qu'elles sous-entendent, mais qu'elle n'a pas su retenir, elle explique:

— Épouser un homme riche n'est pas une chose facile, banale, comme vous le dites. Il n'y a pas, somme toute, tellement de millionnaires. Pas assez pour toutes les jolies filles qui souhaitent en avoir un pour mari! En prendre un dans ses filets est une chance merveilleuse, et vous avez réussi cet exploit en un clin d'œil! Pour autant que je l'aie su, vous ne connaissiez personne! Vous n'avez même jamais

eu un flirt. Pardonnez-moi d'être surprise et de le laisser voir!

D'une voix paisible, Ruth répond en souriant avec indulgence:

— Je puis très bien comprendre votre étonnement, parce que j'ai moi-même été aussi surprise que vous l'êtes. C'était tellement inattendu! Ça s'est réalisé très vite, d'ailleurs. Je n'ai pour ainsi dire pas eu le temps de m'y habituer et parfois je ne suis pas très sûre d'être vraiment mariée!

— Moi, déclare Linda, sincère, j'aurais parié que vous resteriez célibataire! Et vous voilà l'épouse d'un homme riche! Et ça s'est fait en quelques semaines! C'est miraculeux, ne le niez pas. C'est l'effet de mon bouquet. On dit que celle qui reçoit le bouquet d'une jeune mariée se marie elle-même dans l'année. Oh! je sais bien qu'on dit que c'est une superstition, mais vous apportez la preuve du contraire. Et il faut que ce talisman soit bien efficace, bien puissant, parce que...

Linda, qui se laissait emporter par son enthousiasme, s'est interrompue, mais elle ne parvient pas à dominer son désir de parler et ne peut faire plus qu'envelopper un peu ce qu'elle va servir à son amie:

— Parce que... il faut pardonner à ma vieille amitié d'être franche... et je ne voudrais pas vous offenser... mais il fallait bien une sorte de miracle, pour que vous attrapiez un riche mari! Pour que vous l'attrapiez au vol, surtout! Un mariage avec un homme de condition modeste aurait déjà été assez surprenant.

Ruth ne se sent pas blessée par la remarque un peu acerbe de Linda. Elle n'est pas convaincue, certes, que le bouquet ait joué un rôle déterminant dans ce qui s'est passé, mais au fond de son esprit, elle doit bien reconnaître qu'il y a quelque chose d'extraordinaire dans cette union, si vite conclue, et que rien ne lui avait laissé pressentir. Elle n'a donc pas à trop se forcer pour dire d'un ton plein de sincérité:

— Je vous suis très reconnaissante, Linda. Je n'aime

pas à employer de grands mots pour parler d'une chose somme toute bien simple, mais je ne puis contester qu'il a peut-être bien fallu « un tout petit miracle » pour qu'un homme demande ma main!

— Un miracle reste un miracle, qu'il soit grand ou petit! Je suis heureuse de constater que vous le reconnaissez gentiment: vous n'êtes pas de ces femmes dont on tombe amoureux au premier regard, ni même au second! A moins qu'il y ait, pour produire un tel effet, un adjuvant d'une force irrésistible! Un bouquet de mariée, pour le moins!

— Mais, répond Ruth, un peu irritée, qui vous parle de coup de foudre? Vous êtes restée très romantique, en dépit d'un mariage qui ne l'est pas! Michael et moi nous nous connaissons depuis trois ans. Je suis sûre qu'avant de m'offrir son nom, il a tout, mûrement pesé et examiné. Il ne s'est pas laissé emporter par une impulsion sentimentale ou passionnelle. En fait, il pensait depuis longtemps à demander ma main. C'est simplement parce qu'une circonstance imprévue est survenue, qu'il a parlé.

— Nous y voilà tout de même! s'écrie Linda, triomphante: je ne disais rien d'autre: une influence extérieure était indispensable pour provoquer la demande et c'est le don de mon bouquet qui a tout mis en marche! Sans lui, votre timide soupirant aurait pu attendre encore trois nouvelles années avant d'oser seulement vous parler d'amour!

— Mais enfin, proteste Ruth d'un ton sec, combien de fois faudra-t-il que je vous le dise: il ne m'a pas du tout parlé d'amour. Il m'a simplement proposé de devenir sa femme. Vous devriez pourtant savoir que, pour se marier, il n'est pas indispensable d'éprouver de l'amour!

Linda ne se trouble pas, bien que l'allusion à son propre comportement soit transparente. Elle explique, d'un ton condescendant:

— Il faut de l'amour, pour qu'un mariage se décide.

Presque toujours. Il n'est pas, je le reconnais, indispensable que ce sentiment soit partagé, mais l'un des fiancés doit en éprouver pour l'autre. Ainsi, moi je n'aime pas Herbert, mais lui, est épris de moi. C'est un motif suffisant pour qu'il ait demandé ma main. Un homme riche peut choisir. Si le vôtre vous a choisie, il faut pourtant bien qu'il éprouve un sentiment pour vous! Sinon, pourquoi vous aurait-il épousée? Pas pour votre argent!

De nouveau, une question se présente à l'esprit de Ruth. Une question qu'elle a essayé d'écarter, mais qui revient, exigeante: « Pourquoi m'a-t-il épousée? » Elle ne peut pas admettre que ce soit par amour. Quelle est donc la véritable raison? L'âge? S'il lui avait fallu quelqu'un pour diriger Ravensbourne parce que Mrs Holt vieillit, il s'en serait tiré à moindres frais en engageant une nouvelle gouvernante! A moindres frais, et à moindres complications. Il n'aurait pas provoqué un conflit avec ses filles; il n'aurait pas terni un précieux souvenir.

L'image de l'irremplaçable Cynthia, comme appelée par l'association des idées, se présente soudain aux yeux de Ruth. Elle la voit, telle que le portrait de Delvine la lui a présentée; elle croit parfaitement connaître le visage parfait. Mais, du caractère de cette femme, de sa vie d'épouse et de mère, elle ignore tout. Savoir est désormais devenu un besoin impérieux; Ruth est tout à fait convaincue que, si elle apprenait ce qu'était, réellement, la première épouse de Michael, elle comprendrait par quel sortilège la morte, cinq ans après son décès, enveloppe encore tous ceux qui l'ont connue, hante si intensément la maison qu'elle a dominée, projette une ombre si opaque que tout l'avenir de la famille Pollard en est obscurci et empêche la nouvelle épouse de s'y intégrer, comme elle le souhaite si ardemment.

(A suivre.)

Allemands, Italiens et Américains battus au slalom géant d'Adelboden

Eclatant succès français avec les cousins Augert

Défaite d'ensemble des Suisses où seul Tischhauser sauve l'honneur

Un Autrichien (Schanz) à Val-d'Isère, un Suisse (Schnider) à Berchtesgaden, un Français (Jean-Noël Augert) à Adelboden...

Dans la situation actuelle — extrême faiblesse des Allemands et des Italiens, absence d'efficacité chez les Américains qui ont sans doute sur-estimé leurs possibilités à la suite de leur victoire sur les Français, à Aspen — il n'y a que les Autrichiens, les Français et les Suisses qui peuvent prétendre à la victoire.

Encore que les Suisses paraissent avoir été très bien rétribués grâce à la magnifique performance de Schnider dans l'unique manche du slalom géant de Berchtesgaden

où il avait trouvé des conditions à sa convenance. Car, s'ils sont à égalité avec leurs rivaux alpins en ce qui concerne la victoire, ils ne le sont pas tout à fait dans le

domaine de la densité d'équipe et de la régularité. A Val d'Isère, les jeunes Français étaient nombreux derrière Schranz et Schnider, à Berchtesgaden, J.-P. Augert était deuxième, Orsel, cinquième, J.-N. Augert, huitième et Duvillard, neuvième.

Et cette fois, alors que les deux Augert sont en tête, Orsel est encore en appui, à la sixième place.

MÊME REMARQUE

Même remarque pour les Autrichiens avec Schranz qui fait la navette entre la première et la quatrième place, avec Fritscher qui confirme toujours davantage les immenses qualités qu'il avait laissées entrevoir la saison passée, avec Matt qui est déjà le numéro un mondial en slalom spécial, avec Neuninger qui obtient le cinquième rang de ce slalom géant pour son entrée en compétition.

En revanche, chez les Suisses, il suffit que Schnider ne passe pas pour que le classement se transforme en une défaite d'ensemble. On rencontre Tischhauser aux environs de la sixième place et on trouve le suivant à la limite du premier groupe.

Les Suisses se sont un peu moins entraînés que les Français et les Autrichiens: c'est un fait. Il entend éviter par là que l'équipe de Suisse fasse feu de tout bois au début de la saison — comme l'année passée — qu'elle s'efface progressivement à partir du Lauberhorn et qu'elle soit inexistant sur les pistes américaines, où ont lieu les dernières compétitions de la coupe du monde. Il s'agit donc de voir dans quel

la mesure les dirigeants suisses peuvent, par leurs directives, se rendre maîtres de la forme de leurs skieurs et s'ils auront les moyens de la susciter à loisir.

Pour l'heure, Schnider, dont le talent est immense, et Tischhauser qui semble avoir retrouvé ses qualités de 1966 les ont sauvés.

AUX DESCENDEURS DE JOUER

Samedi, à Washington et dans deux semaines à Kitzbuehel, ce sera aux descendeurs de jouer, et aux spécialistes du slalom pour qui on a toujours de la peine à utiliser le pluriel puisque, en attendant Frey, on doit encore se contenter de la garantie qu'offre Giovanoli...

IMPRESSIIONNÉ

Une nouvelle génération se met en mouvement. Cependant, on est impressionné par l'extraordinaire régularité de Schranz qui se classe dans n'importe quelles circonstances et dans n'importe quelle spécialité. 14 saisons de haute compétition, et toujours aussi dynamique qu'à ses débuts. Et beaucoup plus sûr dans tout ce qu'il entreprend.

Un très grand champion. Vraiment. Guy CURDY



LE TIERCÉ D'ADELBODEN. — Jean-Pierre Augert (à gauche), Jean-Noël Augert (au centre) et Karl Schranz ont pris respectivement les deuxième, première et troisième place de ce géant (Téléphoto AP)

tennis de table

Les juniors helvétiques s'inclinent

A Boulay, près de Metz, le match triangulaire junior France - Belgique - Suisse s'est terminé par la victoire des Français, qui ont battu les Belges (5-2) et les Suisses (5-1). La Belgique s'est assurée la deuxième place en disposant de la Suisse (5-0).

Face aux Français, Lœtscher (Uster) a sauvé l'honneur pour les Suisses en triomphant de Constant en deux sets (21-12, 24-22). Toutes les autres parties ont été gagnées en deux sets par les tricolores. Devant les Belges, Lœtscher a encore été le meilleur élément suisse en perdant ses deux matches en trois sets.

Le secrétaire central de la Fédération suisse, M. Reto Scarpattini (Bâle), qui accompagnait l'équipe, a estimé que les juniors helvétiques s'étaient bien défendus compte tenu de leurs moyens limités face à des formations beaucoup plus expérimentées sur le plan international.

Battus la veille dans la rencontre comptant pour le championnat de la ligue européenne (groupe B), les Autrichiens ont pris leur revanche en prenant les deux premières places des compétitions individuelles du tournoi international de Chiasso. Les classements: Simple messieurs: 1. Schluter; (Aut); 2. Heine (Aut); 3. Grimm (S); Simple dames: 1. Jahn (Aut); 2. André (S). Double messieurs: 1. Heine - Schluter (Aut); 2. Heine (Aut); 3. Grimm (S); Simple dames: 1. André - Grimm (S); 2. Maspoli - Vigot (It); Double mixte: 1. André - Grimm (S); 2. Jahn - Heine (Aut).

basketball

Stade Français réalisera-t-il le doublé?

L'absence de toute compétition qui marque le pas en cette période de début d'année donne la possibilité à notre rubrique de s'étendre légèrement sur les perspectives de 1969.

Stade Français — l'équipe dont on a parlé le plus souvent pendant l'année dernière — n'est pas près de se faire oublier, tant sa classe actuelle surpasse ses adversaires sur le plan national. Le doublé — championnat-coupe — déjà réalisé de brillante façon et très certainement à la portée des Stadistes cette année encore et les formations qui pourraient éventuellement les inquiéter se nomment Birsfelden et Fribourg Olympic. Si les Fribourgeois restent dans le sillage du champion, ils n'en sont pas moins brillants que pendant les dernières années de compétition avec une équipe toujours solidement groupée autour de Tutundjian, leur brillant entraîneur.

DEUX GÉANTS

Mais, la formation qui surprend le plus est bien celle des Balois de Birsfelden au sein de laquelle les frères Haenger forment une armature redoutable. L'arrivée des deux géants Kund et Kiener a stabilisé cette

PERSPECTIVES POUR 1969

Stade Français réalisera-t-il le doublé?

formation qui n'a pas attendu pour imposer et menacer les meilleurs. A la moitié de la compétition 1968-1969 de ligue nationale A, cinq formations se valent au classement actuel et le deuxième tour devrait confirmer leur position avec possibilité de les modifier légèrement. On ne voit en effet pas quelles pourraient être les possibilités de Martigny et de Lausanne Sport de se sortir d'affaire alors que ces deux formations totalisent déjà 3 points de retard, ce qui est tout de même conséquent.

Ces deux clubs vont certainement disparaître en ligue B, en juin prochain et il est difficile de prévoir déjà leurs remplaçants. On avance généralement les noms de Nyon et Champel mais, à notre avis, six autres formations peuvent prétendre défendre leurs chances dans le tour final et tenter l'ascension. Ce sont: Cossonay, Stade Fribourg, Rapid Fribourg, Lausanne Basket, Lémanica Morges et Neuchâtel Basket. Il est à souhaiter que les Neuchâtelois parviennent à ce stade des finales car cette compétition présente un grand intérêt sur le plan national. Pour se préparer à affronter le deuxième tour, Neuchâtel Basket rencontrera samedi prochain en soirée aux Terreaux, l'équipe suisse des Cheminots.

Excellente prestation des Suisses au tournoi international de Bremerhaven

C'est en beauté que s'est finalement terminé pour notre équipe nationale le tournoi international de Bremerhaven. Après être parvenue à se qualifier pour participer à la rencontre comptant pour la 3ème et 4ème place de cette compétition la Suisse s'est imposée face à la Hollande par le résultat de 74-52 (mi-temps 37-19). Il faut souligner l'esprit que notre entraîneur national, Antoine Schneider a créé au sein de cette formation qui a battu les Hollandais un peu à la manière du hockey sur glace en pratiquant un « pressing » sur tout le terrain et pendant toute la rencontre — ce qui correspond au « for checking ». Cette tactique a donc été payante puisque nos adversaires n'avaient plus été battus depuis 1953. La prestation de nos représentants est donc d'excellente valeur et le basket qu'ils ont présenté a enchanté les connaisseurs. C'est d'ailleurs la meilleure performance réalisée sur le plan international par notre équipe suisse. C'est finalement la Suède qui s'est imposée devant

TOURNOI SCOLAIRE

Le dernier délai pour l'inscription des équipes étant fixé au 10 janvier, nous engageons les écoliers à renvoyer — ou à venir chercher les formulaires d'inscription — au bureau de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » le plus rapidement possible. Rappelons que ce tournoi est organisé par Neuchâtel Basket et patronné par la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

divers

Richard Truffer un Valaisan des plus méritants

Ambiance sportive lundi en fin d'après-midi au salon vert de l'Etat du Valais. Une fois n'est pas coutume: le Conseil d'Etat en corps recevait à bras ouverts l'un des Valaisans les plus méritants de l'heure, le caporal de gendarmerie Richard Truffer dont les mérites sont connus. Le gouvernement, pour lequel ce genre de manifestations ne sont point coutumières, avait tenu cependant à récompenser ce valeureux champion et à donner à la remise d'un cadeau un caractère officiel. Bien mieux: la cérémonie finit dans les caves de l'Etat, ce qui suffit à prouver l'estime que l'exécutif cantonal voue au brave Truffer. Richard Truffer compte près de vingt titres nationaux dont douze

hockey sur glace

La Chaux-de-Fonds entre en «danse» demain soir face au fantasque Klotten

Le tour final pour l'attribution du titre de champion suisse n'a démarré que timidement, puisque le calendrier a été modifié d'emblée pour... permettre à un joueur de Langnau de se marier. Il faut sans doute aller chercher bien loin pour trouver une fédération qui interrompe son championnat pour regarder passer la mariée. Nous sommes bien des amateurs... Le match qui s'est joué s'est déroulé conformément à la logique. Genève Servette, lors du tour qualificatif, avait déjà réussi un « carton » face à Klotten. Il n'y a donc rien de nouveau sous le soleil et, avant que d'adresser des louanges aux Cheminots, attendons qu'ils aient démontré une certaine stabilité. Nous connaissons mieux les possibilités des hommes de Laurendeau lorsqu'ils seront sortis de leurs Vernets,

Richard Truffer un Valaisan des plus méritants

obtenus lors d'épreuves individuelles. Il fut — nous ne savons plus combien de fois — champion suisse de pentathlon militaire, champion suisse lors des patrouilles de police, vainqueur de la coupe suisse de hockey avec sa fameuse équipe vieillesse. C'est un tireur de mérite, un gymnaste accompli. Richard est âgé aujourd'hui de 36 ans. Bien qu'il joue un peu « aux yeux tranquilles » au milieu de ses trois enfants, il n'a pas dit son dernier mot. Quoi qu'il en soit, avec la superbe caméra que le Conseil d'Etat vient de lui offrir en lieu et place de la channe traditionnelle flanquée de gobelets d'étain, il n'a pas l'intention de filmer ses souvenirs... M. F.

VEILLÉE D'ARMES CHEZ LES FILLES À GRINDELWALD

Isabelle Myr une des «vieilles» de l'équipe de France aura 20 ans en mars prochain...

Tandis que dans une vallée voisine les skieurs bataillent ferme sur le second géant d'Adelboden, la prise de contact avec le « Trente et unième concours féminins de Grindelwald » se fait en coups de poings. A peine arrivé sur la place de la gare, deux skieuses, casquées, débouchent en trombe d'une ruelle. Deux skieuses de retour d'une reconnaissance de la descente d'Autrichiennes? Italiennes? Françaises? Difficile à dire. Car, outre le casque, les lunettes et la combinaison collante comme une peau — rien ne ressemble plus à une skieuse qu'à une rivale — beaucoup de nou-

veaux visages ont fait leur apparition dans le « Cirque blanc ». C'est une des caractéristiques principales de cette saison post-olympique.

COUPES D'EUROPE

Encore deux dates à fixer

A Berne, l'union européenne de football (UEFA) a communiqué les dates officiellement admises pour les quarts de finale de ses deux compétitions internationales. Pour la coupe d'Europe des vainqueurs de coupes, le tableau est complet et il se présente ainsi: Dunfermline Athletic - West Bromwich Albion le 15 janvier à Dunfermline et le 19 février à West Bromwich; FC Barcelona Ski et Lys Oslo le 30 janvier et le 5 février, les deux fois à Barcelone; AC Torino - Slovan Bratislava le 19 février et le 5 mars; FC Cologne - Ran-

SPORT-TOTO

Concours du Sport-Toto No 1 des 4 et 5 janvier 1969, liste des gagnants: Premier rang: 32 gagnants avec 13 points, 3483 fr. 85. Deuxième rang: 607 gagnants avec 12 points, 183 fr. 65. Troisième rang: 6314 gagnants avec 11 points, 17 fr. 65. Quatrième rang: 37,884 gagnants avec 10 points, 2 fr. 95.

LA «10me SEMAINE DE SAUT» EN SUISSE

Des championnes, des «vieilles» — à ce niveau c'est vrai hélas, — ont disparu à 22 ou 23 ans. Une anecdote le démontre mieux que de longs commentaires. Isabelle Mir, astrophotée par un reporter français «Alors Mirabelle, tu es vieille dans cette équipe maintenant», répondit avec un petit sourire triste: «J'aurai vingt ans au mois de mars...» Mais la mélancolie de la médaille d'argent de la descente des Jeux de Grenoble à d'autres raisons. Blessée à Val d'Isère dans le slalom du « Critérium de la première neige », la Pyrénéenne s'est à nouveau tordu la cheville en Allemagne. Skier sur de la glace ou dans les trous d'un spécial dans ces conditions devient un calvaire. Surtout que ses entraîneurs ne semblent pas lui faire de cadeau. Et, c'est ce qui la rend furieuse. « Comme je n'ai ni la cheville bleue, ni enflée, ils croient que je me plains pour rien ». Mais, bien vite, l'optimisme foncier d'Isabelle la rouquine reprend le dessus. « Demain je vais attaquer du haut en bas; c'est comme ça que je risque le moins. Si je commence à avoir peur, c'est fichu ». Cette prise de position courageuse faisait suite aux recommandations de Jean Béranger, l'entraîneur tricolore qui venait de rentrer du piquetage d'une manche du slalom spécial. « La pente est très bien préparée, la piste est dure, elle va tenir. Mon slalom est classique, mais, il tourne assez. Il faudra y aller

cyclisme

Tour de Romandie GIMONDI AU DÉPART

Le groupe sportif italien dont le «leader» est Felice Gimondi vient de publier la liste des épreuves dans lesquelles il sera représenté d'ici le Tour d'Italie. Parmi ces épreuves figure le Tour de Romandie qui aura lieu du 8 au 11 mai. Le groupe italien a déjà prévu de déléguer dans la grande course romande Felice Gimondi, Balmanno, Bodrero, Carletto, Ferretti et Panizza. Au cours de cette saison, Felice Gimondi s'alignera en principe dans le Tour d'Italie et le Tour de France.

CLASSEMENTS

Tour final pour le titre CLASSEMENT 1. Genève Servette 1 m. 4 p. 2. La Chaux-de-Fonds 0 m. 3 p. 3. Klotten 1 m. 1 p. 4. Sierre et Langnau 0 m. 0 p.

Tour contre la relégation CLASSEMENT 1. Davos et Zurich 1 m. 2 p. 3. Viège 0 m. 1 p.

LIGUE B SION PREND UN POINT

SION - BERNE 6-6 (2-2, 1-2, 3-2). MARQUEURS: Becher, 5m et 14m; Dondainz, 5m; Michelloud I, 13m; P. Schmid, 27m, 29m et 59m; Deslarzes, 34m; Cossetto, 34m; Michelloud II, 36m et 51m; Diethelm, 50m. SION: Mudry; Zermatten, Helfer; Germanier, Fontannaz; Dondainz, Dayer, Titz; Deslarzes, Michelloud I, Michelloud II; Cossetto, Schreuter I, Schreuter II. Entraîneur: Salzmann. BERNE: Stret; Rugg, Lerch; Kaufmann, Becher; P. Schmid, R. Schmid, Wess; Zurbriggen, Dellsberg, Diethelm; Iseli, Ochslein, Zahnd. Entraîneur: Diethelm. ARBITRES: MM. Aury, de Genève, et Fatton, de Neuchâtel. Les Valaisans ont souffert de l'absence de leur entraîneur Salzmann (blessé) et de leur gardien Helder (jusqu'au début du second tiers) dans cette rencontre qu'ils faillirent gagner. Peter Schmid ne parvint-il pas à égaliser à l'ultime minute? Ce match ne fut pas d'un grand niveau, mais, en revanche, les émotions ne manquèrent pas. Sion, prenant crânement sa chance, a failli créer la surprise. Hélas, les Valaisans durent, finalement, se contenter d'un point après avoir caressé l'espoir d'un gain deux. Intérim.

dernière SPORTS dernière

HOCKEY SUR GLACE

Championnat d'Allemagne, tour final: VfL Bad Nauheim - EG Dusseldorf, 0-5; ERC Mannheim - EV Füssen, 0-7. Classement: 1. Füssen, 12-21; 2. Bad Toelz, 11-18; 3. Dusseldorf, 12-15; 4. Mannheim, 11-7; 5. Augsburg, 11-4; 6. Bad Nauheim, 11-3.

PREMIERE LIGUE

FORWARD - TRAMELAN 7-2 (2-0, 3-2, 2-0). MARQUEURS: pour Tramelan, Norbert Humal (2).

Cette rencontre fut très plaisante entre deux équipes n'ayant plus rien à perdre ni à gagner dans ce championnat. Pour s'être rendu compte que le jeu collectif est plus payant que le jeu individuel, les Morgiens ont remporté une victoire méritée contre un Tramelan volontaire, mais qui manque de maturité. E. Vg.

CYCLISME

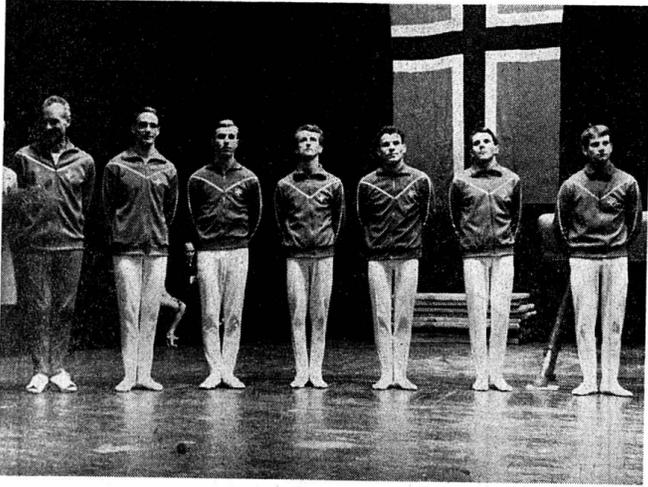
Fritz Pfenninger, blessé, ne participera pas aux six jours de Brème qui débutent jeudi. Sur le conseil de son médecin, Rudi Altig a dû également déclarer forfait, tout comme Klaus Bughald, qui souffre d'une épaule.

PATINAGE DE VITESSE

Au cours de la deuxième journée de la réunion internationale d'Inzell, le vétéran Franz Krienbuehl (40 ans) a amélioré le record de Suisse quatre épreuves de plus de trois points: 178,937 points contre 182,060 pour l'ancien record.

BOXE

L'italien Nino Benvenuti, qui a victorieusement défendu son titre de champion du monde des poids moyens aux dépens de l'Américain Don Fullmer, a été désigné comme le «boxeur du mois» par la revue américaine spécialisée «ring magazine».



SANG NOUVEAU. — L'avenir de la gymnastique suisse exige qu'on trouve déjà des remplaçants aux hommes composant la « bande à Gunthard », laquelle est représentée ici, de droite à gauche, par **Ettlin, Berchtold, Lengweiler, Muller, Rohner et Hürzeler.** (A.S.L.)

gymnastique

Le problème de la relève se pose avec acuité

Une idée révolutionnaire de Jack Gunthard

Au seuil de 1969 et avant d'aborder une nouvelle étape constituée par les championnats du monde de 1970 et les Jeux de Munich, Jack Gunthard nous a confié ses problèmes, qui sont le renouvellement partiel de ses cadres et la formation d'une relève apte à poursuivre dignement l'œuvre commencée il y a maintenant quelque trois ans. Mais laissons notre entraîneur fédéral nous faire part de ses difficultés et de ses projets.

RENOUVELER

« Ces dernières semaines, j'ai pour la première fois, réuni quelques espoirs avec nos garçons. C'est lors de telles confrontations que l'on remarque les progrès déjà accomplis par notre élite. La différence est frappante. On la remarque dans le degré de difficulté apporté à chaque engin, mais aussi dans la force pure et la résistance individuelle. Lors du premier entraînement, les néo-promus étaient complètement épuisés et devaient renoncer à poursuivre à mi-parcours. Mes garçons, en revanche, après un tel pensum, accomplissent des exercices aux

hâtiers pour améliorer leur force. Mais je ne me fais pas trop de souci: d'ici à deux mois, ces jeunes quitteront nos entraînements certes fatigués, mais sans subir de « knock-out ».

Pour ce premier entraînement en commun, j'avais incorporé dans mon équipe quatre espoirs provenant des juniors de Marcel Adatte, soit Renato Geiss (Bâle), qui s'imposa lors du récent Suisse-Allemagne juniors de Bévillard, Philippe Gaille (Lausanne), qui se classa 2^{me}, Gérard Nussbaum (Cour) et Bernard Locher (Leuk). Ceux-ci accomplirent une période d'essai de trois mois parmi nous, après quoi une décision sera prise quant à leur maintien au sein du cadre national. Si cela plaît à ces garçons et s'ils répondent à mes espoirs et à mes exigences, ils devront, alors, s'engager formellement par écrit à suivre le mode de vie prévu. Mon équipe se compose actuellement de 14 gymnastes, mais j'aimerais encore incorporer deux jeunes. »

Nous pensons qu'après Suisse-Allemagne, M. Gunthard aura pu faire son choix en la personne de Michele Arnaboldi et Fulvio Casteletti, d'Ascona, qui se montrèrent les égaux de Giess et Gaille.

QUATRE HEURES PAR JOUR

A part le départ de Lengweiler, qui renoua pour des raisons professionnelles, poursuit Jack Gunthard, Ervin Plattner s'est décidé à aller passer une année en Afrique du Sud. La perte de ces deux éléments doit tout naturellement être compensée. L'acceptation de ces jeunes dans notre cadre nous a démontré, encore une fois, qu'il est d'une nécessité absolue que nous trouvions pour nos juniors de plus grandes possibilités d'entraînement. Car c'est à cet âge que l'on se doit d'apprendre le plus et surtout qu'on acquiert les mauvaises ou les bonnes habitudes. Ce qui est négligé à cet âge ne se rattrape plus ou presque plus. Nous avons appris, par exemple, à Mexico, que dans certains pays, des jeunes de 15 ans s'entraînaient déjà 4 heures par jour, ceci à côté de leurs études. Comment pourrions-nous nous opposer, à l'avenir, à de tels

concurrents sans fournir à nos espoirs des conditions à peu près équivalentes? A ce stade, la volonté d'entraînement et la combativité en concours ne font malheureusement plus le poids, car on ne peut travailler en 10 heures ce que d'autres exercent en 24 heures.

UN TROU

Toutefois, le problème ne réside pas seulement dans les conditions d'entraînement. Si nous voulons être objectifs, nous sommes obligés de constater que nos réserves en gymnastes à l'artistique sont devenues bien minces. L'association spécialisée comptait encore 5074 membres en 1965. L'an dernier, cet effectif avait diminué à 4473 gymnastes. Il n'y a pratiquement plus de sociétés de gymnastique qui favorisent encore l'écllosion de « magnésiens ». Et pourtant, ce n'est que dans ce cadre que de nouveaux jeunes espoirs pourront être gagnés. Selon les tests que nous avons préparés pour les pupilles, il y a encore des centaines de garçons qui s'intéressent à la gymnastique à l'artistique et plus particulièrement maintenant que notre élite obtient certains succès. Ce n'est donc pas l'intérêt qui manque au sein de notre jeunesse. Malheureusement, tous ces espoirs se perdent dès leur sortie des sections de pupilles et ne réapparaissent que rarement au sein d'une section d'actifs.

RÉVOLUTIONNER

Pour se tirer d'une situation qui devient toujours plus difficile, nous devons exiger que nos sociétés prennent un tournant décisif. Les sociétés de gymnastique devraient créer des groupes d'intéressés, c'est-à-dire que chaque société devrait se charger d'un centre d'entraînement des disciplines pratiquées au sein de la SFG. Une société s'occuperait de développer la gymnastique à l'artistique, une autre le handball, une les jeux nationaux, une autre encore l'athlétisme. Les gymnastes resteraient membres de leur société respective, mais ils trouveraient dans ces centres des possibilités d'entraînement adéquates, des moniteurs initiés et compétents dans leur spécialité, mais aussi assez de temps et de place. Une telle con-

ception aurait pour avantage d'apporter une plus grande concentration des forces et aussi des moyens. Je crois que seules de telles nouveautés permettront à la SFG de concilier sa tâche principale — le développement de la culture physique auprès des masses — avec la formation de gymnastes d'élite.

Espérons que l'idée de Jack pourra être mise en pratique. Pour notre part, bornons-nous à constater avec satisfaction que la Romandie et le Tessin reprennent du poil de la bête puisque, parmi les nouveaux, nous ne trouvons pas moins de 2 Romands et 2 Tessinois auxquels on peut encore adjoindre Franchini, la révélation du championnat suisse aux engins.

Pierre SEL

cyclisme

Succès des Allemands Oldenburg et Kemper aux Six Jours de Cologne

C'est avec un tour d'avance et 336 points que les Allemands Horst Oldenburg et Dieter Kemper ont remporté les 17^{mes} Six Jours de Cologne. Les Allemands ont lancé une attaque décisive, prenant un tour d'avance sur les adversaires, dans les ultimes minutes de la course. La formation Post-Sereu, qui était en tête au classement par points, n'a pas pu répondre à cette attaque.

CLASSEMENT FINAL

1. Horst Oldenburg-Dieter Kemper (Al) 336 p. 2811 km 700. 2. A un tour: Post-Sereu (Ho-Be), 532 p. 3. Altig-Renz (Al) 404 p. 4. A trois tours: Lykke-Eugen (Dan) 263 p. 5. Bugdahl-Fritz (Al) 235 p. 6. A sept tours: Pefigen-Boelke (Al) 292 p. 7. A dix tours: Rudolph-Junkermann (Al) 271 p.

football

1968 fut l'année de l'indigence

Les Français se tournent vers leur jeunesse

La télévision française donnait dernièrement, une rétrospective des grands événements du sport français en 1968. Si les six cent mille footballeurs ont regardé cette émission, ils souffriront d'un complexe ad aeternum. Alors que, dans la plupart des sports, la France dispose de champions de classe internationale en football, au contraire, c'est l'indigence. Il n'y a que le tennis qui soit aussi mal loti.

Sur le plan international, nous ne ferons pas le bilan des matches amicaux, qui ne signifient pas grand-chose. Rappelons que, dans la coupe d'Europe des nations, la France, à Belgrade, s'est fait

éliminer et humilier (5-1) par la Yougoslavie. Pourtant, la défense française s'était acquise une réputation de solidité. Il fallait déchanter. Mais surtout, c'est le pénible France-Norvège (0-1) de Strasbourg qui marque l'année 1968. Alors que la France s'était réjouie du tirage au sort des éliminatoires de la coupe du Monde (Suède, Norvège), il est vraisemblable qu'elle n'ira pas au Mexique. Il lui faudrait, pour cela, battre la Suède au match aller et au match retour et prendre sa revanche sur la Norvège. Les nouveaux dirigeants du football français, mis en place grâce à la crise qui a suivi le fameux France-Norvège, ne désespèrent pas.

Sur le plan des coupes, le champion de France et le vainqueur de la coupe de France n'ont duré qu'un matin. Saint-Etienne, après une prometteuse victoire contre le Celtic de Glasgow (2-0) était éliminé dans l'enfer écossais (4-0). Malgré tout, Saint-Etienne est sorti grand de cette confrontation avec l'une des meilleures équipes du monde. La saison précédente, les Stéphanois étaient tombés à la tête haute devant le grand Benfica.

ÉCLORE

Les seules satisfactions viennent des équipes amateur et junior. En effet, les amateurs français se sont brillamment qualifiés pour Mexico où ils ne furent éliminés qu'en quart de finale par un Japon aussi surprenant qu'inattendu. Mais, dans la même année, aux Jeux méditerranéens, ces mêmes amateurs français n'avaient obtenu, en finale, qu'un match nul face aux Italiens qui, tout comme eux, n'ont d'amateur que le nom. Les juniors français, eux, sont parmi les meilleurs d'Europe.

C'est par malchance qu'ils perdirent leur finale du tournoi européen contre la Tchécoslovaquie. Il y a dix jours encore, ils remportaient le tournoi d'Alger, battant en finale la Suisse (4-1) pourtant bien décidée à venger le très cuisant

échec subi quelques semaines plus tôt au Parc des Princes (6-0). Il y a dans cette équipe junior des garçons qui devraient, un jour, s'affirmer et porter le maillot de l'équipe de France A. Nous pensons surtout à cet extraordinaire Chiesa et à l'aillier Redon. Dans un climat propice, ces juniors devraient éclore avec le printemps. C'est le vœu que nous formulons pour le football français.

Jean-Marie THEUBET

Après Mexique - Italie

M. Valcareggi s'estime largement récompensé

A l'issue de la seconde rencontre Mexique-Italie (1-1), M. Valcareggi, directeur technique de la sélection nationale italienne, a déclaré que les Mexicains auraient mérité de remporter cette deuxième confrontation. L'opinion de M. Valcareggi a été partagée par M. Artemio Franchi, président de la Fédération italienne, et par l'arrière Bertini, auteur du but égalisateur à trente secondes de la fin.

Dans le vestiaire des Mexicains, Raúl Cardenas, l'adjoint du directeur technique Ignacio Trelles — qui n'a pas voulu commenter la partie — a déclaré: « Ce fut un but (celui de Bertini) dû au hasard. Les Italiens ne méritaient pas le match nul. »

Cependant, les Mexicains ont si bien joué que leur fédération leur a payé la prime spéciale (80 dollars à chacun) promise en cas de succès.

La commission de l'E.P.G.S. fait le point Intéressants projets neuchâtelois

Pour sa dernière séance de l'année, la commission cantonale pour l'enseignement post-scolaire de la gymnastique et des sports (E.P.G.S.) présidée par M. Ely Tarchella s'est réunie à la salle des Chevaliers du château de Neuchâtel.

A cette occasion, les représentants des diverses associations sportives, les chefs de districts et leurs adjoints ont pris connaissance des résultats cantonaux pour l'année écoulée. Le seul point noir de la statistique réside dans une diminution de la participation aux cours et entraînements de base organisés par la SFG, les éclairés et les groupements libres. Cette diminution est aisément explicable dans le Val-de-Travers qui va se dépeuplant et dans le Val-de-Ruz par la non-participation, exceptionnelle cette année, des jeunes gens fréquentant l'Ecole cantonale d'agriculture de Cornier. Au sein des associations déficitaires, les causes sont profondes et retiennent l'attention des dirigeants depuis longtemps. Relevons le problème posé aux comités des sections de la SFG qui voient leurs pupilles bien formés physiquement essayer vers des clubs offrant l'attrait de la compétition, et les difficultés pour la Fédération des éclairés de conserver dans ses rangs les jeunes de 15 à 20 ans.

Concernant les examens de base, les cours à option (ski, natation, exercices dans le terrain, alpinisme, excursions, excursions à ski) et les examens dans ces mêmes domaines, les cours d'essai de Jeunesse et Sport, les examens donnant droit au brevet sportif européen, notre canton enregistre une légère augmentation.

Mettant un terme à ce bilan finalement positif, le chef de l'office cantonal EP GS s'est plu à relever le remarquable effort

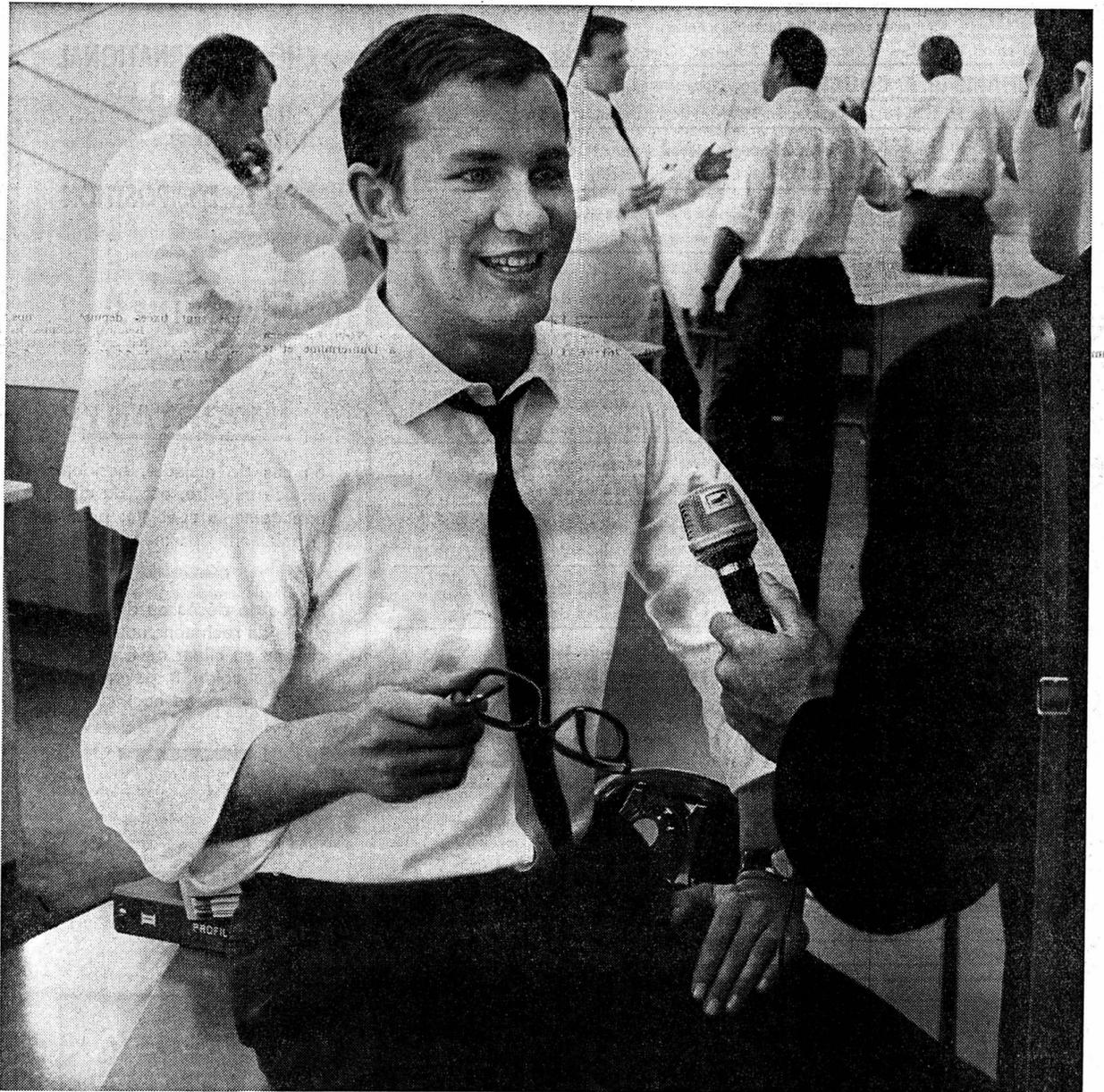
de M. Daniel Emery, chef de district, qui, avec 1133 participants, a dépassé pour la première fois le cap des 1000 examens de base dans le district de Neuchâtel.

Abordant le programme d'activités pour 1969, la commission cantonale a arrêté les dates des manifestations habituelles, soit: cours cantonal des moniteurs de base, le samedi 29 mars à Neuchâtel; course d'orientation, le samedi 10 mai; cours cantonal des moniteurs de natation le dimanche 8 juin à Engollon; championnat cantonal, le samedi 27 septembre à Cortaillod ou à Couvet; cours cantonal des moniteurs de ski, un samedi et dimanche de décembre, selon enneigement, à Tête-de-Ran; cours de ski, à Anzère, du 26 au 31 décembre et du 2 au 7 janvier 1970; cours de ski de fond pour filles et garçons, aux Cernets, du 26 au 31 décembre.

Soucieux de placer notre canton en bonne position dans la future organisation Jeunesse et Sport qui remplacera avantageusement l'actuelle EP GS dès janvier 1971, le dynamique chef de l'office cantonal, M. E. Tarchella, demande à tous les membres de la commission cantonale de l'appuyer sérieusement dans la mise sur pied de manifestations sportives nouvelles qu'il a envisagé pour 1969. Il s'agit de 4 cours d'essai, d'une semaine chacun, à l'intention de la jeunesse féminine et masculine. Les lieux restent à désigner mais les disciplines sont arrêtées déjà: il s'agit de natation et jeux, athlétisme, ski de fond, ski alpin. Un championnat scolaire cantonal de football est également envisagé.

Souhaitons que ces projets deviennent réalité en rencontrant, auprès de notre jeunesse, l'intérêt qu'ils méritent!

M. Ri.



« depuis que je travaille ici, je dispose de plus d'argent et pourtant je ne gagne pas davantage. C'est vrai que mon salaire est versé directement sur mon compte au Crédit Suisse. »

En disposant d'un compte au Crédit Suisse, vous réduisez vos opérations en espèces au strict minimum. — Vous effectuez vos paiements importants par chèque personnel ou en nous adressant un ordre de paiement. Votre argent est en sûreté et de plus... vous rapporte un intérêt.

le Crédit Suisse — le conseiller qu'il vous faut

CRÉDIT SUISSE



DURS D'OREILLE!

Désirez-vous bénéficier d'une consultation auditive approfondie et consciencieuse?

Aimeriez-vous profiter d'un choix vraiment complet d'appareils et lunettes acoustiques les plus modernes et les plus puissants, y compris la « perle acoustique » qu'on porte complètement dans l'oreille?

Voulez-vous être renseignés sur les possibilités d'obtenir votre appareil acoustique par l'assurance-invalidité?

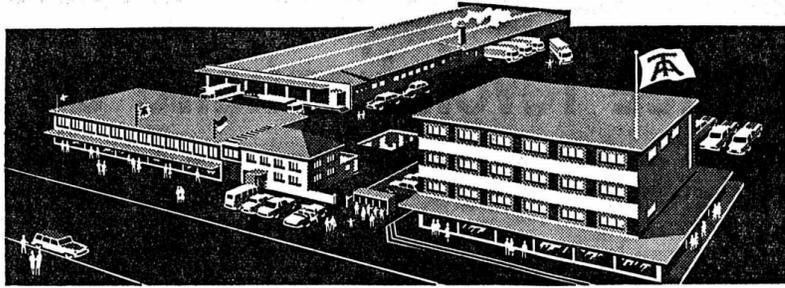
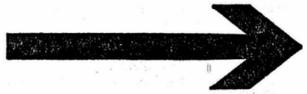
PRO SURDIS, de Berne, peut répondre à tous ces désirs.

Venez le premier mercredi de chaque mois à sa consultation gratuite, à Neuchâtel, chez Martin Luther, opticien diplômé, place Pury 7.

Prenez rendez-vous par téléphone (038) 5 13 67.

Prochaine consultation auditive mercredi, 8 janvier 1969, de 14 à 18 heures.

AVANT
TOUT ACHAT
VISITEZ



romand
Le centre suisse - du meuble à crédit
VOUS Y TROUVEREZ l'objet de vos rêves
à des prix inespérés

SALLE A MANGER 6 pièces	dès Fr. 560.—	14.-
à crédit Fr. 641.— / acompte Fr. 112.— et 36 mensualités de Fr.		
SALON TRANSFORMABLE 3 pièces	dès Fr. 695.—	18.-
à crédit Fr. 796.— / acompte Fr. 139.— et 36 mensualités de Fr.		
CHAMBRE A COUCHER mod. 6 pièces	dès Fr. 795.—	21.-
à crédit Fr. 910.— / acompte Fr. 159.— et 36 mensualités de Fr.		
PAROI - VAISSELIER avec bar-bibliothèque	dès Fr. 895.—	23.-
à crédit Fr. 1024.— / acompte Fr. 179.— et 36 mensualités de Fr.		
CHAMBRE « STUDIA » 7 pièces, pour jeunes gens	Fr. 995.—	26.-
à crédit Fr. 1139.— / acompte Fr. 199.— et 36 mensualités de Fr.		
STUDIO « CONFORT » 7 pièces	dès Fr. 1298.—	34.-
à crédit Fr. 1485.— / acompte Fr. 260.— et 36 mensualités de Fr.		
SALON TV avec canapé-lit, 2 fauteuils « Relax »	dès Fr. 1645.—	43.-
à crédit Fr. 1882.— / acompte Fr. 329.— et 36 mensualités de Fr.		
CHAMBRE A COUCHER « Palissandre »	dès Fr. 1685.—	44.-
à crédit Fr. 1928.— / acompte Fr. 337.— et 36 mensualités de Fr.		
SALLE A MANGER « Gruérienne », 6 pièces	dès Fr. 1816.—	47.-
à crédit Fr. 2078.— / acompte Fr. 364.— et 36 mensualités de Fr.		
SALLE A MANGER noyer améric., pour 8 personnes	Fr. 1785.—	47.-
à crédit Fr. 2043.— / acompte Fr. 357.— et 36 mensualités de Fr.		
SALON ANGLAIS « Superconfort »	dès Fr. 1995.—	52.-
à crédit Fr. 2283.— / acompte Fr. 399.— et 36 mensualités de Fr.		
CHAMBRE A COUCHER style « Regency »	dès Fr. 2065.—	54.-
à crédit Fr. 2362.— / acompte Fr. 413.— et 36 mensualités de Fr.		
SALON STYLE « LOUIS XV »	dès Fr. 2225.—	58.-
à crédit Fr. 2546.— / acompte Fr. 445.— et 36 mensualités de Fr.		
SALLE A MANGER « STYLE »	dès Fr. 2275.—	59.-
à crédit Fr. 2605.— / acompte Fr. 455.— et 36 mensualités de Fr.		
APPARTEMENT COMPLET 2 pièces	dès Fr. 2487.—	65.-
à crédit Fr. 2846.— / acompte Fr. 498.— et 36 mensualités de Fr.		
APPARTEMENT COMPLET 3 pièces	dès Fr. 2912.—	76.-
à crédit Fr. 3332.— / acompte Fr. 583.— et 36 mensualités de Fr.		
APPARTEMENT COMPLET 4 pièces	dès Fr. 3517.—	92.-
à crédit Fr. 4024.— / acompte Fr. 704.— et 36 mensualités de Fr.		

Avec chaque appartement complet vous recevrez
GRATUITEMENT
EN CADEAU « LA CUISINE »

En nous adressant aujourd'hui encore le bon ci-dessous, vous obtiendrez
gratuitement notre documentation complète et détaillée.

BON POUR UNE DOCUMENTATION GRATUITE

Nom, prénom : _____
Rue, No : _____
Localité : _____ NF

Tinguely AMEUBLEMENTS SA
BULLE

PARKING - PETIT ZOO - Tél. (029) 2 66 66 - SORTIE DE VILLE DIRECTION FRIBOURG

SANS
RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

VOS ANCIENS MEUBLES
sont repris
EN PAIEMENT
au meilleur prix du jour
par notre filiale Polissa, Bulle.

CHOIX INTERNATIONAL
sur 6000 m²

7
ÉTAGES D'EXPOSITION

22
VITRINES

IMPORTANT

en cas de maladie, accidents,
service militaire, etc., du client,
arrangements spéciaux pour le
paiement des mensualités.

En cas de décès ou d'invalidité
totale de l'acheteur, nous faisons
cadeau au client ou à ses héritiers
du solde à payer (selon
disp. ad hoc).

DUVETS
neufs,
120 x 160 cm,
belle qualité,
légers et
chauds.
35 Fr.
pièce
G. KÜRTH
1038 BERCHER
Tél. (021)
81 82 19

Miele
Machines à laver
lave-vaisselle
Reprises - Echanges
Service - Réparation
Prix Discount

B. Gaschen
Electricité
La Neuveville
Tél. (038) 7 93 13

COMMERCES

A remettre
bar à café
au centre de la
ville de Bière.
Prix :
Fr. 120,000.—
Affaire facile à
exploiter et de
très bon rende-
ment. Offres
sous chiffres
Q 20,178 U à
Publicitas S.A.,
48, rue Neuve,
2501 Bière ou
tél. (032) 3 42 71.

Dem. à acheter

Bois
coloniaux
tousyers
NOYERS
Colombier
Tél. (038) 6 32 24
ou 6 30 44.
Même adresse :
poitiers.

OCCASIONS

Chevrolet Chevelle 1966
couleur noire,
4-portes, moteur V 8
automatique,
voiture très soignée,
prix intéressant, expertisée.

GARAGE du ROC
HAUTERIVE / Neuchâtel - Tél. 3 11 44

OCCASIONS
GARANTIES

Expertisées
PEUGEOT 204 1966, 6 CV, bleue,
toit ouvrant, intérieur simili.
PEUGEOT 404 CABRIOLET 1964,
9 CV, blanche, intérieur cuir.
Injection.
PEUGEOT 404 GT 1966, 9 CV,
blanche, toit ouvrant, intérieur
drap. Accessoires.
PEUGEOT 404 SUPERLUXE INJEC-
TION 1966, 9 CV, brun mé-
tallisé, toit ouvrant, intérieur
drap. Révisée.
PEUGEOT 404 1964, 9 CV, bleue,
toit ouvrant, embrayage au-
tomatique.
PEUGEOT 404 1962, 9 CV, grise,
toit fixe, intérieur drap.

Facilités de paiement
Essais sans engagement
GARAGE du LITTORAL
GARAGE du LITTORAL
SEGESSEMAN & FILS
Pierre-à-Mazel 51 - NEUCHÂTEL - Tél. 5 99 91
A la sortie de la ville, route de Bière - Bernex



La bouteille Fr. 1.35 net par caisse / Verre 30 cts.

En pharmacie et droguerie
Grande Grille Hôpital
Eau minérale bicarbonatée sodique

68/1

Si, par hasard,
vous avez besoin

d'argent

...alors que personne
ne doit le savoir

Il n'y a qu'une solution:
Venez nous soumettre votre demande! Si nous
vous promettons la discrétion la plus absolue,
cela n'est pas un vain mot. Aujourd'hui comme
demain. Vous pouvez obtenir un Prêt-Rohner en
toute tranquillité et sur une base confidentielle.
Ecrivez ou téléphonez-nous encore aujourd'hui!

Banque Rohner & Cie S.A.
8021 Zurich, Strehlgasse 33, tél. 051 230330
9001 St-Gall, Neugasse 26, tél. 071 233922

Profitez de notre Service du soir,
récemment introduit pour vous. Télé-
phonez sous No 071 233922 entre 19 h.
et 21 h. et nous vous donnons tous les
renseignements désirés sur nos prêts.

Depuis plus de 30 ans, la Banque Rohner
accorde des prêts rapides, discrets et
favorables.

Nom: _____
Rue: _____
Localité: _____ v /344

Véhicules à moteur

A vendre
FIAT 124
Superbe Coupé
5 places
Modèle 1967
première main
18,000 km.
Expertisé.
Grandes
facilités
de paiement.
Garage
R. WASER
Seyon 34-38
2000 Neuchâtel
Tél. (038) 5 16 28

OCCASIONS

VW 1200 1960
jaune, bon état de marche.
Expertisée. Fr. 1200.—

GARAGE du ROC
HAUTERIVE / Neuchâtel - Tél. 3 11 44

REMERCIEMENTS

Monsieur Ernest Girardier, ses
enfants, ainsi que la famille de
Madame
Ernest GIRARDIER-Bastaroli
profondément touchés par les
nombreux témoignages de sym-
pathie reçus à l'occasion de leur
grand deuil, expriment leur re-
connaissance à tous ceux qui,
par leur présence et leurs affec-
tueux messages, se sont associés
à leur épreuve.
Concise et Rochefort, jan-
vier 1969.

OCCASIONS
GARANTIES

Profondément touchée par les
témoignages de sympathie et
d'affection qui lui ont été adres-
sés lors de son grand deuil, et
dans l'impossibilité de répondre
à chacun, la famille de
Madame Lydia ABATE
prie toutes les personnes qui
l'ont entourée par leur présence,
leurs messages et leurs envois de
fleurs, de trouver ici l'expression
de sa vive reconnaissance.
Yverdon, janvier 1969

Très touchée par les nombreu-
ses marques de sympathie qui lui
ont été témoignées lors de son
grand deuil, et dans l'impossibilité
de répondre à chacun, la famille de
Monsieur Louis PORTA
remercie toutes les personnes qui,
par leur présence, leur message
ou leur envoi de fleurs, l'ont en-
tourée dans sa douloureuse épreu-
ve. Un merci tout particulier au
docteur A. Schüpbach.
Cortailod, le 1er janvier 1969.

SAMEDI 11 JANVIER 1969
A LA SALLE DIXI AU LOCLE
GRAND MATCH AU LOTO
DU LOCLE-SPORTS

Organisé par différentes sections, dès
14 heures
Avec des quines formidables de valeur et
de qualité.
Service de cars gratuit, la gare, place du Mar-
ché, le Verger, Cardamines, les Monts.

Chirologie
Mariage

Pour commencer
l'année n'oubliez
pas de venir con-
sulter

Madame Jacot,
Charmettes 13,
Neuchâtel

Reçoit sur rendez-
vous, même le
dimanche.
Tél. (038) 8 26 21

Hôtel-Restaurant des Platanes
CHEZ-LE-BART
Fermé tous les mardis

L'APÉRITIF

AU BAR
DU TERMINUS



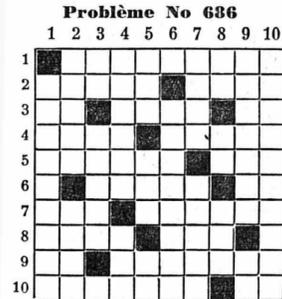
L'annonce
reflet vivant
du marché
dans votre
journal

BIG
BEN
BAR

Débarras

de caves et galets,
logements entiers
après décès.
Léon Hoeller,
Monruz 28,
2000 Neuchâtel.
Tél. 5 71 15.

MOTS CROISES



Problème No 686

HORizontalement
 1. Scapin en usait. 2. On y reconduisit les mortuaires. — Il a situé le pôle magnétique. 3. Article. — Personnage de Shakespeare. — Lettres de Tchecoslovaquie. 4. Jur qui fut supplicié saint Laurent. — Val des Pyrénées. 5. Marteau de couvreur. — Non imprimé. 6. Retraite des vœux. — initiales d'un héros de Sterne. 7. Adverbe. — Le bas du dos. 8. Se donner beaucoup de peine. — Champs de bataille lointains. (Note). — Equipé de machines. 10. Ils se sont retirés de la société. — Champion.

HOROSCOPE

MARDI 7 JANVIER
 Des aspects importants et favorables créeront une atmosphère détendue et très agréable. Naissances: Les enfants de ce jour seront concentrés, très actifs mais souvent emportés.

- BÉLIER (21/3-19/4)**
 Santé: Disciplinez votre appétit. Amour: Méfiez-vous des décisions de l'être aimé. Affaires: Demandez une aide dans votre travail.
- TAUREAU (20/4-20/5)**
 Santé: Prenez des repas plus légers le soir. Amour: Ne soyez pas le jouet de vos émotions. Affaires: Ne perdez pas les avantages acquis.
- GÉMEAUX (21/5-21/6)**
 Santé: Pratiquez un sport de façon régulière. Amour: L'être aimé est digne de votre confiance. Affaires: Votre indépendance est trop grande.
- CANCER (22/6-22/7)**
 Santé: Un traitement par les plantes serait efficace. Amour: Vous trouverez le soutien moral recherché. Affaires: N'hésitez pas à prendre des initiatives.
- LION (23/7-23/8)**
 Santé: Portez des sous-vêtements chauds. Amour: Rendez plus souvent visite à vos amis. Affaires: Des événements contraires peuvent stopper vos efforts.
- VIERGE (24/8-23/9)**
 Santé: Rendez visite à votre médecin. Amour: Petite déception sentimentale. Affaires: Votre travail sera récompensé.

VERTICALEMENT
 1. Etat de ceux qui ne sont pas chrétiens. 2. Dans la Nivèze. — Liaison qui offusque. 3. L'Eldorado en regardant. — Grand prophète. 4. Bons pour le service. — Carte. 5. Roue à gorge. — La Provence en consommation beaucoup. — Note. 6. Rigole. 7. Cupidon. — Troubles. 8. Lettre grecque. — Connu. — Unité d'intensité du son. 9. Terme de blason. — Pour donner le ton. 10. Décrites à grands traits.

Solution du No 685

1	C	U	I	S	O	L	I	N	I	E	R	E
2	I	N	D	O	L	E	N	T				
3	M	I	L	I	S	O	D	E				
4	E	M	E	S	A	L	E	S				
5	T	E	I	N	T	U	R	E	S			
6	I	N	N	U	S	A	C	S				
7	E	T	E	T	E	D	I	E	U			
8	R	E	A	R	S	O	N	C				
9	E	T	A	L	I	E	R	D	E			
10	E	N	C	E	N	S	E	U	R			

BULLETIN BOURSIER

ZURICH (COUBS DE CLOUTUR)

OBLIGATIONS 3 janv.			6 janv.		
3% Fédéral 1949	94.-	94.-	d		
3% Féd. 1954, mars	96.25	96.25	d		
3% Féd. 1955, juin	93.25	93.25	d		
4 1/4% Fédéral 1965	99.75	99.75	d		
4 1/4% Fédéral 1966	101.25	100.-	d		
5% Fédéral 1967	103.75	103.75	d		

ACTIONS

Swissair nom.	728.-	728.-			
Union Bque Suisse	5450.-	5550.-			
Société Gess Suisse	3410.-	3410.-			
Crédit Suisse	4020.-	4040.-			
Bque Pop. Suisse	2710.-	2720.-			
Bally	1510.-	1520.-			
Electro Watt	1825.-	1825.-			
Indelec	1370.-	1370.-			
Motor Columbus	1330.-	1335.-			
Italo-Suisse	213.-	213.-			
Réassurances Zurich	2090.-	2150.-			
Winterthur Accid.	1050.-	1080.-			
Zurich Assurances	5675.-	5850.-			
Alu Suisse nom.	3370.-	3450.-			
Brown Boveri	2730.-	2770.-			
Saurer	1550.-	1560.-			
Fischer	1310.-	1325.-			
Lonza	1800.-	1830.-			
Nestlé porteur	3710.-	3685.-			
Nestlé nom.	2190.-	2215.-			
Sulzer	4350.-	4390.-			
Oursina	7600.-	7700.-			
Alcan-Aluminium	117.-	117 1/2			
American Tel & Tel	231.-	233 1/2			
Canadian Pacific	308.-	307.-			
Chesapeake & Ohio	708.-	702.-			
Du Pont de Nemours	322.-	328.-			
Eastman Kodak	322.-	322.-			
Ford Motor	232.-	232.-			
General Electric	410.-	411.-			
General Motors	346.-	351.-			
IBM	1361.-	1343.-			
International Nickel	171.-	169.-			
Kennecott	217.-	219 1/2			
Montgomery Ward	220 1/2	221 1/2			
Std Oil New-Jersey	340.-	339.-			
Union Carbide	199.-	199.-			
U. States Steel	187.-	186 1/2			
Machine Bull	328.-	326 1/2			
Italo-Argentina	78 1/2	78 1/2			
Philips	198.-	199.-			
Royal Dutch Cy	218 1/2	218 1/2			
Sodec	241.-	243 1/2			
A. E. G.	278.-	280.-			
Farbenfabr. Bayer AG	222.-	220 1/2			
Farbw. Hoechst AG	283 1/2	282.-			
Mannesmann	159.-	157.-			
Siemens	322.-	323.-			

LAUSANNE ACTIONS

B. C. Valdais	1240.-	1240.-			
Crédit Fonc. Valdais	995.-	1000.-			
Innovation S.A.	345.-	348.-			
Rom. d'électricité	415.-	410.-			
Ateliers constr. Vevey	605.-	600.-			
La Suisse-Vie	3175.-	3150.-			

BALE ACTIONS

Ciba, porteur	8975.-	9060.-			
Ciba, nom.	7150.-	7150.-			
Sandoz	9000.-	9150.-			
Geigy, porteur	15500.-	15500.-			
Geigy nom.	9000.-	8900.-			
Hoff-La Roche (bj)	168000.-	173,300.-			

LAUSANNE ACTIONS

B. C. Valdais	1240.-	1240.-			
Crédit Fonc. Valdais	995.-	1000.-			
Innovation S.A.	345.-	348.-			
Rom. d'électricité	415.-	410.-			
Ateliers constr. Vevey	605.-	600.-			
La Suisse-Vie	3175.-	3150.-			

LAUSANNE ACTIONS

B. C. Valdais	1240.-	1240.-			
Crédit Fonc. Valdais	995.-	1000.-			
Innovation S.A.	345.-	348.-			
Rom. d'électricité	415.-	410.-			
Ateliers constr. Vevey	605.-	600.-			
La Suisse-Vie	3175.-	3150.-			

LAUSANNE ACTIONS

B. C. Valdais	1240.-	1240.-			
Crédit Fonc. Valdais	995.-	1000.-			
Innovation S.A.	345.-	348.-			
Rom. d'électricité	415.-	410.-			
Ateliers constr. Vevey	605.-	600.-			
La Suisse-Vie	3175.-	3150.-			

LAUSANNE ACTIONS

B. C. Valdais	1240.-	1240.-			
Crédit Fonc. Valdais	995.-	1000.-			
Innovation S.A.	345.-	348.-			
Rom. d'électricité	415.-	410.-			
Ateliers constr. Vevey	605.-	600.-			
La Suisse-Vie	3175.-	3150.-			

LAUSANNE ACTIONS

B. C. Valdais	1240.-	1240.-			
Crédit Fonc. Valdais	995.-	1000.-			
Innovation S.A.	345.-	348.-			
Rom. d'électricité	415.-	410.-			
Ateliers constr. Vevey	605.-	600.-			
La Suisse-Vie	3175.-	3150.-			

LAUSANNE ACTIONS

B. C. Valdais	1240.-	1240.-			
Crédit Fonc. Valdais	995.-	1000.-			
Innovation S.A.	345.-	348.-			
Rom. d'électricité	415.-	410.-			
Ateliers constr. Vevey	605.-	600.-			
La Suisse-Vie	3175.-	3150.-			

LAUSANNE ACTIONS

B. C. Valdais	1240.-	1240.-			
Crédit Fonc. Valdais	995.-	1000.-			
Innovation S.A.	345.-	348.-			
Rom. d'électricité	415.-	410.-			
Ateliers constr. Vevey	605.-	600.-			
La Suisse-Vie	3175.-	3150.-			

LAUSANNE ACTIONS

B. C. Valdais	1240.-	1240.-			
Crédit Fonc. Valdais	995.-	1000.-			
Innovation S.A.	345.-	348.-			
Rom. d'électricité	415.-	410.-			
Ateliers constr. Vevey	605.-	600.-			
La Suisse-Vie	3175.-	3150.-			

LAUSANNE ACTIONS

B. C. Valdais	1240.-	1240.-			
Crédit Fonc. Valdais	995.-	1000.-			
Innovation S.A.	345.-	348.-			
Rom. d'électricité	415.-	410.-			
Ateliers constr. Vevey	605.-	600.-			
La Suisse-Vie	3175.-	3150.-			

LAUSANNE ACTIONS

B. C. Valdais	1240.-	1240.-			
Crédit Fonc. Valdais	995.-	1000.-			
Innovation S.A.	345.-	348.-			
Rom. d'électricité	415.-	410.-			
Ateliers constr. Vevey	605.-	600.-			
La Suisse-Vie	3175.-	3150.-			

LAUSANNE ACTIONS

B. C. Valdais	1240.-	1240.-			
Crédit Fonc. Valdais	995.-	1000.-			
Innovation S.A.	345.-	348.-			
Rom. d'électricité	415.-	410.-			
Ateliers constr. Vevey	605.-	600.-			
La Suisse-Vie	3175.-	3150.-			

LAUSANNE ACTIONS

B. C. Valdais	1240.-	1240.-			
Crédit Fonc. Valdais	995.-	1000.-			
Innovation S.A.	345.-	348.-			
Rom. d'électricité	415.-	410.-			
Ateliers constr. Vevey	605.-	600.-			
La Suisse-Vie	3175.-	3150.-			

LAUSANNE ACTIONS

B. C. Valdais	1240.-	1240.-			
Crédit Fonc. Valdais	995.-	1000.-			
Innovation S.A.	345.-	348.-			
Rom. d'électricité	415.-	410.-			
Ateliers constr. Vevey	605.-	600.-			
La Suisse-Vie	3175.-	3150.-			

LAUSANNE ACTIONS

B. C. Valdais	1240.-	1240.-			
Crédit Fonc. Valdais	995.-	1000.-			
Innovation S.A.	345.-	348.-			
Rom. d'électricité	415.-	410.-			
Ateliers constr. Vevey	605.-	600.-			
La Suisse-Vie	3175.-	3150.-			

LAUSANNE ACTIONS

B. C. Valdais	1240.-	1240.-			
Crédit Fonc. Valdais	995.-	1000.-			
Innovation S.A.	345.-	348.-			
Rom. d'électricité	415.-	410.-			
Ateliers constr. Vevey	605.-	600.-			
La Suisse-Vie	3175.-	3150.-			

LAUSANNE ACTIONS

B. C. Valdais	1240.-	1240.-			
Crédit Fonc. Valdais	995.-	1000.-			
Innovation S.A.	345.-	348.-			
Rom. d'électricité	415.-	410.-			
Ateliers constr. Vevey	605.-	600.-			
La Suisse-Vie	3175.-	3150.-			

LAUSANNE ACTIONS

B. C. Valdais	1240.-	1240.-			
Crédit Fonc. Valdais	995.-	1000.-			
Innovation S.A.	345.-	348.-			
Rom. d'électricité	415.-	410.-			
Ateliers constr. Vevey	605.-	600.-			
La Suisse-Vie	3175.-	3150.-			

LAUSANNE ACTIONS

B. C. Valdais	1240.-	1240.-			
Crédit Fonc. Valdais	995.-	1000.-			
Innovation S.A.	345.-	348.-			
Rom. d'électricité	415.-	410.-			
Ateliers constr. Vevey	605.-	600.-			
La Suisse-Vie	3175.-	3150.-			

LAUSANNE ACTIONS

B. C. Valdais	1240.-	1240.-			
Crédit Fonc. Valdais	995.-	1000.-			
Innovation S.A.	345.-	348.-			
Rom. d'électricité	415.-	410.-			
Ateliers constr. Vevey	605.-	600.-			
La Suisse-Vie	3175.-	3150.-			

LAUSANNE ACTIONS

B. C. Valdais	1240.-	1240.-			
Crédit Fonc. Valdais	995.-	1000.-			
Innovation S.A.	345.-	348.-			
Rom. d'électricité	415.-	410.-			
Ateliers constr. Vevey	605.-	600.-			
La Suisse-Vie	3175.-	3150.-			

LAUSANNE ACTIONS

B. C. Valdais	1240.-	1240.-			
Crédit Fonc. Valdais	995.-	1000.-			
Innovation S.A.	345.-	348.-			
Rom. d'électricité	415.-	410.-			
Ateliers constr. Vevey	605.-	600.-			
La Suisse-Vie	3175.-	3150.-			

LAUSANNE ACTIONS

B. C. Valdais	1240.-	1240.-			
Crédit Fonc. Valdais	995.-	1000.-			
Innovation S.A.	345.-	348.-			
Rom. d'électricité	415.-	410.-			
Ateliers constr. Vevey	605.-	600.-			
La Suisse-Vie	3175.-	3150.-			

LAUSANNE ACTIONS

B. C. Valdais	1240.-	1240.-			
Crédit Fonc. Valdais	995.-	1000.-			
Innovation S.A.	345.-	348.-			
Rom. d'électricité	415.-	410.-			
Ateliers constr. Vevey	605.-	600.-			
La Suisse-Vie	3175.-	3150.-			

LAUSANNE ACTIONS

B. C. Valdais	1240.-	1240.-			
Crédit Fonc. Valdais	995.-	1000.-			
Innovation S.A.	345.-	348.-			
Rom. d'électricité	415.-	410.-			
Ateliers constr. Vevey	605.-	600.-			
La Suisse-Vie	3175.-	3150.-			

LAUSANNE ACTIONS

COUPE HARDY
 Nombreux personnel
 Service impeccable

FRANÇOIS coiffeur de Paris
 Neuchâtel
 2, rue Saint-Maurice, tél. 5 18 73

la ROTONDE
 café-bar
 Snack

Ouvert de 8 heures à 24 heures
 Fermé le lundi

Remise de commerce

Boucherie-charcuterie, les Geneveys-sur-Coffrane

M. et Mme RENÉ PERRIN

remercient vivement leur clientèle de la confiance qu'elle leur a témoignée, et avisent qu'ils ont remis leur commerce à

M. et Mme Ch.-A. Fankhauser-Turin

M. et Mme CH.-A. FRANKHAUSER-TURIN

ont le plaisir d'annoncer qu'ils ont repris le commerce de M. René Perrin et qu'ils s'efforceront de donner satisfaction à la clientèle. Par avance ils la remercient de sa confiance.

Vos FAUSSES DENTS

adhéreront mieux grâce à DENTOFIX !

DENTOFIX forme un coussin moelleux et protecteur. Il fait adhérer les prothèses dentaires plus solidement, plus sûrement et plus agréablement. Pour manger, rire, éternuer et parler, vous ne ressentirez plus la moindre gêne et, dans bien des cas, vous serez aussi à l'aise qu'avec des dents naturelles. Avec la poudre spéciale DENTOFIX, vous éviterez non seulement de vous blesser le palais, mais encore vous craindrez moins que votre prothèse ne se déchausse, ne bouge ou ne glisse. DENTOFIX protège aussi de la mauvaise haleine. Vente en pharmacie et droguerie dans des saupoudroirs en matière plastique d'une présentation discrète et neutre. Fr. 2.85

Prêts comptant

Veillez découper et envoyer l'annonce à la

Centrale Cr. p., BPS
 Case postale
 3000 Berne 23
 ou à n'importe
 quelle succursale
 de la

V rapides
 discrets
 avantageux

Banque Populaire Suisse

Nom

Adresse

je m'intéresse
 à un prêt comptant
 et désire recevoir
 la documentation

MACULATURE BLANCHE

à l'imprimerie de ce journal

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 25 c. le mot
 (minimum dix mots)
 à l'exclusion de toute annonce
 commerciale, non occasionnelle
 ou ayant une certaine importance.

A vendre

CHAMBRE A COUCHER, lits jumeaux en noyer, 800 fr. Tél. 5 92 23.

PIANO NOIR, cadre en fer, cordes croisées. Tél. (038) 6 75 25.

UN PARC Wisla-Gloria, Ø 90 cm, une chaise d'enfant relax, un matelas pour lit d'enfant. Tél. 8 50 16.

POUSSETTE HELVETIA à l'état de neuf, 120 fr. Tél. (038) 6 66 04.

DRAPEAU SUISSE et chevrons neuchâtois. Tél. (038) 8 33 08, dès 19 heures.

SOUILIERS DE SKI Nos 34 et 36, skis 170 cm, fixations de sécurité à l'état de neuf; kimono de judo 12-14 ans, pantalons de ski 14-16 ans. Tél. 6 33 68.

POUSSETTE-POUSSE-POUSSE en excellent état, 150 fr. Tél. 3 19 55.

BRULEURS A MAZOUT, 400 fr. Sur demande, avec installation de la citerne. Tél. 6 48 04.

BATTERIE 6 volts pour VW, etc., 40 fr. Tél. 6 48 04.

Demandes à acheter

PETITE TABLE RECTANGULAIRE, en bon état. Faire offres, avec prix et dimension à CD 6077 au bureau du journal.

A louer

CHAMBRE à monsieur, part à la salle de bains. S'adresser à Mme Loosli, Beaux-Arts 9, dès 18 heures.

APARTEMENT DE 3 PIÈCES, avec confort, à Cernier, pour le 1er avril 1969. Tél. (038) 7 13 78, Ch. Wuthier, notaire, Cernier.

CHAMBRE INDÉPENDANTE, à Neuchâtel avec part à la salle de bains, pour monsieur. Tél. (032) 91 29 02.

JOLIE CHAMBRE indépendante chauffée, près de l'université. Tél. 4 37 34.

CHAMBRE INDÉPENDANTE, av. de la Gare, 90 fr., immédiatement. Tél. 5 19 53.

JOLIE CHAMBRE à jeune fille sérieuse. Tél. 5 61 10.

CHAMBRE au centre, pour monsieur. Tél. 5 00 60, de 9 à 15 heures.

JOLIE CHAMBRE CHAUFFÉE, part à la salle de bains. Prix modéré. Tél. 5 74 08.

A PESEUX, belle chambre chauffée, meublée ou non, part à la salle de bains, dès le 15 janvier. Tél. 8 55 37.

APARTEMENT DE 4 ½ PIÈCES, confort, aux Poudrières serait échangé contre un 3 pièces, avec ou sans confort. Région indifférente. Tél. (038) 5 99 35.

APARTEMENT DE 2 PIÈCES, confort, à Monruz, serait échangé contre un 3 pièces avec ou sans confort. Région indifférente. Tél. (038) 5 99 35.

JOLIE CHAMBRE tout confort, à l'est de la ville, à monsieur. Tél. 5 38 66.

JN APARTEMENT meublé 1 ½ pièce, pour deux personnes, confort moderne; literie à disposition; situation centre de Cressier. Libre le 15 janvier 1969. Téléphone (038) 7 72 36.

BELLE CHAMBRE indépendante, à jeune fille sérieuse, à Hautrive. Tél. 3 21 17.

Demandes à louer

JARDIN POTAGER de 200 à 400 m², ouest de Neuchâtel. Tél. 4 22 88.

APARTEMENT DE 2 PIÈCES, à Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à 71-0798 au bureau du journal.

JE CHERCHE petit studio calme, Neuchâtel ou banlieue est. Libre rapidement. Ecrire à case postale 167, 2002 Neuchâtel.

DEMOISELLE étudiante cherche petite chambre, région université. Adresser offres écrites à 71-0797 au bureau du journal.

FAMILLE avec enfants cherche, à Chauxmont, chalet ou appartement. Tél. 3 38 95.

RÉCOMPENSE DE 200 FR. à qui me procurera, tout de suite ou pour date à convenir, un appartement de 4 à 5 pièces, vue, à Neuchâtel ou aux environs. Adresser offres écrites à BC 6076 au bureau du journal.

Demandes d'emplois

BON ORCHESTRE (4 musiciens), soirées, bals, noces, etc. Tél. 5 92 34 et 5 72 39, heures des repas.

EXTRA, sommière cherche remplacement pour le soir. Tél. 8 59 27.

SECRETARE cherche à faire remplacements à la demi-journée. Libre immédiatement. Tél. 8 21 52.

EMPLOYÉE DE COMMERCE 21 ans, remuant d'Angleterre, cherche place à Neuchâtel ou aux environs. Adresser offres écrites à BA 6067 au bureau du journal.

EMPLOYÉ DE COMMERCE cherche emploi à Neuchâtel; baccalauréat commercial, notions d'allemand et d'anglais (6 mois de pratique). Entrée immédiate. Ecrire à AB 6075 au bureau du journal.

EMPLOYÉE DE COMMERCE diplômée cherche emploi varié et indépendant dans petite entreprise ou garage de la place. Pratique et très bonnes connaissances en comptabilité. Adresser offres écrites à DE 6078 au bureau du journal.

SECRETARE de langue maternelle française, cherche emploi intéressant. Anglais parlé et écrit, sténo française. Plusieurs années d'expérience. Libre tout de suite. Adresser offres écrites à EF 6079 au bureau du journal.

MONSIEUR CHERCHE REMPLACEMENT, libre 3 mois; chauffeur, magasinier, etc. Case 1090, 2001 Neuchâtel, ou tél. 7 64 01.

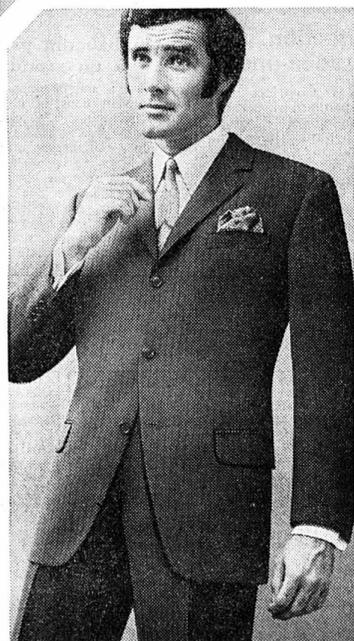
NURSE (diplômée) 20 ans, Suisse allemande, cherche place dans pouponnière ou crèche. S'adresser à Mlle Béatrice Herzog, Brühlgasse 23, 4460 Gelterkinden (BL). Tél. (061) 86 11 40.

ENCORE UN..... HIT DES PRIX

Complet pour toute saison
 en TERYLENE/Laine,

129.-

Grâce à notre
 propre fabrication!



'TERYLENE'

easy care

Un prix
 étonnant
 pour un

complet pour toute saison. Combien extraordinaire, vous le constaterez vous-mêmes en venant nous rendre visite et admirer tout à loisir ce vêtement: son tissu moderne (TERYLENE et Laine), sa finition irréprochable, sa coupe soigneusement étudiée.

Par notre qualité traditionnelle et une fabrication rationalisée, nous obtenons des prix "grande diffusion".

**SCHILD
 TUEHAG**

SUITE **Décès du jeune Lucernois : empoisonnement**

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, les détectives lucernois ont travaillé d'arrache-pied pour tenter d'identifier tous les manifestants. Pour prévenir le pire, la police avait organisé un service renforcé. D'autre part, un appel a été lancé à la popula-

tion lucernoise, afin d'aider la police à identifier les coupables lucernois.

C'est pourquoi c'est avec une certaine satisfaction qu'on a appris de la bouche de M. Meyer, président de la ville, que les sept responsables avaient pu être arrêtés, hier,

en ville de Zurich. Il s'agit d'un vrai chef de bande et de ses six acolytes. Ce sont les mêmes personnes qui avaient organisé et participé aux manifestations à Zurich en été 1968. D'autre part, la police devait informer la presse que 80 % des manifestants,

dont l'âge varie entre 14 et 27 ans, sont des manoeuvres. Les tiers de tous les participants déjà identifiés, il y en a une bonne quantité, a déjà eu affaire avec la police avant la nuit tragique.

GARDER LA CASERNE

C'est avec beaucoup d'intérêt qu'on a également appris que la police avait pris ses dispositions, bien que la manifestation du comité d'action créé vendredi ait été ajournée sine die. Chaque membre de la police lucernoise était porteur d'un ordre de marche qui précisait que les manifestants ne devaient en aucun cas être provoqués. Il fallait surtout tout mettre en œuvre pour tenir la caserne et éviter des désordres encore plus grands. Une action à la grenade lacrymogène avait également été prévue, au cas où les lances à incendie n'auraient pas suffi. Rappelons à ce sujet que les policiers étaient restés cantonnés à l'intérieur de leur caserne, prêts à tout.

D'autre part, les mesures prises par la police lucernoise il y a quelques mois déjà se sont révélées payantes. A la suite des émeutes qui eurent lieu aussi bien en Suisse qu'à l'étranger, les policiers lucernois prirent le chemin de l'école, pour s'initier à la psychologie.

UNE NUIT DE TERREUR

Le bilan de cette nuit de terreur, comme la caractérisait le président de la ville, est le suivant : deux manifestants à l'hôpital victimes du froid et de l'eau, un pompier blessé à l'œil et un passant blessé à la tête. Des dégâts matériels, beaucoup de dégâts matériels même, dont la plupart ont déjà été réparés.

Au cours d'un film présenté à la presse hier après-midi, chacun a pu revivre cette nuit par le ton et par l'image.

LES TROUBLES ET LA PRESSE

Comme devait l'affirmer le président de la ville, une certaine presse alémanique serait la cause des désordres. Contre les journalistes fautifs, une plainte va être déposée, de telle sorte que l'on assistera ici à Lucerne à un nouveau coup de Trafalgar.

Nous ne voulons pas prendre position dans cette délicate affaire, attendant la suite des événements. Une chose est certaine, les juges lucernois ne seront pas au chômage. En effet, chaque manifestant et chaque auteur de télégrammes anonymes et de menaces sera poursuivi. On veut évidemment faire taire sur le bord du lac des Quatre-Cantons.



Les manifestants s'en sont pris à la porte principale du bâtiment de la police (Photopress)

SUITE **Ne pas bien informer...**

Ces « manifestants » ne se sont certes pas acquis la sympathie de la population, et les journaux de toute nuance ne cachent pas leur indignation devant des actes qui ne peuvent trouver, dans l'état actuel de l'enquête, aucune justification, sinon le besoin de donner libre cours aux besoins les plus primitifs. Le plus important quotidien de la

ville, les « Luzerner Neueste Nachrichten », écrit, sous la signature de leur rédacteur en chef, qui est aussi le nouveau président central de l'Association de la presse suisse : « On ne se trompe certainement pas en cherchant les tireurs de ficelles dans les mêmes milieux qui ont, au début de l'été déjà, appelé la jeunesse zuricoise à la rébellion con-

tre notre « société de bien-être » et contre l'ordre établi. »

DEPENDANT...

Pour autant, l'auteur de ces lignes ne dirige pas ses flèches contre les jeunes perturbateurs seulement.

Il reproche à la police non pas des « brutalités » qui restent encore du domaine de la simple hypothèse, mais sa méconnaissance du climat psychologique actuel qui ne permet plus de travailler, dans le domaine de l'information, selon des méthodes valables peut-être il y a dix ou vingt ans, insuffisantes aujourd'hui et même dangereuses.

S'il est un cas qui exigeait d'être tiré au clair le plus rapidement possible, c'était bien celui du jeune Kurt Buff, dont toute une presse, avide de sensation, s'était emparée déjà pour semer la méfiance.

LES FÊTES ONT BON DOS

« Certes, écrit le rédacteur en chef, c'était le moment des fêtes. Mais lorsqu'il s'agit de répondre à d'aussi graves accusations, les jours fériés ne sont pas une raison suffisante pour différer les explications nécessaires dans une affaire qui agit à ce point l'opinion publique. »

En présentant les faits tels qu'ils se sont passés, en donnant une information complète, on aurait épargné à la ville de Lucerne cette bien vilaine démonstration de l'irresponsabilité de la jeunesse.

On se demande quelles expériences doivent encore faire les autorités avant de comprendre la nécessité d'une politique d'information. Car le problème ne se pose pas seulement à Lucerne. Partout, ou presque, la routine bureaucratique et de sottises questions de prestige viennent le compliquer. G. P.

SUISSE ALÉMANIQUE

Les meurtriers de Bernadette Hasler seront bientôt jugés Ils avaient tué la jeune fille en la flagellant

ZURICH (ATS). — L'affaire Bernadette Hasler (16 ans), qui avait trouvé la mort le 25 mai 1966 dans un hameau de la secte « l'œuvre sainte » (Das Heilige Werk) de Ringwil-Hinwil, dans l'Oberland zuricois, passera en jugement devant la Cour d'assises de Zurich à partir de jeudi. On se souvient que la victime avait été flagellée aux fins d'exorcisation. Le principal accusé, Josef Stocker, est membre de la secte.

A propos de ce procès, le département militaire fédéral a annoncé que le grand auditeur de l'armée, Me Lohner, a été mis au bénéfice d'un congé du 9 au 25 janvier par le Conseil fédéral. Le colonel brigadier Lohner avait instruit l'enquête alors qu'il était encore procureur général du canton de Zurich. Il exercera donc la fonction de procureur lors du procès.

Victime d'une campagne de presse **Un conseiller d'Etat grison démissionne**

COIRE (UPI). — M. Heinrich Ludwig, conseiller d'Etat du canton des Grisons, radical, a annoncé à son parti qu'il remettait sa démission de membre du gouvernement, à cause de la « campagne de presse dirigée depuis un certain temps contre lui en relation avec l'affaire des millions de la succession de l'industriel Schmid ». Cette campagne a contribué à « semer la méfiance » à tel point qu'il ne voit plus la possibilité de continuer d'exercer son mandat dans un « sens fertile » pour l'intérêt du canton.

Le démissionnaire, qui est âgé de 51 ans, dirige depuis trois ans le département cantonal des travaux publics et des forêts.

des Grisons et de la Confédération sont parvenus à la conclusion que la succession de l'industriel, qui a vécu à l'étranger mais possédait un chalet luxueux à Saint-Moritz, n'était pas assujettie au fisc suisse.

Avant son élection au petit Conseil Grison, M. Ludwig était avocat. A ce titre, il s'est occupé — ainsi qu'il le déclare dans sa lettre de démission — des intérêts de la fondation Christian Schmid, créée du vivant de l'industriel, il y a plus de 30 ans, et dont le but est de favoriser la formation de la jeunesse évangélique des montagnes des Grisons.

DANS D'AUTRES POCHES

Le conseiller d'Etat Ludwig, qui est vice-président de l'exécutif cantonal, souligne « qu'il est temps que l'opinion publique apprenne que la campagne de presse diffamatoire émanant de milieux d'héritiers, poursuit uniquement le but de faire couler l'argent dans d'autres poches. »

GROS SOUS

Certains journaux lui ont reproché d'avoir favorisé des détournements d'impôts de la part de la succession Schmid. Il a, par la même occasion, rejeté énergiquement ces reproches, d'autant plus que les offices compétents du canton

VAUD

Vers d'importants changements dans l'équipement hôtelier de Lausanne

LAUSANNE (ATS). — C'est ce mois que l'hôtel-restaurant « Central- Bellevue », en plein centre de Lausanne, sera démonté pour faire place à la première succursale romande d'une chaîne de grands magasins alémanique. Au centre de la ville aussi, l'incertitude pèse sur l'avenir de l'hôtel-restaurant « Continental », dont la société propriétaire est en faillite : une vente aux enchères organisée le mois dernier n'a pas donné de résultat.

Un ou deux vides importants risquent ainsi d'appauvrir l'équipement touristique de la capitale vaudoise, qui est actuellement de près de 5000 lits. Aussi, de nouvelles constructions sont-elles projetées.

Un premier projet concerne l'installation d'un hôtel-tour à Ouchy, au bord du Léman, qui offrirait 500 lits. En fait, il s'agirait d'un ensemble commercial et touristique, avec une salle de congrès de 300 places, des boutiques, des restaurants et une piscine couverte. Les travaux, dévisés à

25 millions de francs, devraient commencer cette année encore pour s'achever en 1971.

Un autre projet, moins avancé, porte sur la construction au centre de la ville d'un nouvel hôtel destiné d'abord au logement des personnes participant aux grands congrès organisés en nombre toujours plus grand à Lausanne. On a parlé d'un hôtel de 700 lits ou de deux établissements jumelés de 350 lits chacun, à proximité du détroit « Central ».

Enfin, une ancienne et grandiose idée est relancée à Lausanne, celle de la « Tour de Beaulieu », qui devrait se dresser à côté du Comptoir suisse. Ce projet, élaboré

par les architectes Sarrasin et Tschumy, remonte à plusieurs années et était tombé dans l'oubli. On en reparle aujourd'hui. La tour envisagée, haute de 225 mètres, serait surmontée d'une flèche métallique de 100 mètres, ce qui porterait la hauteur totale à 325 mètres. De forme héliocidale, réalisée en béton, en aluminium et en verre, cette tour aurait 30 mètres de diamètre à sa base et 15 mètres à son sommet, et serait munie de deux ascenseurs. Les six étages supérieurs comprendraient des restaurants et deux terrasses panoramiques, tandis que les neuf étages inférieurs seraient réservés à un musée, une cinémathèque, des expositions et des bureaux.

L'hémorragie paysanne dans le canton

LAUSANNE (ATS). — Foncièrement paysan il y a encore quelques décennies, le canton de Vaud voit sa structure économique changer rapidement. Le phénomène de concentration dans l'agriculture a pour conséquence une dépopulation dans la plupart des régions rurales et une diminution sensible de la population paysanne. Des 18.000 exploitations agricoles vaudoises d'il y a 25 ans, il n'en reste aujourd'hui qu'environ 8000, travaillant près de 90.000 hectares. Près de la moitié de cette superficie est exploitée non plus par les propriétaires, mais en fermage ou location.

Si ce phénomène de diminution du nombre des domaines agricoles n'est pas particulièrement alarmant au canton de Vaud, il y prend toutefois un caractère inquiétant par le fait que l'hémorragie paysanne est aggravée par une très forte natalité qui pourrait avoir de dangereuses conséquences sur le plan

démographique. Longtemps très abondante, la « source paysanne » alimentait largement les autres professions. Cette source est maintenant tarie, elle ne suffit même plus à couvrir les besoins d'une agriculture déjà fortement réduite en nombre.

Ainsi, plus de la moitié des actuelles exploitations paysannes du canton de Vaud ont disparu depuis 1887. Dans l'autre moitié des exploitations, il y a en moyenne deux ou trois jeunes descendants par domaine, mais on constate qu'à partir de l'âge de 16 ans, ces jeunes gens suivent une formation professionnelle qui est non agricole dans trois cas sur cinq.

Le plus vieux Vaudois entre dans sa 103^e année

RENENS (VD) (ATS). — M. Louis Favel, doyen des hommes du canton de Vaud, entre aujourd'hui à Renens dans sa 103^e année. Né à Crisler le 7 janvier 1867, l'infirmer, M. Favel avait dirigé avec sa femme, pendant de nombreuses années, des maisons de santé à Etagnières, à Cheseaux et enfin à Renens. Fervent chasseur, il avait acquis 51 permis de chasse annuels. C'est en 1966 que son centenaire avait été fêté à Prilly. M. Favel jouit encore d'une assez bonne santé.

Coffre-fort volé à Lausanne

(c) Pendant ce dernier week-end, des voleurs se sont introduits dans un garage sis au bas de la rue Saint-Martin, où ils ont pu ouvrir sans peine le coffre-fort pour s'emparer de 4000 fr. Ils ont également fracturé une caisse enregistreuse. Ailleurs, au chemin des Fleurettes, un voleur s'est emparé de 400 fr. dans un kiosque à l'aube de la Journée de lundi.

Une commission du Conseil de l'Europe à Lausanne

LAUSANNE (ATS). — Le sous-comité du Conseil de l'Europe sur l'emploi des substances toxiques en agriculture, qui se rattache au comité de la santé publique de l'organisation de Strasbourg, siège de mardi à vendredi à Lausanne avec la participation d'une quarantaine de représentants de la France, de l'Allemagne fédérale, de la Grande-Bretagne, de l'Italie, des Pays-Bas, de la Belgique, du Luxembourg, du Danemark et de la Suisse.

Les travaux se dérouleront à la station fédérale de recherches agronomiques de Montagny et porteront sur les recommandations à faire aux autorités nationales dans les domaines des produits anti-parasitaires, herbicides, insecticides et pesticides, de leurs résidus toxiques et effets secondaires nocifs, de la lutte biologique contre les parasites de l'agriculture et de la protection de la nature.

Les accidents pendant les fêtes prolongées

LAUSANNE (ATS). — Si les accidents de la circulation se sont multipliés pendant la période des fêtes de fin d'année, de même que les blessés, en revanche, les accidents mortels ont été relativement peu nombreux. Pendant les seize jours s'étendant du samedi 21 décembre 1968 au dimanche 5 janvier 1969, 10 personnes ont perdu la vie sur les routes dans toute la Suisse romande (cinq dans le canton de Vaud, deux dans celui de Fribourg, un dans celui de Neuchâtel, une en Valais et une dans le Jura). Les victimes furent cinq piétons, trois automobilistes, un cycliste et un lugeur.

FRANCE VOISINE

Quatre membres d'une famille valaisanne grièvement blessés

(c) Un violent télescopage s'est produit pendant le week-end près d'Annemasse entre une voiture française et une auto valaisanne. Dans cette dernière avaient pris place M. et Mme Daniel Slosser, de Monthey (Valais) et leurs deux enfants, des jumelles âgées de 2 ans.

Tous quatre furent grièvement blessés. Ils ont été d'abord hospitalisés à Annemasse puis transférés à l'hôpital cantonal de Genève. Cet accident a été provoqué par le véhicule français conduit par M. Bernard Bussat, 48 ans, d'Annemasse, qui s'est brusquement déporté sur la gauche de la chaussée. M. Bussat a également été grièvement blessé.

GENÈVE

Décès d'un grand savant genevois en Californie

GENÈVE (ATS). — Le service de l'information de l'université communique au sujet du décès le 29 décembre à Pasadena (Californie) de Jean Weigle, professeur honoraire à l'Université de Genève et associé de recherche au « California Institute of Technology », que ce décès sera cruellement ressenti non seulement à Genève, mais aussi dans les milieux scientifiques internationaux. Le professeur Weigle avait, en effet, acquis une réputation mondiale d'abord en physique puis en biologie moléculaire. Il avait formé un grand nombre d'élèves au cours d'une carrière exceptionnelle. Né à Genève en 1901, Jean Weigle qui avait obtenu son doctorat en physique à l'Université de Genève à l'âge de 23 ans, a été professeur à l'Université de Pittsburgh, puis dès 1930 il occupa la chaire de physique

à la faculté des sciences de l'Université de Genève, se consacrant pendant 18 ans, au développement de l'institut de physique où sortirent de nombreux travaux sur la structure du corps solide.

Le professeur Weigle a été attiré par les développements modernes de la biologie, notamment la biologie moléculaire. En 1948 il quittait l'institut de Genève pour travailler à l'institut technologique de Pasadena où, peu avant sa mort, il devait y faire de remarquables travaux sur les problèmes de génétique moléculaire.

CONFÉDÉRATION

Les routes sont sèches

BERNE (ATS). — Les routes sont généralement sèches dans tout le pays. Seules, quelques plaques de glace subsistent aux endroits exposés.

Les douaniers ont eu fort à faire

GENÈVE (ATS). — Durant la journée de dimanche, une dizaine de trains supplémentaires en provenance du sud ou de la Suisse, sont arrivés en gare de Cornavin.

Fort trafic, d'autre part, aux postes de douane, dimanche après-midi. Quant au trafic aérien, il y eut une trentaine de vols spéciaux à l'arrivée ou au départ de Cointrin.

Une explosion fait un blessé

(c) Une explosion s'est produite, qui fut immédiatement suivie d'un début d'incendie, dans la chaufferie d'un atelier de mécanique de la rue de Savoie, aux Eaux-Vives.

Un homme qui se trouvait sur place, M. Pierre Mora, administrateur de société, fut brûlé au visage et aux mains. On le transporta à la policlinique, tandis que les pompiers maîtrisaient promptement le sinistre. Les dégâts sont importants.

VALAIS

Les chiens d'avalanches et leurs conducteurs s'entraînent à Verbier

VERBIER (ATS). — Du 4 au 11 janvier, une animation toute particulière bouleversa la physionomie de Verbier. En effet, durant cette période, ce village abrite le cours de chiens d'avalanches CAS (langue française) qui aurait dû avoir lieu en décembre, mais qui, l'enneigement étant insuffisant, a été reporté à cette époque de l'année; 52 chiens, sous la conduite de leur maître, s'entraînent intensivement pour être prêts à intervenir efficacement en cas d'avalanches. Le cours est dirigé par M. André Grisel, spécialiste de ces problèmes, secondé par M.M. W. Fournier et E. Haemerle, ainsi qu'une dizaine de moniteurs. Grâce à l'amabilité de la Société des téléphériques de Verbier, et à l'aide apportée de toute part, ces cours se déroulent dans des conditions parfaites. La gendarmerie française a délégué à Verbier cinq officiers et sous-officiers en qualité d'observateurs et les CRS ont envoyé un observateur et trois conducteurs de chiens.

A la fin de cette période d'entraîne-

ment, la Suisse pourra compter sur un effectif de 200 équipes de secours bien entraînées.

Nouvelle école à Martigny

(c) A la suite d'une autorisation accordée par le gouvernement vaudois, principalement par le chef du département de l'instruction publique, M. Marcel Gross, une nouvelle école va être créée à Martigny. Il s'agit d'une école privée dont la direction sera assumée par M. Michel Pellaud, actuellement maître de promotion aux écoles communales de la ville.

Cette nouvelle école se propose de créer des classes préparatoires aux examens d'entrée en secondaires et en classiques. Elle organisera également des cours de vacances, des cours de rattrapage et des cours privés.

Cette heureuse initiative sera saluée avec plaisir dans ce grand centre urbain qu'est devenue, à l'échelle du canton, la nouvelle ville de Martigny où ce genre d'école répond véritablement à un besoin.

TESSIN

Importants travaux sur la voie de chemin de fer Chiasso - Milan

CHIASSO (ATS). — A partir du 7 janvier, 4 trains de marchandises en direction du sud et 3 trains de marchandises pour le nord seront détournés par Luino, et cela pendant 2 ans environ. Le trafic sera interrompu de surcroît pendant 8 heures, subdivisées en 2 périodes de 4 heures consécutives. D'importants travaux sont à l'origine de ces modifications, afin d'adapter les voies à des vitesses de l'ordre de 200 km/h. Les travaux coûteront environ 10 milliards de lires, comprendront en particulier l'aménagement de toutes les gares.

Ces détournements causeront un préjudice certain au trafic des marchandises, spécialement en ce qui concerne les produits alimentaires périssables, tels que fruits, légumes et poissons. Les passagers, quant à eux, seront transportés au moyen de cars spéciaux.

L'inventaire fédéral des sites à protéger ne donne pas satisfaction

LUGANO (ATS). — Le Conseil d'Etat tessinois n'est pas content de l'inventaire fédéral des sites à protéger : il estime que, pour le Tessin, il crée une subdivision trop rigide entre les régions soumises à la protection et celle qui ne le sont pas, et il préférerait établir un plan pour l'ensemble du canton.

Le problème de la sauvegarde des sites n'est pas facile à résoudre : la commission cantonale se voit, par exemple, accusée de contribuer au développement de certaines régions, à cause des prescriptions sur la protection des sites. Son président a réfuté cette accusation, en citant le cas du village de Meride (Mendrisiotto), où la commission a pu convaincre les autorités locales de moderniser le village en tenant compte des impératifs de la protection des sites.

Ruée sur l'alcool...

(c) A Genève, dans tous les magasins d'alimentation, de la petite boutique épicière aux supermarchés, c'est la ruée sur les alcools, depuis la communication de la décision du Conseil fédéral d'augmenter les droits et taxes sur les spiritueux. Les établissements intéressés signalaient que le débit a quadruplé. Certains commerçants astucieux refusent déjà la vente et stockent...

Cambrioleurs à l'œuvre

GENÈVE (ATS). — Un cambriolage a été commis dans une villa de la région de Yverdon. Les voleurs ont fouillé les lieux, endommagé le mobilier et emporté pour plusieurs milliers de francs de bijoux ainsi qu'une somme d'argent.

D'autre part, la nuit dernière, au centre de la ville, des individus ont brisé la porte d'une pâtisserie et ont volé l'argent se trouvant dans le tiroir-caisse.

Le feu dans une ébénisterie

GENÈVE (ATS). — Lundi après-midi, le feu a éclaté dans une ébénisterie de la rue Maunoir, dans le quartier des Eaux-Vives. Les pompiers, rapidement sur les lieux, avec six véhicules, étaient maîtres de la situation au bout d'une demi-heure. Il y a pour quelque 50.000 francs de dégâts. Le feu a pris naissance au-dessus du fourneau à colle.

Des voleurs élégants...

GENÈVE (ATS). — La police a été avisée que deux individus, élégamment vêtus, ont opéré dans trois commerces de la rive droite. Pendant que l'un demandait des renseignements à la vendeuse, l'autre mettait la main dans la caisse. Dans chaque cas ils ont réussi à prendre de l'argent.

M. Pompidou invité à Genève

(c) L'ancien président du Conseil français, M. Georges Pompidou, a été officiellement invité à Genève par le Cercle français.

M. Pompidou sera l'hôte de cette association en février prochain, à l'issue de son voyage en Italie où il sera l'hôte de M. Saragat, président de la République italienne et de sa Sainteté Paul VI.

A Genève, dans les locaux du cercle français où un grand déjeuner sera donné en son honneur, M. Georges Pompidou prononcera un discours dont on ignore encore le thème.

Alerte à Cointrin

(c) A Cointrin, un petit avion biplace a donné des sueurs froides aux responsables du service de sécurité de l'aéroport. Le pilote a eu le dernier mot, le « train » fonctionna en extrême. Mais il fallut reconforter, au cognac, les deux occupants...

Macabre découverte

(c) Inquiète de ne pas revoir son locataire, M. Auguste Blunschy, domicilié 10, rue de Savoie, la concierge de l'immeuble alerta la police.

Les gendarmes devaient faire une macabre découverte. M. Blunschy gisait mort, sur le sol de sa cuisine. Il avait succombé à une crise cardiaque foudroyante. L'institut de médecine légale s'est chargé de la levée du corps.

Un cadavre retiré du lac

(c) On a retiré du lac, près de la Perle-du-Lac, le cadavre de Mme Martha Gull, 70 ans, qui flottait entre deux eaux et qui attira ainsi l'attention d'un garde municipal.

La mort remontait à quelques heures seulement. On ignore les circonstances de cette noyade.

